

MISE EN ŒUVRE ET RETOMBÉES DU PROJET JUSTICE HOODISTIQUE

Rapport final d'évaluation



Iman Sta-Ali
Ghislaine Ben Zerrouk
Naïma Bentayeb

Une publication de l'Institut universitaire SHERPA, une équipe financée par les Fonds de recherche du Québec Société et Culture et par le ministère de la Santé et des Services sociaux, au sein de la direction des affaires académiques et de l'éthique de la recherche du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal
7085 Hutchison
Montréal, Qc., H3N 1Y9
sherpa.dlm@ssss.gouv.qc.ca
<https://www.sherpa-recherche.com>

Titre : Mise en œuvre et retombées du projet Justice hoodistique. Rapport final d'évaluation

Éditeur : Institut universitaire SHERPA

Auteurs - équipe de réalisation de l'évaluation :

Iman Sta-Ali, assistante d'évaluation

Ghizlaine Ben Zerrouk, coordonnatrice des activités en évaluation à l'Institut universitaire SHERPA

Naïma Bentayeb, chercheure d'établissement à l'Institut universitaire SHERPA et professeure associée à l'École nationale d'administration publique et à l'école de travail social de l'Université McGill

Avec la collaboration de Prosper Tigawendé Kaboré

Graphisme et mise en page : Andréanne Boisjoli

Déclaration d'intérêts : L'Institut universitaire SHERPA du CIUSSS Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal n'a aucun conflit d'intérêts dans la réalisation de ce projet d'évaluation.

Demandeur : Hoodstock, organisme à but non lucratif

Pour citer ce document : Sta-Ali, Iman, Ben Zerrouk, Ghizlaine et Naïma Bentayeb (2024). Mise en œuvre et retombées du projet Justice hoodistique, rapport d'évaluation. Institut universitaire SHERPA, CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.

Photo page couverture : Siviwe Kapteyn / Unsplash

ISBN 978-2-9822659-0-5 (en ligne)

Dépôt légal - Bibliothèque et archives du Canada, 2024

Dépôt légal - Bibliothèque et archives nationales du Québec, 2024

© 2024 Institut universitaire SHERPA

CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal

MISE EN ŒUVRE ET RETOMBÉES DU PROJET JUSTICE HOODISTIQUE

Rapport final d'évaluation

Iman Sta-Ali
Ghislaine Ben Zerrouk
Naïma Bentayeb

REMERCIEMENTS

L'équipe d'évaluation tient d'abord à remercier l'organisme HOODSTOCK de lui avoir confié ce mandat. Nous avons eu le plaisir de collaborer étroitement avec l'équipe du projet Justice hoodistique tout au long de la démarche. Ce soutien s'est traduit en des pistes utiles à chaque étape de l'évaluation. Les précieux apports de Cassandra Mafuta, Nancy Zagbayou et Marie-Livia Beaugé aux différentes réflexions entourant la démarche ont été particulièrement appréciés. Au sein de l'équipe de l'Institut universitaire SHERPA, nous souhaitons souligner les contributions de Serge Maynard et Andréanne Guindon qui étaient impliqués à chacune des étapes, ainsi qu'Andréanne Boisjoli qui a assuré la réalisation graphique du rapport. Nous remercions également Chantal Lemire et Léa Bellefleur pour la retranscription de toutes les données qualitatives collectées durant les entrevues individuelles et les groupes de discussion. Nous remercions également Jean-Charles St-Louis pour la révision de ce rapport. Enfin, nos remerciements vont à tou.te.s les participant.e.s à cette évaluation pour leur disponibilité et générosité de partage.

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	iv
TABLE DES MATIÈRES	v
Liste des figures	ix
Liste des tableaux	x
Liste des sigles et abréviations	xi
1. INTRODUCTION	1
2. APPROCHE ET MÉTHODE D'ÉVALUATION	3
2.1 Collecte de données	5
2.1.1 <i>Groupes de discussion</i>	5
2.1.2 <i>Journaux de bord</i>	5
2.1.3 <i>Rencontres post-mortem</i>	5
2.1.4 <i>Entrevues individuelles</i>	6
2.1.5 <i>Espace de parole évaluatif durant la retraite</i>	6
2.1.6 <i>Questionnaires profil des participants</i>	7
2.2 Analyse des données	7
2.3 Considérations éthiques	8

2.4 Limites et défis de la démarche d'évaluation	9
3. RÉSULTATS	12
3.1 Conceptualisation du projet	12
3.1.1 Genèse et contexte du projet Justice hoodistique	12
3.1.2 Brève description de Justice hoodistique	15
3.2 Évolution de la structure du projet	18
3.2.1 Valeurs du projet telles que rapportées par les acteur.ice.s	18
3.2.2 Orientations du projet selon les acteur.ice.s du projet	19
3.2.3 Composantes du projet	26
3.3 Mise en œuvre : Facilitateurs et obstacles	42
3.3.1 Référencement	42
3.3.2 Collaboration	47
3.3.3 Amélioration continue	50
3.3.4 Mise en place d'une campagne médiatique	51
3.3.5 Précarité du financement	51
3.3.6 Réserves envers un programme parallèle au PMRG	52
3.4 Profil des bénéficiaires du projet Justice hoodistique	53
3.4.1 Profil sociodémographique des participants	53
3.4.2 Vie sociale des participants	57
3.4.3 Expériences traumatisantes	60
3.4.4 Gestion des émotions et bien-être	62
3.4.5 Facteurs de protection	64
3.5 Forces du projet	67
3.5.1 Représentation	67
3.5.2 Bienveillance et implication collective	69
3.5.3 Flexibilité	74
3.6 Limites du projet Justice hoodistique	75
3.6.1 Hétérogénéité des communautés noires	75

3.6.2	<i>Barrières linguistiques</i>	76
3.6.3	<i>Partage d'informations</i>	76
3.6.4	<i>Accompagnement à long terme</i>	77
3.6.5	<i>Contraintes spécifiques au travail avec les mineurs</i>	78
3.6.6	<i>Accusation à tort</i>	79
3.7	Changements perçus	81
3.7.1	<i>Perception positive des services psychosociaux</i>	81
3.7.2	<i>Développement personnel</i>	81
3.7.3	<i>Motivation à insuffler à la communauté</i>	82
3.7.4	<i>Apprentissages</i>	83
3.8	Perspectives pour le projet Justice hoodistique selon les acteur.ice.s	85
3.8.1	<i>Amélioration de l'expérience des participants</i>	85
3.8.2	<i>Environnement et structure du projet</i>	88
3.8.3	<i>Pérennisation et développement du projet</i>	91
4.	DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION	92
4.1	Changements perçus chez les bénéficiaires et réparation du tort	92
4.2	Engagement envers les valeurs : un rôle clé dans la réussite du projet	94
4.3	Suivi psychosocial : entre défis et bienfaits	95
4.4	Configuration des cohortes par âge et dialogue intergénérationnel	98
5.	CONCLUSION	102
6.	BIBLIOGRAPHIE	104
7.	ANNEXES	106
7.1	Annexe 1 : Grille de groupes de discussion pour les intervenant.e.s	107
7.2	Annexe 2 : Grille de groupes de discussion pour les collaborateur.rice.s	110
7.3	Annexe 3 : Canevas du journal de bord à compléter par les intervenant.e.s et formateur.rice.s durant les retraites	112
7.4	Annexe 4 : Grille d'entrevue individuelle avec les participants	114
7.5	Annexe 5 : Questionnaire pour les participants à l'Espace Évaluatif Retraite	118

7.6 Annexe 6 : Liste des variables de la base de données interne pour les participants au projet (3 questionnaires)	119
7.7 Annexe 7 : Engagement à la confidentialité à signer par les assistant.e.s d'évaluation engagé.e.s dans le cadre de cette évaluation	142
7.8 Annexe 8 : Calendrier des retraites du projet Justice hoodistique	143

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Processus de référencement pour Justice hoodistique	44
Figure 2 : Répartition des bénéficiaires du projet selon leur âge et leur occupation	54
Figure 3 : Proportion des participants ayant rapporté avoir été victimes de discrimination ou de propos discriminatoires	61
Figure 4 : Proportion des participants selon leur perception de l'état de leur santé mentale en début et fin de projet	62
Figure 5 : Mots représentant les objectifs futurs des participants	65
Figure 6 : Niveau de satisfaction des participants par rapport à leur vie	66

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Objectifs d'évaluation, sources de données et participant.e.s à l'évaluation	4
Tableau 2 : Aperçu des points positifs et des défis des composantes du projet	22
Tableau 3 : Aperçu des facilitateurs et des obstacles à la mise en œuvre de Justice hoodistique	43
Tableau 4 : Les recours des bénéficiaires du projet pour améliorer leur santé mentale	64

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

CAVAC	Centre d'aide aux victimes d'actes criminels
CLSC	Centre local de services communautaires
GAS	Goal attainment scaling
DPJ	Direction de la protection de la jeunesse
DPCP	Directeur des Poursuites Criminelles et Pénales
LSJPA	Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents
MJQ	Ministère de la Justice du Québec
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PMRG	Programmes de mesures de rechange général

1. INTRODUCTION

Justice hoodistique, initié par l'organisme Hoodstock, est intégré aux programmes de mesure de rechange général (PMRG) et de sanctions extrajudiciaires, proposant une approche innovante de la justice réparatrice à Montréal-Nord. Ce projet-pilote, qui ciblait initialement les jeunes hommes noirs de 12 à 25 ans souvent confrontés à la marginalisation, à la discrimination et à la criminalisation, a été offert exclusivement aux personnes noires s'identifiant comme hommes du 1er avril 2022 au 31 mars 2024.

Le projet propose des solutions axées sur la réhabilitation et la médiation, plutôt que sur la punition. En plus de traiter les infractions mineures, il se concentre sur l'analyse des dynamiques sociales et des inégalités systémiques, cherchant à offrir des alternatives plus équitables et adaptées aux réalités des personnes des communautés noires. En s'éloignant du modèle punitif traditionnel, Justice hoodistique vise à réintégrer ces personnes dans la société de manière constructive, en renfor-

çant les liens communautaires et en promouvant la responsabilisation personnelle.

Tout au long du projet, une approche holistique, multidisciplinaire et intersectorielle a été favorisée, dans laquelle l'être humain est considéré dans toute sa complexité, et non seulement sous l'œil de la criminalité et de la victimisation. Qu'elle soit envers la collectivité ou envers la victime, la réparation est au cœur de ce projet, tout comme l'est la reconstruction de soi.

L'équipe d'évaluation a eu l'opportunité d'accompagner l'équipe du projet depuis le début du processus de déploiement. La démarche d'évaluation vise à documenter deux volets, à savoir (1) la mise en œuvre; et (2) les résultats dans une approche développementale axée sur les apprentissages – autant ce qui fonctionne que ce qui fonctionne moins bien – afin de soutenir l'équipe du projet tout au long de la mise en œuvre.

Ce rapport présente donc le fruit de cette démarche d'évaluation. Après avoir exposé l'approche et la méthode d'évaluation adoptées, nous présenterons les résultats de l'évaluation de la mise en œuvre et des résultats du projet Justice hoodistique. Les résultats mettent en évidence l'importance et les bienfaits du projet sur les participants bénéficiaires, mais également les défis rencontrés lors de sa mise en œuvre. La conclusion présente quelques pistes de réflexion supplémentaires et des recommandations quant à l'amélioration du projet et sa pérennisation.

2. APPROCHE ET MÉTHODE D'ÉVALUATION

L'approche proposée est l'évaluation développementale (Patton, 2011), idéale pour soutenir l'implantation d'interventions innovantes comme celle mise en œuvre par l'organisme Hoodstock.

Sur le plan méthodologique, cette approche permet l'utilisation d'une variété de méthodes et de procédures, pourvu qu'elles soient centrées sur l'utilisation, compatibles avec la complexité de l'intervention, qu'elles offrent l'opportunité de mieux comprendre et soutenir le développement du projet et qu'elles permettent de faire le portrait des dynamiques du système dans lequel l'intervention se situe (Patton, 2011).

Dans cette perspective, le devis proposé est un devis flexible (Robson, 2002), mixte de type concomitant qui combine des méthodes quantitatives et qualitatives pour étudier un phénomène de façon complémentaire (Pluye, 2012). Les méthodes quantitatives ont permis de documenter les aspects liés à l'atteinte des objectifs des participants et aux résultats im-

médiats du projet. Les méthodes qualitatives sont utilisées pour documenter les processus de mise en œuvre du projet ainsi que la perception des acteur.ice.s quant à l'implantation, le succès du projet et les résultats à moyen terme.

La méthode d'évaluation était principalement qualitative pour le volet mise en œuvre et mixte pour le volet résultats du devis. L'objectif étant de documenter le contexte, les processus, les difficultés et les enjeux, ainsi que la perception des participants du projet de Justice hoodistique.

Le tableau ci-dessous présente un aperçu des objectifs d'évaluation, des sources de données et des participant.e.s à l'évaluation. Le tout sera décrit par la suite de façon détaillée.

Tableau 1 : Objectifs d'évaluation, sources de données et participant.e.s à l'évaluation

Objectifs d'évaluation (Pourquoi?)	Outils / source de données (comment?)	Participant.e.s (qui?)
Documenter le contexte, les processus, les difficultés et les enjeux du projet, favoriser l'échange des expériences individuelles des intervenant.e.s et collectiviser l'apprentissage dans une perspective d'amélioration du projet	Groupes de discussion (n=5)	Intervenant.e.s Formateur.rice.s
Documenter les difficultés et les enjeux rencontrés lors des retraites	Journaux de bord (n=26)	Intervenant.e.s Formateur.rice.s
Documenter les bonnes pratiques, les difficultés et les enjeux rencontrés lors des retraites	Post-mortem des retraites (n=12)	Intervenant.e.s Formateur.rice.s
Documenter le contexte, les processus, les difficultés et les enjeux du projet	Entrevues individuelles	Collaborateur.trice.s ¹ (n=3) Mentor du projet (n=1)
Documenter la perception des participants du succès du projet	Entrevues individuelles (n=5)	Participants bénéficiaires du projet
Évaluer la satisfaction des participants	Espace de parole évaluatif durant la retraite (n=5)	Participants bénéficiaires du projet (n= 20)
Établir un portrait sociodémographique des participants	Questionnaires profil des participants	Participants bénéficiaires du projet (n =19)
Évaluer l'efficacité du projet	Mesure d'atteinte des objectifs (GAS)	Participants bénéficiaires du projet (n= 9)

1 Les collaborateur.rice.s du projet Justice hoodistique sont des partenaires institutionnels, à savoir le ministère de la Justice du Québec, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) du Nord-de-l'Île-de-Montréal, des organismes de justice alternative (Équijustice, TRAJET) les membres du comité de recherche et d'élaboration (dont M^e Dominique Bernier) et des membres du service aux collectivités de l'UQAM (dont Mélanie Pelletier).

2.1 COLLECTE DE DONNÉES

Nous présenterons la démarche de collecte de données pour chacune des sources de données citées dans le tableau 1. La collecte de données s'est déroulée du 21 octobre 2022 au 25 mars 2024.

2.1.1 Groupes de discussion

À la fin de la première phase du projet, nous avons réalisé un groupe de discussion avec les intervenant.e.s du projet et un autre avec les formateur.rice.s. Vers la fin de la seconde phase, trois groupes de discussion ont été réalisés avec :

- Intervenant.e.s (n=4)
- Formateur.rice.s (n=6)

Les thématiques suivantes ont été discutées :

1. Facteurs favorables et obstacles à la mise en œuvre des différentes composantes du projet (volet mise en œuvre du projet);
2. État de la collaboration avec des organismes publics ou communautaires (volet mise en œuvre du projet);
3. Effets perçus du projet de Justice hoodistique pour l'organisme, les intervenant.e.s et les bénéficiaires (volet résultats du projet);
4. Recommandations en vue d'améliorer le projet pour les phases subséquentes;
5. Stratégies de dissémination et de pérennisation du projet.

En tout, 11 participant.e.s ont pris part aux 5 groupes de discussion. Les grilles de questions pour les groupes de discussion sont reprises en Annexes 1 et 2.

2.1.2 Journaux de bord

Nous avons développé un journal de bord numérique – en utilisant « Forms » de la suite Office 365 – afin de documenter l'expérience de la retraite du point de vue des intervenant.e.s et des formateur.rice.s. Chacun.e a eu accès à un journal de bord numérique qu'ils ont rempli à la fin de chacune des retraites (26 au total). Ils ont partagé leurs perceptions quant aux thématiques suivantes :

- Dynamique du groupe;
- Ce qui a bien fonctionné, ce qui a moins bien fonctionné et pourquoi;
- Ce qui devrait être revu ou amélioré pour les prochaines retraites et;
- Tout autre élément qu'ils jugent pertinent à partager.

Le canevas du journal de bord est repris en Annexe 3.

2.1.3 Rencontres post-mortem

Dans une perspective d'amélioration continue, l'équipe du projet planifiait une réunion post-mortem dans les jours qui suivaient la fin de chaque retraite afin de :

- revenir sur le déroulement des retraites;
- savoir quel était le ressenti des intervenant.e.s et des formateur.rice.s après la retraite;
- définir si les objectifs fixés pour la retraite ont été atteints;
- mettre en exergue les points forts de la retraite;
- identifier ce qui pourrait être amélioré à l'avenir.

Permettre à chacun.e de faire part de sa propre expérience et exprimer les éventuelles difficultés vécues lors des retraites a contribué à l'amélioration de la communication au sein de l'équipe et du projet lui-même.

Ces réunions rétrospectives ont été enregistrées, transcrites et analysées afin de documenter et améliorer le processus.

2.1.4 Entrevues individuelles

Les entrevues individuelles ont été planifiées avec les bénéficiaires du projet (ayant accepté une entrevue individuelle) durant leur deuxième retraite, et elles ont eu lieu avant la fin de leur participation au projet. 5 participants sur les 12 qui ont accepté une entrevue individuelle ont été rencontrés en personne ou via Zoom afin de discuter de :

- Leur trajectoire de vie;
- Leur milieu de vie;
- Leur participation au projet;
- Leurs aspirations après le projet;
- Les effets perçus du projet;
- Leur satisfaction du projet.

Une compensation sous forme de carte-cadeau virtuelle d'une valeur de 20\$ a été remise aux participants bénéficiaires du projet pour leur participation.

Malgré le lien de confiance établi avec les participants bénéficiaires du projet au sein de l'espace évaluatif, le recrutement des participants comportait des défis. Seulement 5 participants bénéficiaires du projet sur 20 ont pu être rencontrés. La grande majorité des bénéficiaires du projet travaillent à temps plein, et il leur était difficile de se libérer pour une entrevue malgré la flexibilité démontrée

par l'assistante de recherche pour s'adapter à leurs horaires, et l'option de procéder à une entrevue via Zoom.

La grille d'entrevue individuelle avec les participants bénéficiaires du projet est reprise en Annexe 4.

Des entrevues individuelles ont également été menées avec :

- Acteur.rice.s anciennement impliqué.e.s dans le projet justice hoodistique
- Membres de l'équipe de Justice hoodistique

2.1.5 Espace de parole évaluatif durant la retraite

Les participants bénéficiaires du projet ont été invités, à la fin de chacune des retraites, à une séance d'évaluation formative concernant les activités dont ils ont bénéficié durant la retraite (ateliers, etc.). Durant cette discussion ouverte d'une heure, où seul.e.s les membres de l'équipe d'évaluation étaient présent.e.s afin d'assurer la confidentialité et l'anonymat aux participants et favoriser leur participation et le partage de leur perception, les participants ont parlé de :

1. Leur appréciation de la retraite de façon générale : le lieu, les activités, le déroulement, la planification, les thématiques, etc.;
2. Les apprentissages qu'ils ont faits à travers les différentes activités et ateliers de la retraite;
3. L'activité qui les a le plus marqués;
4. Les ateliers et les activités à garder absolument dans le projet.

Les données collectées ont permis de voir, selon le point de vue et l'expérience des participants, quels éléments du projet devaient être améliorés.

Au total, 20 participants ont pris part aux 7 espaces évaluatifs d'une durée moyenne d'une heure. La grille de questions est reprise en Annexe 5.

2.1.6 Questionnaires profil des participants

Nous avons codéveloppé avec l'équipe du projet un questionnaire en ligne sur LimeSurvey visant à collecter des données sociodémographiques et de profil à propos des participants bénéficiaires dès leur entrée dans le projet. Le questionnaire a été structuré en sous-questionnaires – regroupés en trois thématiques distinctes – qui ont été remplis à trois reprises. Le premier questionnaire concerne les données sociodémographiques des participants permettant d'établir leur profil, les deux autres s'intéressent à la trajectoire de vie et à la satisfaction des participants. Certaines questions sont longitudinales alors que d'autres ne sont posées qu'une seule fois. 19 participants ont répondu aux 3 sous-questionnaires, en présence de leur intervenant.e, durant les rencontres préalables aux retraites. Parmi eux, 17 ont autorisé l'équipe d'évaluation à accéder à leurs données et un participant a quitté le projet. Les données du questionnaire ont permis à l'équipe de constituer une base de données au sujet des participants. La liste des variables de la base de données interne pour les participants au projet est présentée en Annexe 6.

2.2 ANALYSE DES DONNÉES

Les données **qualitatives** ont été analysées suivant une approche inductive. Toutes les

entrevues individuelles et les groupes de discussion ont été retranscrits intégralement. Les journaux de bord ont été exportés directement du OneDrive. Le traitement de l'ensemble de ces données a été fait avec le logiciel NVivo 12. Initialement, une lecture approfondie a permis de se familiariser avec le contenu et d'identifier les premiers codes descriptifs. Ces codes ont été organisés dans un système hiérarchique initial, formant un arbre de codification préliminaire.

À travers des itérations successives, cet arbre a été raffiné : les codes ont été revus, fusionnés, ou affinés, puis alignés avec les grands thèmes émergents pour mieux refléter les interrelations. Ce processus itératif a permis d'établir un cadre de codification robuste, facilitant une analyse thématique précise (Braun & Clarke, 2006). Des revues entre les membres de l'équipe d'évaluation et des discussions collaboratives ont contribué à valider et à affiner davantage l'arbre de codification, assurant ainsi une interprétation précise et fiable des thèmes identifiés.

Les données **quantitatives** ont été obtenues en trois parties à travers le questionnaire soumis aux participants bénéficiaires du projet. Les données des participants n'ayant pas consenti à ce que l'équipe d'évaluation accède à leurs données ont été exclues. Après vérification, des données issues des trois fichiers et l'analyse des doublons possibles, les données quantitatives ont été analysées sur Excel en raison de la taille réduite de l'échantillon.

Ainsi, les données d'un total de 17 participants sur les 20 bénéficiaires du projet (un participant s'était désisté) ont été retenues pour analyse. Nous avons procédé à des analyses descriptives pour chacune des questions. Également, des analyses comparatives

ont été menées pour apprécier l'évolution de certains aspects au fil du projet. Les résultats sont présentés sous forme de graphiques et de tableaux à la section « Résultats ».

Plus généralement, toutes les données qualitatives provenant des entrevues individuelles et des groupes de discussion, ont été enregistrées puis retranscrites dans leur intégralité, anonymisées et transférées vers NVivo 12 aux fins de codification et d'analyse.

Nous avons procédé à une lecture transversale des données qualitatives et quantitatives afin de trianguler les données et renforcer les constats. Nous avons confronté et croisé ces deux types de données pour examiner la cohérence entre les résultats obtenus par les différentes méthodes. Cette lecture transversale a permis de valider les thèmes émergents de l'analyse qualitative avec les tendances statistiques établies par l'analyse quantitative. Lorsque des divergences apparaissaient, elles ont été explorées pour comprendre les écarts et enrichir notre interprétation des données (Creswell & Clarke, 2017).

Une présentation des résultats préliminaires du bilan de la première année d'implantation de Justice hoodistique a été faite en octobre 2023 à l'équipe du projet, aux formateur.rice.s et aux collaborateur.rice.s. Vingt-deux (22) personnes ont participé à cet événement en ligne. Lors des ateliers en sous-groupe, il a été demandé aux participants d'émettre des recommandations, en répondant aux questions suivantes :

1. Dans une perspective de pérennisation de Justice hoodistique, quels éléments suggérez-vous de maintenir et quels éléments sont à modifier?

2. De façon générale, quelles recommandations souhaiteriez-vous apporter?
3. Y-a-t-il des éléments à renforcer au niveau de la démarche d'évaluation?

Les commentaires recueillis durant les ateliers en sous-groupe et lors du post-mortem de l'événement (tenu uniquement avec l'équipe du projet) nous ont permis d'ajuster et de réorienter notre analyse.

2.3 CONSIDÉRATIONS ÉTHIQUES

Nous souscrivons aux normes éthiques et déontologiques de la Société québécoise d'évaluation de programmes et de la Société canadienne d'évaluation. De plus, la présente démarche évaluative a été soumise au comité éthique à la recherche de l'École nationale d'administration publique et une certification éthique a été obtenue le 1er septembre 2022.

L'équipe d'évaluation a pris le temps de bien expliquer aux participants au projet leur liberté de participer aux activités d'évaluation sans que ce choix ne leur porte préjudice ni n'influence leur participation au projet. L'équipe d'évaluation s'est également assurée de bien expliquer les objectifs de l'évaluation de façon générale, les objectifs et la pertinence de chacune des activités de collecte de données lors desquelles nous avons rappelé les normes éthiques en matière d'anonymat, de confidentialité et de possibilité de retrait ou de refus de participer à des activités de façon partielle ou complète sans que cela n'entraîne de répercussions.

L'équipe d'évaluation s'est assurée que les participants avaient bien compris le contenu du formulaire d'information et de consentement et avaient donné un consentement éclairé. Plus spécifiquement, pour le recrutement des

participants, l'intervenante a présenté brièvement l'évaluation et demandé l'autorisation afin qu'un membre de l'équipe d'évaluation puisse les contacter pour présenter plus en détail l'évaluation, répondre aux questions et demander le consentement des participants. Les participants ont été contactés via le moyen qu'ils ont fourni à l'équipe d'évaluation (courriel ou téléphone). Lors de ce premier contact, les principes éthiques en termes de volontariat, anonymat et confidentialité leur ont été expliqués. En aucun cas les membres de l'équipe du projet ou de l'organisme subventionnaire n'ont eu ou n'auront accès à leurs données sous aucune forme. Seuls les résultats présentés de façon anonyme ont été publiés selon les différentes modalités de mobilisation des résultats.

Les données quantitatives provenant des questionnaires profil des participants ont été compilées et transférées vers Excel afin d'exploiter les données. Afin de s'assurer de la sécurité des données, celles-ci ont été conservées sur un SharePoint institutionnel sécurisé auquel seules les personnes autorisées ont accès.

L'équipe du projet, l'équipe d'évaluation ainsi que toute autre personne impliquée dans le cadre de l'évaluation de ce projet ont signé un engagement à la confidentialité (voir le canevas en annexe 7). Donc seules l'évaluatrice principale et les personnes qui travaillent sous sa supervision et ayant signé un engagement à la confidentialité ont eu accès aux données collectées dans le cadre de cette évaluation. Afin de garantir la confidentialité des participants bénéficiaires du projet et de s'assurer que des données mêmes dénominalisées ne permettront pas de reconnaître des participants à l'évaluation, les données brutes

n'étaient accessibles ni à l'organisme bénéficiaire du financement ni à l'organisme subventionnaire, à savoir Santé publique Canada. Par ailleurs, tous les prénoms des participants à l'évaluation du projet (intervenant.e.s, formateur.rice.s et collaborateur.rices) ont été remplacés par des prénoms fictifs.

2.4 LIMITES ET DÉFIS DE LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION

Observations non participantes

L'assistante d'évaluation devait procéder à des observations non participantes lors de la première retraite de chaque cohorte. Aucune grille d'observation n'a préalablement été établie afin de prendre fidèlement en note le déroulement des retraites. Cependant, à la suite de la première session d'observation, des réflexions critiques ont émergé au sein de l'équipe du projet concernant la présence de l'équipe d'évaluation et la nature de l'espace créé par la retraite.

Il est apparu que l'équipe d'évaluation, ne comprenant pas de personnes noires, pourrait influencer négativement l'authenticité et la sécurité de cet espace dédié spécifiquement aux personnes noires. La présence de l'assistante d'évaluation, en tant qu'observatrice extérieure non participante, risquait de créer une atmosphère de surveillance plutôt que de soutien, accentuant une dynamique de pouvoir inappropriée qui ne respectait pas la vulnérabilité des participants. Cette configuration pouvait potentiellement altérer la dynamique du groupe et compromettre la nature bienveillante et sécurisante de la retraite. Par conséquent, afin de préserver l'intégrité et l'efficacité de l'espace de retraite comme un lieu de partage et de développement personnel pour

les participants, les deux équipes ont pris la décision conjointe d'annuler les sessions d'observation subséquentes. Cette décision reflète l'engagement envers une évaluation sensible au contexte et respectueuse de toutes les parties prenantes. Toutefois, l'équipe d'évaluation disposait par conséquent de moins d'information sur le déroulement des retraites.

Mesure d'atteinte des objectifs

Afin de mesurer l'atteinte des objectifs que le participant lui-même s'est donnés durant sa participation au projet - et d'évaluer par conséquent l'efficacité du projet en documentant les progrès du participant dans l'atteinte de ses objectifs - nous avons adapté et utilisé l'outil *Goal attainment scaling* (GAS) développé par Kiresuk et Shermann (1968)¹. Cet outil a été animé par la criminologue de l'équipe du projet :

1. lors des premières rencontres avant les retraites;
2. à la suite de la deuxième retraite;
3. à la fin de la participation.

Neuf participants ont rempli cet outil afin de suivre temporellement l'atteinte des objectifs des participants. Les résultats obtenus étaient inexploitable, par conséquent l'équipe d'évaluation n'a pas pu les utiliser. L'analyse a montré que l'outil n'avait pas été rempli correctement. Plusieurs facteurs peuvent expliquer cette situation. D'une part, il est possible que les instructions données aux participants n'aient pas été suffisamment claires ou adaptées, ce qui a pu entraîner des erreurs ou des incompréhensions dans le remplissage des formulaires. D'autre part, l'outil lui-même,

bien que robuste dans des contextes de recherche bien contrôlés, pourrait s'être avéré trop complexe ou inadapté aux besoins spécifiques et au contexte des participants à l'évaluation.

En conséquence, les résultats obtenus n'ont pas pu être utilisés pour évaluer objectivement les progrès des bénéficiaires du projet Justice hoodistique dans l'atteinte de leurs objectifs personnels. Cette situation illustre l'importance de s'assurer que les outils de mesure sont non seulement théoriquement valides, mais aussi pratiquement applicables et bien compris par tous les utilisateurs impliqués dans le processus d'évaluation.

Questionnaire profil participants

La taille réduite de l'échantillon - 17 participants sur les 20 bénéficiaires du projet - représente la véritable limite des données quantitatives.

Recrutement des participants bénéficiaires du projet

Il a été difficile de joindre les bénéficiaires du projet qui avaient accepté une entrevue individuelle, et ce en raison de leurs engagements professionnels (horaire de travail, etc.) ou familiaux. Bien que l'équipe d'évaluation leur ait proposé des accommodements en termes d'horaire et de mode d'entrevue (présentiel, Zoom ou téléphone), seulement 5 bénéficiaires ont pu passer une entrevue individuelle.

Parmi d'autres limites rencontrées, nommons la difficulté à obtenir des disponibilités communes pour les groupes de discussion, ce qui a amené l'équipe d'évaluation à organiser da-

2 Revu entre autres en 1994 par Kiresuk, Smithe et Cardillo.

vantage d'entrevues individuelles pour s'assurer d'avoir recueilli la perception du plus grand nombre d'acteur.ice.s du projet. En outre, le temps alloué à l'équipe d'évaluation pour réaliser les espaces évaluatifs auprès des bénéficiaires du projet s'est avéré insuffisant, incitant à ajuster la grille d'évaluation afin de recueillir un maximum de données en un temps limité. Enfin, mentionnons qu'en raison de l'évolution rapide du projet et des changements et ajustements qui sont venus le ponctuer, l'équipe d'évaluation a parfois manqué de contexte et de certains témoignages, ce qui a représenté un défi supplémentaire lors de la collecte de données.

3. RÉSULTATS

La section des résultats présente une analyse des multiples facettes du projet Justice hoodistique. Elle débute par la conceptualisation du projet, couvrant la genèse, les valeurs et les objectifs. Ensuite, elle explore la structure actuelle du projet, les facilitateurs et les obstacles rencontrés lors de la mise en œuvre, ainsi que le profil des bénéficiaires du projet. Les résultats abordent également les changements perçus chez les bénéficiaires du projet, les forces, les limites du projet et concluent avec les perspectives d'avenir envisagées par les acteur.ice.s impliqué.e.s. Cette structure permet une compréhension complète du projet Justice hoodistique.

3.1 CONCEPTUALISATION DU PROJET

Cette sous-section se divise en trois parties principales : la **genèse et le contexte du projet** Justice hoodistique abordant la mission et les **valeurs** initialement prévues, les valeurs telles que rapportées par les acteur.ice.s, et les **objectifs du projet** tels que rapportés par les

acteur.ice.s. Ces parties permettent de comprendre comment le projet a été pensé et planifié, et quelles étaient les attentes des acteur.ice.s clés impliqué.e.s.

3.1.1 Genèse et contexte du projet Justice hoodistique

Idée originale du projet

L'idée originale du projet Justice hoodistique est née d'une réflexion sur les réalités sociales et judiciaires auxquelles est confrontée la communauté de Montréal-Nord. Cette initiative a été motivée par la reconnaissance d'une disproportion alarmante dans le système judiciaire, où les personnes noires sont surreprésentées, reflétant des inégalités systémiques profondes et des biais discriminatoires persistants. La volonté de concevoir un projet qui adresse directement cette problématique s'est appuyée sur l'importance d'agir à la source des inégalités et de fournir des solutions adaptées et ciblées afin d'instaurer un changement durable.

Au cœur de Justice hoodistique réside l'ambition de créer un espace sécurisant et affirmatif pour les personnes noires, un lieu où elles peuvent non seulement trouver refuge face à un système souvent perçu comme hostile, mais aussi où elles peuvent s'épanouir, se découvrir, et reconstruire une image positive de soi. Le projet se veut donc un contrepoids à la surjudiciarisation, offrant des alternatives concrètes à travers des ateliers, des rencontres et des suivis psychosociaux qui prennent en compte la complexité de leurs expériences vécues et de leurs identités.

L'idée était de mettre en place un cadre qui non seulement prévient la récidive en s'attaquant aux causes profondes des comportements à risque, mais qui promeut également la réparation, la réflexion personnelle et le développement de compétences. En reconnaissant les défis spécifiques auxquels font face les jeunes Noirs, de l'accès limité à des ressources primordiales, à la stigmatisation et aux obstacles systémiques, Justice hoodistique aspire à leur fournir les outils nécessaires pour naviguer dans ces réalités, tout en valorisant leur potentiel et leurs contributions à la société.

La genèse du projet s'inscrit donc dans une démarche de justice réparatrice et communautaire, cherchant à rétablir l'équilibre et à encourager un dialogue constructif entre les individus et leur environnement. En plaçant les besoins et les voix de la communauté de Montréal-Nord au centre de son approche, Justice hoodistique vise à instaurer une dynamique de changement positif, enracinée dans le respect, l'écoute et la compréhension mutuelle. Ce faisant, le projet espère non seule-

ment adresser les symptômes d'un problème bien plus vaste, mais aussi contribuer à la transformation des structures et des mentalités qui perpétuent les inégalités et l'exclusion.

Justice hoodistique vise les jeunes hommes âgés de 18 à 34 ans¹, qui s'identifient comme Noirs, résidents à Montréal-Nord – et potentiellement dans des arrondissements de l'Est de l'île de Montréal – admettent les crimes commis et désirent participer au projet (Bentayeb et Mafuta, 2022). L'organisme a pour visée d'étendre le projet à moyen et long terme dans le Grand Montréal et à d'autres villes canadiennes.

Hoodstock, organisme bénéficiaire du financement

Hoodstock, établi à Montréal-Nord depuis 2009, a été créé à la suite d'un soulèvement populaire lié au décès de Fredy Alberto Villanueva². Hoodstock est reconnu pour ses initiatives sociales structurelles à Montréal-Nord et est impliqué dans diverses initiatives sociales visant à combattre le racisme systémique. En 2019, Hoodstock a établi un partenariat avec le ministère de la Justice du Québec et, depuis lors, offre un programme de mesures de rechange général en tant que pratique de sensibilisation pour les infractions considérées comme mineures.

Évaluation des besoins de la communauté de Montréal-Nord

L'évaluation des besoins de la communauté de Montréal-Nord a été une première étape dans la conceptualisation de Justice hoodistique.

1 L'âge a été étendu jusqu'à 65 ans pour augmenter la portée du projet, et ce, dès le lancement de Justice hoodistique en automne 2022.

2 Jeune de 18 ans d'origine hondurienne abattu par un agent du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM).

Pour adapter le programme aux besoins spécifiques de la communauté noire à Montréal, Hoodstock a collaboré avec le Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal. Cette collaboration a permis de développer et d'implémenter le projet en se basant sur des pratiques éprouvées. Dans ce cadre, un comité d'encadrement composé de deux professeures a été établi pour guider le projet de recherche et soutenir la procédure de demande de financement (Gignac, Bernier et Zagbayou, 2023). Ainsi, avant de lancer le projet, une démarche rigoureuse a été entreprise pour comprendre profondément les attentes et les besoins spécifiques de la communauté, en particulier en ce qui concerne les interventions judiciaires et les alternatives possibles offertes aux jeunes. La méthodologie adoptée a inclus des groupes de discussion avec des organismes communautaires et la diffusion d'un questionnaire ciblé, malgré les défis imposés par la pandémie de COVID-19.

Au départ, en 2020, l'idée était de collaborer étroitement avec les organismes communautaires locaux pour créer un réseau de soutien intégré, où les personnes référées par Hoodstock pourraient s'engager dans des activités correspondant à leurs intérêts, tels que la musique, dans des structures déjà en place comme en témoigne cette actrice du projet :

On a obtenu notre certification éthique puis on a décidé de rencontrer les organismes communautaires pour organiser des groupes de discussion pour savoir comment eux étaient prêts à accueillir... Parce qu'à l'époque, les organismes communautaires devaient accueillir les gens qui allaient être référés par Hoodstock, dans l'origine du projet. Au départ, un jeune qui voulait faire un projet de musique allait être accueilli par un organisme communautaire X qui

avait des projets de musiques pour les jeunes. On avait organisé fin février 2020 une première discussion avec les organismes communautaires (Marie-Claude, collaboratrice).

Cette collaboration visait à faciliter l'insertion sociale et le développement personnel des participants à travers des projets communautaires existants.

La première série de discussions avec les organismes a eu lieu début 2020. Cependant, l'arrivée de la pandémie a considérablement ralenti le processus d'engagement, mettant en suspens les groupes de discussion prévus et affectant la capacité des organismes à répondre aux besoins du projet. Tel que décrit dans le rapport de recherche intitulé *Justice hoodistique : à l'intersection de la justice réparatrice et transformative par et pour les communautés noires* (Gignac, Bernier et Zagbayou, 2023), en été 2020, des questionnaires ont été distribués à des organisations potentiellement impliquées dans l'implantation d'un projet, ou qui étaient en lien avec des résidents du quartier de Montréal-Nord. Onze questionnaires ont été envoyés à des responsables d'organismes communautaires, avec six réponses complètes reçues par courriel (Gignac, Bernier et Zagbayou, 2023). Ces questionnaires, traités de manière confidentielle, ont révélé une profonde détresse psychologique chez les personnes judiciairisées et les acteurs des organismes qui les côtoient (Gignac, Bernier et Zagbayou, 2023). Les répondants ont montré un intérêt pour la création d'un programme de justice réparatrice tout en soulignant un besoin d'information et de ressources.

Les résultats ont mis en évidence la perception d'une inefficacité du système de justice actuel, souvent associée à des chocs post-traumatiques. Un programme de justice répara-

trice est envisagé comme susceptible d'atténuer ces effets en réorientant les actions judiciaires vers des processus de guérison plutôt que de coercition, ce qui pourrait contribuer à améliorer la santé psychologique des communautés (Gignac, Bernier et Zagbayou, 2023).

Ce rapport de recherche démontre également que bien que certaines fonctions punitives et protectrices du système de justice aient été reconnues, la réhabilitation est souvent vue comme insuffisante ou contestée. Le système est perçu par certains comme discriminatoire et inadapté aux besoins des communautés racisées. Une minorité de répondants maintient l'idée de devoir « payer » pour le crime commis, mais sans passer par le système d'incarcération, préférant des méthodes plus dissuasives.

La justice réparatrice est largement perçue comme une option viable, même si une punition pour le crime est nécessaire, mais elle doit être orientée par des valeurs de respect, de bien-être, d'écoute et d'autonomie. Les fonctions de guérison, de désengorgement des tribunaux, de réhabilitation et de prévention d'autres crimes sont également valorisées.

Ainsi, les informations recueillies, malgré les circonstances, ont joué un rôle fondamental dans l'affinement de Justice hoodistique, permettant aux personnes initiatrices du projet d'ajuster leurs stratégies en fonction des réalités et des besoins exprimés par la communauté de Montréal-Nord et par les acteurs locaux. Cette étape a également mis en évidence l'engagement de Hoodstock à répondre à travers

ce projet de manière sensible et adaptée aux défis complexes auxquels sont confrontés les jeunes Noirs dans le système judiciaire, posant les bases d'une approche résolument centrée sur la communauté et ses besoins spécifiques.

3.1.2 Brève description de Justice hoodistique

Justice hoodistique est un projet de justice participative réparatrice, axé sur la participation de tou.te.s les acteur.ice.s affecté.e.s par le conflit (Bentayeb et Mafuta, 2022). Initialement, Justice hoodistique a été conceptualisé comme un programme à part entière de justice réparatrice pour les communautés noires. Aujourd'hui, Justice hoodistique s'inscrit comme une mesure de sensibilisation au sein du PMRG. Sous la juridiction du ministère de la Justice du Québec³ (MJQ), le PMRG s'inscrit dans le cadre légal et structurel de la justice réparatrice et est conçu pour offrir aux adultes⁴ de 18-64 ans des alternatives à la procédure pénale traditionnelle.

Justice Hoodistique vise la déjudiciarisation et la guérison des personnes accusées afrodescendantes à travers des mesures de rechange axées sur la réparation des torts causés à la personne et à la collectivité. Ce projet se distingue par son approche holistique et intersectionnelle qui considère l'être humain dans toute sa complexité, au-delà de la dichotomie criminalité-victimisation. Il implique activement tous les acteur.ice.s affectés par le conflit, y compris les bénéficiaires, leurs familles, et les membres de la communauté, ainsi que les acteur.ice.s judiciaires, assurant

3 Direction des programmes d'adaptabilité et de justice réparatrice.

4 Le PMRG visait les garçons et les hommes pour ce projet pilote. Dans la mesure où la criminalité des femmes étant différente de celle des hommes, Hoodstock souhaitait prendre le temps d'étudier comment le projet pourrait être adapté aux besoins des filles et femmes noires accusées.

ainsi une compréhension et une approche intégrée des défis spécifiques rencontrés par les afrodescendants.

Au cœur de Justice hoodistique, les méthodes employées sont diverses et adaptées aux contextes culturels et individuels des bénéficiaires du projet. Des ateliers de sensibilisation, des sessions de formation et des espaces de discussion, qui seront décrits plus bas, facilitent non seulement la compréhension des enjeux, mais aussi l'expression et le partage des expériences personnelles. L'accent est mis sur l'empowerment des bénéficiaires par des stratégies de reconstruction de l'estime de soi et de réhabilitation de l'image de soi, guidés par des intervenants psychosociaux, une criminologue et des formateur.ice.s issu.e.s de la communauté.

En somme, Justice hoodistique est une initiative de transformation sociale qui réaffirme l'importance de la communauté, de la culture et de la guérison collective dans le cadre de la justice réparatrice.

Mission de Justice hoodistique

Comme décrit dans le plan d'évaluation (Bentayeb et Mafuta, 2022) la justice hoodistique vise à :

- réduire la surreprésentation des personnes noires dans le système de justice criminelle;
- augmenter l'accessibilité à la justice pour les personnes défavorisées;
- offrir des ressources nécessaires pour la prise en charge par la personne accusée, la victime ou leur famille;

- favoriser la réinsertion sociale des personnes accusées;
- servir de médiation / réconciliation entre l'accusé et les personnes touchées par ses actions.

Tel que présenté dans la brochure Justice Hoodistique, de Hoodstock, le projet cible **les objectifs** suivants :

1. Offrir un espace de réflexion pour la personne accusée et la victime afin de les appuyer dans leurs processus de guérison;
2. Encourager la réintégration des personnes accusées à une participation sociale positive pour elles et les communautés;
3. Favoriser l'implication de la personne accusée, de la victime et de leur cercle social respectif aux décisions prises à leur égard;
4. Reconnecter les communautés noires à leurs cultures d'origine en offrant des mesures ainsi que des services culturellement adaptés;
5. Augmenter l'accessibilité à la justice pour les personnes défavorisées;
6. Donner accès à des ressources pour que la personne accusée, la personne victime et leurs familles puissent régler la situation.

Le projet repose sur les valeurs (Bentayeb et Mafuta, 2022) :

- d'équité, en favorisant les services adaptés culturellement aux personnes noires pour combattre l'inégalité;
- de justice, en favorisant l'accessibilité à la justice pour les personnes noires et les personnes défavorisées;

- de responsabilisation, en valorisant la reconnaissance des conséquences qu'une infraction criminelle peut engendrer;
- de guérison, en cherchant les causes sous-jacentes des problématiques;
- et d'accessibilité, en rompant les stigmatisations empêchant l'accès aux services.

► **Structure prévue**

Équijustice réfère la personne accusée à Hoodstock. Les intervenant.e.s de justice hoodistique rencontrent la personne accusée individuellement (une ou deux fois) avant la première retraite de guérison. Durant une fin de semaine, la personne accusée participe à cette première retraite de guérison durant laquelle elle suit des ateliers culturels et de Kasàlà⁵. Les intervenant.e.s rencontrent la personne accusée avant la deuxième retraite afin qu'elle s'exprime sur son expérience. Celle-ci participe à une deuxième retraite de guérison d'une fin de semaine durant laquelle des ateliers portant sur l'estime de soi/introspection et l'histoire des Noirs sont mis de l'avant. Une rencontre individuelle puis avec le cercle hoodistique composé des membres de la famille, amis, proches et d'intervenant.e.s ou d'actrice.s provenant de milieux multidisciplinaires ont lieu afin de déterminer la mesure applicable (ou une combinaison de mesures applicables).

Justice hoodistique, comme initialement conçu, proposait une série d'ateliers et d'activités visant à répondre aux besoins spécifiques de la communauté noire. Ces activités, planifiées pour se dérouler sur deux retraites

d'une fin de semaine chacune, visaient à offrir aux participants un espace pour l'exploration de soi, la connexion physique, la prise de conscience historique et la planification de l'avenir.

- **Ateliers de conditionnement physique** : Conçues pour renforcer le lien entre l'esprit et le corps, ces sessions offrent une opportunité de découvrir le bien-être physique comme composante clé de la santé mentale et de l'équilibre général.
- **Ateliers de Kasàlà** : Centrés sur l'expression de soi et l'affirmation personnelle, ces ateliers encouragent les participants à se découvrir et à valoriser leur individualité à travers la poésie et le récit.
- **Ateliers sur l'histoire des Noirs** : Visant à enrichir la connaissance des participants sur leurs origines et à valoriser l'histoire de leurs ancêtres, ces ateliers fournissent un contexte historique et culturel essentiel pour comprendre l'identité noire.
- **Atelier sur l'identité et plan d'avenir** : Destiné à aider les participants à mieux se connaître et à envisager leur avenir, cet atelier combine introspection et planification stratégique pour encourager les participants à définir leurs aspirations et objectifs de vie. L'atelier visait également à permettre aux participants d'identifier un modèle de la communauté noire pour en faire une inspiration.

5 Le Kasàlà peut être décrit comme un art oratoire d'inspiration africaine, un poème élogieux.

En complément de ces retraites, un suivi psychosocial devait être assuré à travers cinq séances individuelles, dispensées par un professionnel de santé mentale du Centre local de services communautaires (CLSC). Cette composante essentielle vise à offrir un soutien continu et personnalisé à chaque participant, renforçant ainsi les apprentissages et les découvertes réalisées durant les ateliers et les retraites. Les deux retraites, prévues dans un chalet situé en dehors de Montréal, offriront un cadre tranquille et propice à ces ateliers.

3.2 ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PROJET

La prochaine section offre un aperçu de l'évolution de la structure de Justice hoodistique, mettant en lumière les valeurs et les objectifs tels que définis par les acteur.ice.s du projet lors du déploiement de ce dernier ainsi que les quatre composantes principales : le suivi psychosocial, la retraite de guérison, le cercle hoodistique et la médiation. Elle inclut une présentation des forces et des limites de ces éléments et examine les évolutions et changements survenus depuis le lancement du projet en septembre 2021.

3.2.1 Valeurs du projet telles que rapportées par les acteur.ice.s

Les valeurs fondamentales de Justice hoodistique, telles qu'articulées par les intervenant.e.s et les formateur.rice.s du projet lors des entrevues dans le cadre de la collecte de données, reflètent une approche holistique et inclusive à la justice réparatrice, visant à transformer de manière positive la vie des participants.



Bien-être

Au cœur du projet, la promotion du bien-être occupe une place prépondérante selon les acteur.ice.s, s'efforçant d'améliorer la santé mentale et physique des participants. Cette valeur souligne l'importance d'un équilibre et d'une harmonie globale essentiels à la reconstruction personnelle et à la réintégration sociale.



Non-jugement

Justice hoodistique se distingue par son engagement à offrir un espace exempt de jugement où les participants peuvent librement partager leurs histoires et exprimer leurs émotions. Cette atmosphère de confiance et d'acceptation est cruciale pour encourager une ouverture permettant aux individus de se sentir compris.



Communauté

La force de la communauté est un pilier central du projet, visant à renforcer les liens entre les participants par le biais du soutien mutuel, mais aussi en impliquant la communauté du participant. Cette valeur cultive un sentiment d'appartenance et d'interdépendance, où chacun contribue à un environnement bienveillant et enrichissant, favorisant la guérison et l'empowerment collectifs comme en témoigne cette intervenante :

Je pense que c'est comme une approche, on pourrait même dire presque systémique, là. Parce que je sais que y en a même dans le processus de réparation. Des fois les victimes sont impliquées, des fois la famille peut être impliquée aussi, donc c'est vraiment de le considérer dans tout son système (Soraya, intervenante)



Compassion

La compassion guide toutes les interactions au sein de Justice hoodistique, prônant une approche empathique et attentionnée envers les participants. Cette valeur encourage à voir au-delà des circonstances immédiates de chaque individu pour comprendre et soutenir pleinement leur cheminement vers la réparation et l'autonomie.



Humanité

Enfin, le respect de l'humanité de chaque participant est fondamental, soulignant la dignité intrinsèque et le potentiel de chaque personne. Cette valeur est le rappel constant que, malgré les erreurs ou les défis, chaque individu mérite respect, considération et opportunités égales pour forger un avenir meilleur. Une intervenante souligne ici le caractère humain du projet :

Mais comme il y a une recherche de se rappeler que la personne est humaine. Je pense que notre [projet] est vraiment humain. Puis on regarde la personne dans toutes ses facettes, pas juste du fait qu'elle a été accusée d'une infraction. Je pense que ça c'est vraiment important dans notre [projet]. (Jessica, intervenante)

Ensemble, ces valeurs forment la colonne vertébrale de Justice hoodistique, définissant non seulement sa mission aux yeux des acteur.ice.s mais aussi sa méthode d'approche avec les participants. Elles insufflent au projet une qualité unique, où le bien-être, le non-jugement, la communauté, la compassion et l'humanité convergent pour créer un environnement propice à la transformation personnelle et sociale. De plus, il est important de noter que tou.te.s les acteur.ice.s du projet ont

nommé adhérer personnellement à toutes les valeurs de Justice hoodistique.

3.2.2 Orientations du projet selon les acteur.ice.s du projet

Selon les acteur.ice.s, le projet Justice hoodistique s'articule autour de deux principales orientations que nous développerons ici :

1. promouvoir l'équité sociale;
2. la reconstruction de soi.

En se basant sur la mission initialement prévue et décrite dans le plan d'évaluation (Bentayeb et Mafuta, 2022), les acteur.ice.s du projet Justice Hoodistique ont approfondi et adapté ces objectifs en fonction de leur interprétation de la mission initiale.



Orientation 1 : Promouvoir l'équité sociale

L'objectif central de Justice hoodistique est profondément ancré dans la lutte contre les oppressions systémiques qui affectent les communautés noires, en particulier à Montréal-Nord. Cette initiative vise à offrir une réponse constructive et réparatrice face aux injustices et aux déséquilibres flagrants du système judiciaire, cherchant à transformer la réalité de ceux qui y sont confrontés.

► Accès à la justice équitable



Le projet aspire à faciliter l'accès à des solutions de justice qui sont non seulement justes, mais également adaptées aux réalités spécifiques des communautés noires. Cette ambition se manifeste par des initiatives conçues pour offrir une solution de rechange au parcours judiciaire conventionnel, en proposant des voies de ré-

paration et de réhabilitation qui prennent en compte les expériences et les besoins des individus concernés. Comme l'indiquent certains témoignages, l'importance de rendre la justice plus accessible et adaptée aux réalités des communautés est une priorité claire du projet.

► **Réduction de la surreprésentation des personnes noires dans le système**



Justice hoodistique s'attaque frontalement aux biais et inégalités systémiques qui conduisent à une surreprésentation des personnes noires dans le système judiciaire. Le projet entend déconstruire les mécanismes qui perpétuent cette disproportion, en offrant des alternatives qui empêchent l'entrée ou éventuellement le retour dans le système de justice pénale. Des interventions ciblées cherchent à adresser et à corriger les impacts du profilage racial et des autres formes de discrimination qui influencent cette surreprésentation.

► **Identification des causes sous-jacentes de la criminalité**



Au-delà de la considération des symptômes, Justice hoodistique plonge dans l'exploration des causes profondes qui contribuent aux parcours qui mènent à la criminalité parmi les personnes noires. Ainsi, le projet cherche à comprendre les systèmes oppressifs – impérialistes, capitalistes, patriarcaux – qui limitent les opportunités de développement, d'encadrement et d'expression du potentiel. À travers cette compréhension, Justice hoodistique espère offrir des conditions propices au déploiement du potentiel des participants, en créant des espaces de croissance, d'éducation, et de soutien qui répondent à leurs besoins spécifiques.

Les témoignages recueillis soulignent une conscience collective parmi les acteur.ice.s du projet de la nécessité d'une justice réparatrice qui soit à la fois inclusive et sensible aux traumatismes historiques et actuels vécus par les communautés noires. Cette approche cherche non seulement à réparer le tort causé par le système judiciaire, mais aussi à reconstruire l'individu et la communauté dans son ensemble, en proposant des alternatives qui favorisent une réparation et une réhabilitation holistiques.



Orientation 2 du projet : Reconstruction de soi

Justice hoodistique s'engage aussi dans la reconstruction de soi des participants, un processus essentiel pour ceux qui ont été touchés par le système judiciaire. Ce volet du projet met l'accent sur plusieurs aspects clés visant à soutenir et à encourager la croissance personnelle et la réhabilitation.

► **Accompagnement**



Au cœur de Justice hoodistique se trouve un engagement envers l'accompagnement personnalisé des participants, visant à faciliter leur réinsertion sociale et professionnelle. Ce soutien continu est essentiel pour relever les défis post-judiciaires, offrant une structure et des ressources qui aident les individus à s'orienter vers un avenir plus positif et constructif.

► **Améliorer l'estime de soi**



Un des objectifs primordiaux du projet est d'encourager les participants à développer une image posi-

tive d'eux-mêmes, cruciale pour leur réhabilitation et leur bien-être général. En cultivant l'estime de soi, Justice hoodistique aide les individus à reconnaître leur valeur et leur potentiel, un pas important vers la reconstruction de leur vie.

► **Donner une seconde chance**



Justice hoodistique est fondé sur la croyance que chacun mérite une seconde chance. En permettant aux participants de réécrire leur parcours de vie, le projet offre des opportunités de changement et de croissance, soulignant que le passé ne définit pas l'avenir.

► **Guérison**



Le projet reconnaît l'importance de la guérison émotionnelle et psychologique dans le processus de réhabilitation. En fournissant des espaces sûrs pour l'expression personnelle et en abordant les traumatismes sous-jacents, Justice hoodistique facilite le chemin vers la guérison, permettant aux participants de surmonter les blessures passées et de construire une fondation solide pour l'avenir.

► **Offrir des ateliers afrocentriques**



En intégrant des contenus qui valorisent l'histoire, la culture, et les contributions des peuples afrodescendants, Justice hoodistique offre une perspective enrichissante qui vient affirmer l'identité noire. Ces ateliers afrocentriques sont cruciaux pour la reconstruction de soi, car ils permettent aux participants de se reconnecter avec leurs racines, d'apprendre une histoire souvent négligée, et de tirer fierté de leur héritage culturel.

À travers ces différents aspects, Justice hoodistique s'attache à fournir un cadre complet pour la reconstruction de soi, prenant en considération les besoins individuels tout en promouvant une approche holistique qui englobe le bien-être physique, émotionnel et social des participants. Ce faisant, le projet aspire à transformer les vies, offrant des chemins vers une réinsertion réussie et une vie épanouie.

Tableau 2: Aperçu des points positifs et des défis des composantes du projet

	 Descriptif	 Points positifs	 Défis	 Changement/adaptation au cours du déploiement
Suivi psychosocial	<p>Accompagnement personnalisé qui s'adapte aux besoins de chaque individu, facilitant son processus de guérison et de développement personnel.</p>	<p>Complémentarité avec les activités proposées.</p> <p>Approche douce qui prône l'écoute, le soutien et l'attention aux expériences de discrimination et de racisme systémique vécues par les participants.</p> <p>Changement dans la perception des bénéficiaires sur l'utilité des services psychosociaux.</p>	<p>Capacité limitée des bénéficiaires du projet à participer pleinement au suivi (contraintes personnelles, professionnelles ou familiales) et manque d'assiduité.</p> <p>Barrière à l'expression et à l'exploration des émotions et pensées profondes des bénéficiaires.</p> <p>Structure temporelle du projet.</p>	<p>Suivi assuré par une criminologue et non une intervenante en santé mentale du CLSC comme prévu.</p>

	 Descriptif	 Points positifs	 Défis	 Changement/adaptation au cours du déploiement
Retraites de guérison	<p>Séjours immersifs (deux)</p> <ul style="list-style-type: none"> à l'extérieur de la ville; conçus pour encourager la réflexion personnelle, la cohésion de groupe, et l'acquisition de compétences sociales et émotionnelles. 	<p>Choix des milieux de vie.</p> <p>Participation en présentiel.</p> <p>Complémentarité entre les ateliers.</p> <p>La présence de membres du Comité des ex-détenus.</p> <p>Les discussions intergénérationnelles.</p> <p>Adaptabilité des ateliers.</p>	<p>Intensité émotionnelle liée à certaines activités.</p> <p>Choix alimentaires ne répondant pas aux goûts de tous les participants.</p> <p>Gestion du temps (durée des retraites, horaire du check-out, etc.).</p>	<p>Ajustement de l'atelier sur l'histoire des Noirs – initialement conçu pour une transmission théorique d'informations – à un débat ouvert.</p> <p>Remplacement de l'atelier sur l'identité par un atelier sur l'estime de soi et la méditation.</p> <p>Remplacement du conditionnement physique par le yoga.</p> <p>Participation active des intervenant.e.s dans les ateliers des retraites.</p> <p>Introduction d'ateliers sur la gestion des émotions et la communication efficace.</p> <p>Collaboration avec un agent de sécurité.</p> <p>Engagement du comité des ex-détenus auprès des bénéficiaires.</p> <p>Transformation de la deuxième retraite en une retraite urbaine d'une journée.</p>

	 Descriptif	 Points positifs	 Défis	 Changement/adaptation au cours du déploiement
Cercle hoodistique	<p>Le cercle de justice hoodistique pour la personne accusée et la victime peut être constitué :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des membres de la famille, des amis proches, de la chargée de projet ou de l'intervenant.e en justice hoodistique et du ou de la psychothérapeute; • deux intervenant.e.s de Hoodstock travaillant sur le terrain, la chargée de projet ou l'intervenant.e en justice hoodistique ainsi que le.la psychothérapeute. 		<p>Difficulté pour les participants d'impliquer les membres de leur famille ou de leur communauté.</p>	

	 Descriptif	 Points positifs	 Défis	 Changement/adaptation au cours du déploiement
Médiation	<p>La médiation a lieu uniquement si la victime du tort commis accepte de participer.</p>	<p>Niveau de préparation et de soutien offerts aux intervenant.e.s par Équijustice pour le rôle de médiation.</p> <p>Rencontres hebdomadaires organisées par Équijustice pour partage des meilleures pratiques de médiation.</p> <p>La motivation des victimes à participer à la médiation.</p> <p>Sentiment de réparation et d'apaisement pour la victime.</p> <p>La médiation donne une voix tant à l'accusé qu'à la victime.</p> <p>Possibilité pour les victimes de proposer des mesures de réparation.</p>	<p>Réticence de certain.e.s acteur.ice.s clés à participer au processus.</p> <p>Dynamique de pouvoir déséquilibrée qui entrave un processus de médiation équitable.</p> <p>Neutralité compromise lorsque l'une des parties détient plus de pouvoir.</p>	

3.2.3 Composantes du projet

Suivi psychosocial

Le suivi psychosocial joue un rôle essentiel dans le soutien au bien-être et à l'engagement des participants au sein de Justice hoodistique. Il offre un accompagnement personnalisé qui s'adapte aux besoins variés de chaque individu, facilitant ainsi leur processus de guérison et de développement personnel.

Changements tout au long du projet

Au départ, l'équipe avait envisagé que ce suivi soit réalisé en collaboration avec une intervenante en santé mentale du CLSC. Toutefois, en raison d'un manque de ressources au niveau du CLSC, l'équipe a décidé d'engager une criminologue pour mener cette mission.

Points positifs du suivi psychosocial

Les participants ont rapporté que le suivi psychosocial les a aidés à s'ouvrir, à partager, et à changer leur perspective sur l'utilité des services psychosociaux. Ce changement de perspective est notable puisqu'ils étaient initialement sceptiques. Les participants rapportent que le suivi les a notamment aidés à avoir des perceptions différentes de leurs enjeux et à se sentir compris. Le suivi psychosocial et les ateliers de gestion des émotions ont été perçus comme très complémentaires aux autres activités proposées par le projet, enrichissant ainsi l'expérience globale des participants. Des acteur.ice.s du projet ont souligné l'importance d'une approche douce, permettant d'éviter toute coercition, et de prôner l'écoute et le soutien, tout en étant attentif aux expériences de discrimination et de racisme systémique vécues par les participants.

Défis du suivi psychosocial

Néanmoins, ce suivi psychosocial se heurte à des défis significatifs, notamment en ce qui concerne l'engagement des participants. Les réalités de vie complexes de certains individus, marquées par des contraintes personnelles, professionnelles, ou familiales, peuvent limiter leur capacité à participer pleinement au suivi. En effet, certains participants traversaient des étapes significatives dans leur vie ce qui entraînait un changement de priorités, comme devenir parent ou encore avoir un travail plus exigeant. Ces réalités limitaient leur capacité à assister aux séances.

De plus, la structure temporelle du projet, avec des cohortes s'étendant sur deux mois et incluant cinq séances de suivi entre les deux retraites, s'avérait insuffisante pour établir une alliance thérapeutique solide avec tous les participants. Cette contrainte de temps rend difficile la création d'un lien profond et significatif nécessaire à un travail psychosocial efficace. Aussi, la difficulté à maintenir une régularité dans les rencontres et à assurer l'assiduité des participants impactait négativement la construction d'une relation thérapeutique stable et fiable. Enfin, certains intervenant.e.s rapportaient des difficultés à accéder pleinement au monde interne des participants, soit en raison de leur inconfort avec le processus de suivi, soit à cause de limites personnelles telles que la difficulté à mentaliser ou à s'ouvrir sur leur monde émotif. Cette barrière à l'expression et à l'exploration des émotions et pensées profondes constituait un frein au développement d'un travail psychosocial approfondi.

Retraites de guérison

Les retraites de Justice hoodistique sont des séjours immersifs conçus pour encourager la réflexion personnelle, la cohésion de groupe et l'acquisition de compétences sociales et émotionnelles. En se déroulant dans un environnement propice au calme et à la réflexion, loin de la ville, ces retraites permettent aux participants de se reconnecter avec eux-mêmes et de tisser des liens solides avec les autres membres du groupe.

Les participants de Justice hoodistique participent à deux retraites de guérison durant le projet. Ces retraites se déroulent sur des fins de semaine. La première se déroule du vendredi soir au dimanche 11h. Et la deuxième se déroule un samedi en une seule journée de 6h du matin à 18h.

Les intervenant.e.s du projet rencontrent individuellement la personne accusée une ou deux fois avant la première retraite de guérison.

- **Première Retraite de Guérison.** Durant la retraite, des ateliers culturels et de Kasalà permettent aux participants de se connecter à leur culture, d'explorer l'art d'être humain à travers diverses formes d'expression et de réfléchir à leurs expériences personnelles et collectives.
- **Deuxième Retraite de Guérison.** Cette retraite offre des ateliers qui se focalisent sur l'estime de soi, l'introspection, et l'histoire des Noirs. L'atelier d'estime de soi est composé de cinq exercices à savoir *Juste comme moi*, *Journaling*, *le Bain sonore*, *la Dyade*, et *Soultrain of positive affirmation*. Ces ate-

liers visent à renforcer la persévérance scolaire et/ou l'intégration professionnelle des participants, en liant leur identité noire à leurs futurs idéaux.

Les objectifs de ces retraites incluent la reconnexion des participants à leur culture, la responsabilisation vis-à-vis de la victime ou de la communauté, la redéfinition des objectifs scolaires/professionnels, et la fourniture de ressources pour le développement personnel.

► Changements tout au long du projet

Les activités du projet Justice hoodistique ont été régulièrement réévaluées et modifiées en fonction des rétroactions des participants, des acteur.ice.s du projet et des contraintes logistiques. Cette démarche d'ajustement démontre la flexibilité des organisateur.ice.s face aux défis rencontrés durant la mise en œuvre du projet, soulignant leur détermination à offrir une expérience qui réponde non seulement aux besoins des participants, mais qui s'adapte également aux réalités pratiques du projet.

► Modification de la configuration des retraites

La compatibilité de l'horaire des retraites avec les obligations personnelles et professionnelles des participants est un sujet de préoccupation. Des participants travaillant habituellement ou assumant des responsabilités familiales trouvent difficile de s'engager pleinement dans le projet sans compromettre d'autres aspects de leur vie.

La gestion des disponibilités des formateur.ice.s a représenté un défi dans l'organisation des activités de Justice hoodistique, notamment pour les retraites qui étaient initiale-

ment prévues sur une fin de semaine complète. Face à cette contrainte, il est devenu évident que des ajustements étaient nécessaires pour maintenir l'intégrité et la qualité du projet tout en s'adaptant aux réalités des formateur.rice.s.

Les défis logistiques liés à l'éloignement des sites de retraites ont exigé des solutions créatives pour minimiser l'impact sur les participants et les formateur.rice.s. En réponse à ces difficultés, une adaptation majeure a été la transformation de la deuxième retraite en une retraite urbaine, permettant de réduire significativement les contraintes de temps et de distance. Ce changement a facilité la participation en éliminant le besoin de transport vers des lieux éloignés.

L'emplacement des retraites, tout en étant bénéfique pour l'immersion, peut représenter un obstacle pour ceux qui ont des horaires chargés ou des obligations familiales. La distance et le besoin de s'éloigner du quotidien pour participer aux retraites ne sont pas toujours compatibles avec les réalités de tous les participants.

Ainsi, dès les premiers mois, la configuration des retraites a été révisée, avec un passage d'une fin de semaine complète dans un endroit proche de la nature pour la deuxième retraite à une journée unique en milieu urbain. Ce changement visait à faciliter l'accès aux lieux des retraites et à réduire les contraintes temporelles pour les participants et les formateur.rice.s. Néanmoins, cette décision a reçu des avis partagés. Si certain.e.s ont valorisé la facilité d'accès d'une retraite urbaine, d'autres ont exprimé le sentiment qu'une retraite en nature offrait une expérience unique.



Introduction du yoga au lieu du conditionnement physique

Le remplacement de l'atelier de conditionnement physique par des séances de yoga a été influencé par plusieurs facteurs. D'une part, une intervenante qui est également professeuse de yoga a pu apporter son expertise et son intérêt personnel à cette activité. D'autre part, le coach initialement prévu pour le conditionnement physique a exprimé en début de projet – lorsque le nombre de participants était limité en raison de défis de référencement – des réserves quant à la pertinence de se déplacer pour des petites cohortes. Cette situation a conduit à envisager le yoga comme une opportunité pour enrichir le projet avec une activité jugée plus adaptée aux conditions et aux besoins du moment. L'introduction du yoga a rencontré un accueil très positif de la part des participants, ce qui a encouragé son maintien dans la programmation d'ateliers du projet.



Extension de l'âge et Remplacement de l'atelier sur l'identité

À l'origine, Justice hoodistique ciblait une tranche d'âge de 12 à 34 ans. L'extension de l'âge d'accès au projet Justice hoodistique jusqu'à 65 ans soulève plusieurs défis spécifiques liés aux écarts intergénérationnels parmi les participants. Les ajustements nécessaires tout au long de la mise en œuvre de Justice hoodistique, bien qu'essentiels pour l'adaptation du projet aux besoins changeants et à l'élargissement de sa portée, ont parfois engendré des difficultés dans la collaboration

entre les différent.e.s acteur.ice.s. Ces changements, impactant directement la conception et le contenu des ateliers, ont notamment conduit au départ d'une formatrice qui avait investi plus d'un an dans le développement d'un atelier spécifique pour le projet.

Une des principales raisons de l'extension de l'âge est liée à la difficulté au niveau du référencement. Toutefois, cela a nécessité de repenser des ateliers existants pour s'adapter à un public plus large et diversifié. Une intervenante a illustré cette situation :

Ben je vous dirais que par exemple on a dû refaire ou reconstruire l'atelier sur l'estime de soi et aspirations futures parce qu'au départ l'atelier était pour les 18 à 35 ans. Mais là, comment élargir la population adulte à 64 ans pour avoir un peu plus de référencement aussi? (Jessica, intervenante)

La révision de l'atelier sur l'identité, initialement axé sur l'exploration approfondie de l'identité raciale, ethnique, et future des participants, a conduit à son remplacement par un atelier sur l'estime de soi et la méditation. Cette modification répondait à l'élargissement de la tranche d'âge des participants, offrant un contenu pertinent pour un spectre plus large de participants et mettant l'accent sur la construction d'une image de soi positive et la pratique de la méditation. Une formatrice du projet décrit l'atelier initialement prévu :

L'objectif là, central, commun, c'est vraiment de les aider à explorer plus en profondeur la signification qu'ils accordent à leur identité, leur identité raciale et ethnique, mais aussi leur identité future, comme qu'est-ce qu'ils veulent faire plus tard, quand ils vont être adultes, où est-ce qu'ils se voient professionnellement, en termes de famille, en termes de mode de vie, etc. Là, vrai-

ment, de visualiser, de concrétiser, d'avoir une idée plus claire de ce qu'ils veulent pour leur vie d'adulte. Puis ensuite, après avoir exploré ça, je design des activités pour les aider à faire des connexions entre différentes parties de leur identité. (Sophie, actrice étape conception et déploiement initial de Justice hoodistique)

Bien que répondant à un besoin d'adaptation à un public plus large, ce changement a soulevé des préoccupations quant à la dilution de l'accent mis sur l'exploration de l'identité future des participants comme le mentionne une autre actrice du projet :

L'atelier identitaire, c'était vraiment un atelier. C'était la participation des jeunes dans leur propre avenir. Comparé au kasàlà c'est vraiment un atelier d'expression de soi. Mais après, le kasàlà oui tu te sens libéré parce que tu as libéré des émotions, mais tu n'as pas un plan de vie genre. Après, même pour la méditation c'est nice d'avoir une méditation, un groupe d'hommes qui s'encouragent ou un groupe de jeunes qui s'encouragent, mais après ça dès que tu rencontres quelque chose, je pense que l'effet dure un peu moins que quand tu t'assois puis tu choisis ton modèle puis là après tu te vois... L'atelier [sur l'identité] était vraiment fait dans le sens qu'il y avait une pancarte où les jeunes allaient coller et allaient dire ce qu'ils veulent. À la fin ce n'est pas juste « ah oui je connais mon histoire puis maintenant je peux mieux m'exprimer », mais il y avait en plus de ça genre « je sais un peu mieux où est-ce que je veux aller dorénavant. » (Clara, actrice étape conception et déploiement initial de Justice hoodistique)

Ce changement marque un tournant significatif, élargissant considérablement la portée du projet, mais introduisant aussi des questions sur la pertinence des activités pour une audience aussi vaste.

La diversité des âges parmi les participants de Justice Hoodistique, s'étendant de l'adolescence à l'âge adulte avancé, présente à la fois des opportunités et des défis pour la conception des ateliers. Cette variété dans les stades de vie, les intérêts et les besoins peut parfois rendre difficile la création de contenu adéquat pour tous les participants. En particulier, il peut être complexe de considérer simultanément les questions d'identité et les réflexions sur l'avenir, des thèmes cruciaux pour les participants plus jeunes et au cœur des objectifs initiaux du projet.

L'inclusion d'un spectre d'âge plus large nécessite des ajustements délicats dans les méthodes pédagogiques et le contenu des programmes pour s'assurer que tous les participants trouvent les ateliers pertinents et engageants. Cela implique de développer des stratégies d'adaptation qui reconnaissent et valorisent les perspectives et les expériences de vie variées, tout en évitant de négliger les besoins spécifiques de chaque groupe d'âge.

L'élargissement de l'âge cible a également influencé les formateurs, qui ont dû s'adapter à des lignes directrices évoluées et à des dynamiques de groupe plus complexes. Cette diversification, bien qu'enrichissante, introduit de nouveaux défis dans la gestion des attentes et la satisfaction des besoins d'une population de participants hétérogène. Des efforts continus pour affiner les approches pédagogiques et enrichir le contenu des ateliers sont essentiels pour maintenir l'efficacité du projet. Justice hoodistique s'est montré très réactif à ces changements en proposant des solutions et en élaborant des ateliers adaptés à un spectre plus large de participants.



Ateliers sur la gestion des émotions et la communication efficace

Pour enrichir le projet et répondre de manière ciblée aux besoins exprimés par des acteurs du projet, les intervenants de Justice hoodistique ont introduit un atelier spécifiquement consacré à la gestion des émotions vers la fin de la première année du projet. Cette session a été animée par la criminologue du projet, qui possède une expertise en accompagnement psychosocial et en soutien émotionnel. L'objectif de cet atelier était de fournir aux participants des outils et des stratégies pratiques pour mieux comprendre et gérer leurs émotions, particulièrement dans des contextes stressants ou conflictuels.

La mise en place de nouvelles collaborations a également marqué une étape importante dans l'évolution du projet, apportant une dimension supplémentaire à l'expérience des participants.



Collaboration avec un agent de sécurité

L'intégration d'un agent de sécurité en civil, dans le cadre du projet, a enrichi l'expérience des participants en leur offrant des conseils pratiques et en contribuant à une atmosphère de sécurité. Présenté comme bénévole pour aider à créer un environnement plus détendu et moins intimidant pour les participants, l'agent a pu s'engager dans des échanges significatifs avec ces derniers en préservant la dynamique de groupe.

En somme, la recherche d'un équilibre entre l'intégrité du projet et son évolution reste un défi central pour les intervenant.e.s. Bien que les adaptations et les innovations aient été entreprises avec l'intention de répondre au mieux aux besoins des participants, elles ont aussi requis une réflexion sur la manière de maintenir l'équilibre entre les objectifs initiaux du projet et la nécessité de s'adapter aux réalités pratiques et aux rétroactions des participants.

► Points positifs des retraites

Les retraites constituent une composante clé du projet, offrant des expériences uniques qui contribuent grandement à son efficacité et à son impact. Voici les forces spécifiques identifiées à travers les témoignages des participants et intervenant.e.s.



Participation active des intervenant.e.s dans les ateliers des retraites

Devant les défis liés à un faible taux de référencement initial, entraînant une réduction du nombre de participants, les intervenant.e.s du projet Justice hoodistique ont opté pour une méthode d'adaptation en participant aux ateliers prévus pour les participants. Cette stratégie a été mise en œuvre dans le but d'améliorer la dynamique de groupe et d'optimiser les bienfaits des ateliers. Bien que cette méthode ait exposé les intervenant.e.s à une certaine vulnérabilité, s'alignant sur les expériences et défis rencontrés par les participants, elle a permis d'apporter une valeur ajoutée au projet. Avec une interaction plus horizontale, cette approche a eu pour effet de réduire la distinction traditionnelle entre

formateur.rice.s et participants en favorisant donc une atmosphère plus égalitaire au sein du groupe. Cette participation active a contribué à établir une relation de confiance accrue grâce notamment à l'ouverture des échanges et a permis le maintien d'une dynamique de groupe constructive malgré un nombre réduit de participants.



Milieu de vie durant les retraites

La sélection de chalets éloignés pour les retraites du projet Justice hoodistique s'inscrit dans une démarche reconnaissant que la distance physique de l'environnement urbain est nécessaire non seulement pour échapper au stress quotidien, mais surtout pour se confronter aux enjeux systémiques, aux traumatismes et aux multiples défis que ces contextes imposent. Cette stratégie va au-delà de la simple recherche de tranquillité; elle représente une rupture intentionnelle avec un cadre de vie où les traumatismes et les contraintes systémiques peuvent empêcher le processus de guérison et de développement personnel.

Un formateur partage sa perspective sur cette nécessité :

Il faut aller loin. Le week-end passé, pas ce week-end, on était à Val-Morin pour une retraite. On a organisé une retraite de bien-être, mais il faut aller loin. Non, ça c'est essentiel. Comme Rawdon, c'était incroyable. Non, c'est bien ça, il faut aller loin, il faut sortir de la ville juste pour l'énergie. Tu peux pas guérir dans l'endroit où tu vis des blessures où tu vis plein de choses, c'est impossible, mais c'est possible, mais ça va être plus long. Donc le week-end il faut toujours

sortir. C'est pour ça à la base, les retraites, c'est important pour moi, parce que même en tant que formateur dans le travail que je fais pour [Nom d'organisme], le but de tout ça, c'est de de sortir de ton environnement qui est toxique et t'en venir à place où la guérison, c'est juste naturel. Pour moi, c'est ça. Je pense, c'est pareil pour Hoodstock. Moi je le vois comme ça. (Jael, formateur)

Le choix d'un chalet situé loin de l'environnement urbain habituel est fortement apprécié. Le cadre naturel favorise un sentiment de déconnexion avec le quotidien et permet une immersion dans un processus de guérison et de réflexion. Les participants apprécient le changement d'atmosphère et la tranquillité offerte par ces espaces, facilitant la relaxation et la concentration sur le projet :

Moi je trouve que le chalet c'était inspirant. Ça incarne le calme, la tranquillité. C'est un endroit privilégié. C'est pas comme un centre que tu vois plein de gens passer. Le chalet, tu regardes dehors, tu peux voir... on a vu des dindons marcher en famille, des affaires que... tu comprends... C'est un décor que t'as pas l'habitude de voir. À la fin des fois il y a des gens ça peut leur faire rappeler quelque chose, ça peut les amener à leur source. Même le loft ici [au vieux Montréal] c'est très beau, c'est magnifique, c'est silencieux, pis c'est bien décoré. Moi je trouve que les endroits à date, j'ai pas grand-chose à dire, c'était des bons endroits. (Bryan, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La qualité des installations, la propreté et les commodités disponibles dans le chalet contribuent également à l'expérience positive des participants. Les espaces de loisirs et de détente, comme les terrains de jeux et les vues

sur la nature, sont particulièrement appréciés par les participants pour leur rôle dans la facilitation des interactions sociales et dans la création d'un environnement agréable et propice au bien-être :

Je pense que s'il y avait pas les jeux dans le chalet on aurait pas pu être amis. Comme on se parlerait pas après les ateliers et tout. Tout le monde serait allé dormir ou sur son téléphone. On serait pas amis comme ça. (Stevens, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)



Intergénérationnel

Les discussions intergénérationnelles durant les retraites sont perçues comme une force importante. Ces échanges permettent non seulement de tisser des liens entre les participants de différentes générations, mais également de faciliter le partage de perspectives et d'expériences variées. Cette dynamique enrichit le processus d'apprentissage et de développement personnel de chacun, favorisant une compréhension mutuelle et le respect entre les générations.

L'intégration d'échanges intergénérationnels ne se limite pas seulement à offrir une diversité d'expériences et de perspectives, mais permet aussi aux participants de bénéficier de modèles à suivre et de comprendre l'histoire et les parcours de vie des autres générations. Ces interactions fournissent également aux participants l'opportunité d'apprendre de ceux qui ont traversé des expériences similaires ou différentes avant eux, offrant ainsi un contexte riche pour leur propre épanouissement personnel et leur compréhension de leur place dans une histoire plus large.



Adaptabilité des ateliers

L'ajustement des ateliers en fonction des profils des participants – lorsque les formateur.rice.s disposent de ces informations à l'avance – joue un rôle essentiel dans l'efficacité de Justice hoodistique. Cette flexibilité permet d'engager des discussions sur des sujets qui résonnent profondément et sont pertinents pour les participants, comme les émotions, les origines personnelles et les expériences émotives. De plus, cette approche est complétée par une capacité d'adaptation dynamique au cours du projet : lorsque les formateur.rice.s ou d'autres acteur.ice.s identifient de nouveaux besoins ou intérêts qui n'avaient pas été anticipés au début, iels modifient les activités pour mieux répondre à ces besoins émergents. Cette adaptabilité assure que les ateliers restent pertinents et résonnants pour tous, facilitant ainsi un processus plus riche de reconstruction et d'identification personnelle. Ce processus dynamique d'adaptation contribue à créer un environnement d'apprentissage vivant et réactif, où chaque participant peut se sentir vu, entendu et valorisé dans son parcours individuel. Une actrice du projet discute de potentielles adaptations à l'atelier de Kasàlà :

Fabrice et Chantal (formateur.rices) ont un peu [adapté] le contenu par rapport aux participants présents. Est-il possible d'avoir un thème éventuellement de Kasàlà qui touche un peu plus le vécu émotif, les émotions, des participants? Quelque chose qui nous donne accès en fait, à toute cette portion-là. Oui tout ce qui a rapport avec la personne, sa lignée, ses origines, c'est full important dans le processus de reconstruction, mais je trouve aussi que d'avoir peut-

être un exercice qui porte sur ce thème-là, ça ferait une belle transition en vue de la deuxième retraite qui parle un peu plus de ça. (Soraya, intervenante)

Un autre exemple est que l'atelier initialement conçu pour une transmission théorique d'informations autour de l'histoire des Noirs a été adapté pour laisser place à un débat ouvert après avoir perçu le besoin des participants de s'exprimer. Cette modification a encouragé les participants à partager leurs points de vue personnels et à réfléchir ensemble aux figures marquantes de l'histoire des Noirs. Cette flexibilité a créé des échanges plus profonds et personnels, incitant les intervenant.e.s à promouvoir une approche positive et constructive.



Ateliers en personne

Les ateliers en personne, en particulier ceux centrés sur l'estime de soi et la méditation, sont valorisés pour leur capacité à créer des expériences profondément engageantes et transformatives. Le mode de participation en présentiel à ces sessions offre des avantages uniques, cruciaux pour le processus d'apprentissage et de développement personnel des participants.

Être physiquement présent avec d'autres permet une immersion complète qui peut être difficilement reproduite dans des formats virtuels ou à distance. Cette immersion favorise une concentration plus profonde et une participation plus active, éléments essentiels pour des ateliers axés sur des sujets intimes et personnels tels que l'estime de soi. La présence physique crée également un espace sécurisé où les participants peuvent explorer et

exprimer leurs émotions ouvertement, sans les barrières que peut imposer l'interaction numérique.



Complémentarité entre les ateliers

Le projet Justice hoodistique intègre divers ateliers, notamment le Kasàlà, le yoga et ceux axés sur l'estime de soi, créant un projet cohérent et bien accueilli par les participants. Cette structure multidisciplinaire est conçue pour répondre aux besoins variés des participants, favorisant à la fois le bien-être physique et mental.

Selon la rétroaction des participants et des formateurs.rice.s, l'articulation entre ces différents ateliers contribue positivement à l'expérience globale. En particulier, les séances de yoga et de méditation, en amont des sessions de Kasàlà et des ateliers sur l'estime de soi, sont reconnues pour leurs bienfaits, facilitant une préparation physique et mentale idéale en début de retraite. En plus d'optimiser l'engagement des participants dans le processus d'introspection et d'expression personnelle, ces pratiques permettent une relaxation profonde et aident à établir un état de réceptivité nécessaire pour les ateliers suivants.

L'enchaînement structuré de ces ateliers montre une approche réfléchie visant à enrichir le parcours de construction identitaire des participants. Chaque composante du projet, en étant alignée avec les autres, joue un rôle essentiel dans l'apprentissage holistique. Un des formateurs discute ici de la complémentarité entre les ateliers :

Pour moi c'est clair. Si je comprends bien la question, c'est complémentarité entre ton cours

d'histoire et celui que je [...] donne, qui est le cours du Kasàlà. La question c'est de savoir s'il y a une complémentarité. Je me rends compte que c'est intéressant de souligner cette complémentarité et certainement dans le cadre de cours, de ce projet, que les jeunes voient aussi que les choses ne sont pas disconnectées et qu'effectivement entre ces deux ateliers, la partie histoire est très importante dans le Kasàlà, ne serait-ce qu'à partir du nom, qui je suis, d'où je viens? Je ne suis pas comme ça sorti de rien, il y a des gens qui m'ont précédé et ces gens-là ont fait des choses. Je suis, au fond, le résultat d'une série de choses, d'événements qui se sont passés auparavant, et notamment en tant qu'afrodescendant Dieu sait s'il y a de l'histoire à raconter dans l'exercice du Kasàlà. Et là c'est aussi une chose dont je prends conscience maintenant, ça ne m'a jamais frappé comme ça non plus, maintenant que nous échangeons comme ça, il semble tout à fait évident que le lien existe entre les deux et qu'on peut aussi gagner à le souligner. (Etienne, formateur)

Ce cadre intégré met en évidence l'importance d'une diversité d'approches pour aborder le bien-être sous plusieurs formes, soulignant la valeur de la complémentarité entre les disciplines au sein du projet.



Complémentarité entre ateliers et suivis psychosociaux

La synergie entre les ateliers et les suivis individuels est mise en avant comme une force du projet. Cette complémentarité assure une continuité et une cohérence dans l'accompagnement des participants, permettant aux intervenant.e.s d'intégrer des éléments de suivis dans les discussions de groupe pour

approfondir certains sujets ou répondre à des besoins spécifiques.



Témoignage et engagement du comité des ex-détenus

L'implication d'un Comité d'ex-détenus a introduit une perspective unique et précieuse au projet, permettant aux participants d'écouter et d'apprendre des expériences vécues par ceux qui ont eu des démêlés avec le système judiciaire. Cette collaboration était envisagée dès le début du projet et a finalement été concrétisée, en juin 2023, offrant aux participants l'opportunité d'entendre des témoignages directs et de poser des questions sur la réinsertion et la transformation personnelle après une incarcération.

La présence de membres du Comité des ex-détenus, partageant leurs expériences et leçons tirées de leur parcours de réinsertion, est mentionnée comme particulièrement motivante et inspirante. Leurs témoignages offrent des perspectives réalistes et encourageantes sur les possibilités de changement et de lutte contre les obstacles.

La présence et les témoignages d'anciens détenus au sein des retraites de Justice hoodistique partageant des expériences personnelles de confrontation avec le système judiciaire et de luttes victorieuses contre des injustices, comme le succès d'un procès contre le gouvernement, offrent des exemples tangibles de résilience et d'action. Un des participants confie être motivé par le discours tenu par un des membres du Comité :

C'est lui qui a porté plainte au gouvernement et il avait gagné le procès et tout ça. Là ils ont fait l'appel et puis par rapport à ses explica-

tions, ça motive quand même. La motivation est là. Ça me donne un exemple. À propos de mon fils. Parce qu'avant, pour nous, si tu vas porter plainte contre le gouvernement, tu n'auras rien. Mais lui il a motivé, dire que tu peux porter plainte... Que ça va fonctionner. (Moussa, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La réaction des participants à ces témoignages souligne leur puissance : voir quelqu'un qui a surmonté des obstacles similaires apporte la conviction qu'il est possible de défendre ses droits et de réussir malgré les défis systémiques. Ces moments de partage transcendent le conseil ou les mises en garde abstraites sur les dangers potentiels de certaines voies. Lorsque ces conseils découlent du vécu expérientiel de ces personnes, leur impact est décuplé, comme le mentionne cet acteur du projet :

Rencontrer la personne qui est venue nous parler de son expérience personnellement, c'est quelque chose qui me touche énormément. Je trouve que d'abord [pour] quelqu'un, ce serait facile de dire : « faites pas ça, faites pas ci, voici les dangers, parce que je l'ai lu dans les nouvelles », mais quelqu'un qui l'a vraiment vécu et qui est capable de nous dire, c'est pas un bon chemin. Je trouve que ça a un impact très important, puis je trouve que c'est quelque chose de majeur qu'on a ajouté dans les retraites. (Dany, collaborateur)

Les participants ne se contentent pas d'entendre ces histoires; ils voient devant eux la preuve vivante des possibilités de changement et de guérison. Cette connexion personnelle forge un lien puissant, éveillant une réflexion personnelle et, potentiellement, un désir de transformation, surtout chez les jeunes participants :

Pour les jeunes je trouve ça important. Le dernier samedi qu'on l'a fait, le participant qui était à côté de moi m'a dit « Ah... moi j'ai 24 ans, lui a rentré en prison quand il avait mon âge ». Il a eu un moment de oh... il est jeune papa, il commence à dire « OK je dois peut-être changer ma manière de vivre ». Les moments comme ça je trouve que c'est tellement puissant, puis c'est quelque chose que moi je ne peux pas leur donner, Léa [intervenante] ne peut pas leur donner. C'est bien avoir quelqu'un comme Greg [formateur] et dans le [projet] avoir des ex-détenus ça aide. (Jael, formateur)

Les acteur.trice.s du projet ont rapporté également que ces témoignages ont amené les participants à être émus et touchés par ces partages, ce qui illustre l'impact profond que peuvent avoir des histoires personnelles.

Au-delà de l'aspect motivationnel, ces rencontres offrent également une perspective unique sur les conséquences réelles des choix de vie et des interactions avec le système judiciaire, enrichissant ainsi le contenu des retraites. Elles permettent une compréhension plus nuancée des enjeux sociaux et personnels auxquels sont confrontés les participants, renforçant l'objectif du projet de soutenir la guérison et le développement personnel à travers une prise de conscience accrue et une solidarité renforcée.

► Défis des retraites

Le format et la logistique des retraites, bien qu'étant les points forts et les plus appréciés du parcours de Justice hoodistique, présentent des limites. Ces limites se manifestent à travers la gestion du temps, l'accessibilité, les préférences alimentaires et l'intensité émotionnelle de certaines activités, tel que rapporté par les acteur.ice.s du projet.



Gestion du temps

Le check-out tôt le dimanche matin pose un problème pour certains, tout comme l'heure matinale du début des activités. Ces horaires peuvent être particulièrement contraignants pour ceux qui ne sont pas « matinaux » ou qui ont des rythmes de vie différents.

Certains participants ont exprimé le sentiment que la durée des retraites était insuffisante pour approfondir les apprentissages et consolider les liens créés. Le format adopté, débutant le vendredi soir et se concluant le dimanche matin, semble ouvrir des discussions importantes sans laisser suffisamment d'espace pour les explorer pleinement.



Accessibilité des lieux

Un obstacle spécifique lié à l'accessibilité physique des lieux choisis pour les activités, notamment au loft loué pour les retraites urbaines, a également été relevé. Un participant exprime des difficultés face à un escalier long et difficile à monter, en raison de problèmes de dos. Cette situation illustre l'importance de considérer tous les aspects pratiques liés au choix des espaces, afin d'assurer l'accessibilité et le confort de tous les participants.



Les préférences alimentaires

Les retours sur les options de repas sont mitigés. Bien que certains apprécient la diversité et la qualité des repas proposés comme en témoigne ce bénéficiaire du projet :

Il y avait du fromage, plein de trucs, il y avait... des nouilles japonaises. Ça c'était samedi. Il avait des sandwiches pour le midi, chocolat chaud. Du bon poulet aussi. Aussi du riz. Il y avait plein de trucs. C'était vraiment bon. (Ritchy, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

D'autres trouvent que les choix ne correspondent pas à leurs habitudes ou préférences alimentaires, en particulier concernant un menu végétalien ou concernant les restrictions alimentaires liées à des convictions religieuses.

Bien, au début je trouvais que le choix de repas était pas trop nice parce que c'est pas tout le monde qui est végane (Hervé, bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

Moi, honnêtement, je mange pas de végan. So, moi ça serait mettre de la nourriture pour les gens qui mangent pas de végan. (Jayden, bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

En effet, il faut noter que lors d'une retraite, l'équipe a fait affaire avec une traiteur spécialisée en nourriture végane, ce qui n'a pas unanimement été apprécié.

Il apparaît aussi que les participants n'ont pas toujours été consultés sur leurs préférences ou restrictions alimentaires avant la retraite, ce qui a pu conduire à des situations où les options disponibles ne répondaient pas à tous les besoins ou goûts. Il faut noter que l'équipe du projet s'est rapidement ajustée et s'est assurée de vérifier les préférences alimentaires des bénéficiaires du projet.



Intensité émotionnelle liée à certaines activités

La profondeur émotionnelle des activités proposées dans les retraites du projet Justice hoodistique représente à la fois une force et un défi. Bien que ces moments intensément émotionnels puissent faciliter des prises de conscience et une croissance personnelle significatives, ils peuvent également constituer un obstacle pour certains participants. Ceux-ci peuvent se trouver confrontés à des émotions et des souvenirs difficiles, sans toujours disposer des ressources nécessaires pour les gérer de manière constructive au moment de leur survenue. Un formateur du projet souligne la complexité de cet aspect :

Mais il y avait des moments, je peux juste parler dans l'atelier que j'ai fait, où ça a été chercher quelque chose et je voyais que, oh... Parce que vraiment jeter le regard vers l'intérieur, c'est pas simple et quand t'es pas habitué, les émotions et les mémoires qui vont surgir qui vont shoot, c'est beaucoup. (Jael, formateur)

Cet extrait met en lumière la dualité des activités conçues pour inciter à l'introspection. Étant consciente de l'impact émotionnel que pourraient avoir ces ateliers sur les bénéficiaires du projet, voire sur les formateur.ice.s, l'équipe du projet a veillé à ce que l'intervenante psychosociale soit constamment présente lors des retraites afin de fournir le soutien psychologique nécessaire. Les techniques utilisées, telles que la méditation profonde, les bains sonores ou les exercices d'empathie, ont le potentiel de révéler des couches profondes d'émotions et de mémoires, ce qui est précisément l'objectif visé pour favoriser la guérison et l'autoréflexion. Cependant, cette

même intensité peut devenir un défi lorsque les participants se trouvent submergés par ces émotions réveillées, particulièrement si ces dernières sont associées à des traumatismes ou à des expériences douloureuses du passé et si l'espace n'est pas conçu pour accompagner les participants dans les émotions qu'ils vivent.

Cercle hoodistique

La structure de cette section se distingue de celles des autres composantes du projet, principalement en raison de la spécificité des données collectées et des défis associés à leur évaluation. Contrairement aux autres sections où les données étaient abondantes et régulièrement collectées tout au long du projet, les informations relatives au cercle hoodistique étaient moins disponibles.

Cette particularité s'explique par le fait que les cercles hoodistiques n'étaient pas toujours achevés au moment des espaces évaluatifs, qui se tenaient à la fin de la deuxième retraite. De plus, parmi les participants qui avaient complété leur cercle hoodistique, peu ont mis en avant cette expérience lors des entrevues individuelles postérieures. Cette situation a limité la quantité et la profondeur des données disponibles, influençant ainsi la structure et le contenu de cette section. Elle est donc organisée de manière à refléter ces contraintes, en se concentrant sur les descriptions des configurations du cercle, les défis rencontrés dans sa mise en œuvre, et les implications de ces défis pour le projet.

Contrairement aux PMRG, la mesure applicable dans le projet de justice hoodistique est déterminée par le cercle de justice hoo-

distique. La composition du cercle de justice hoodistique pour la personne accusée et la victime se fait selon leur préférence parmi les deux choix suivants :

- le cercle familial constitué des membres de la famille, des amis proches, de la chargée de projet ou de l'intervenant.e en justice hoodistique et du ou de la psychothérapeute;
- deux intervenant.e.s de Hoodstock travaillant sur le terrain, la chargée de projet ou l'intervenant.e en justice hoodistique ainsi que le.la psychothérapeute. Hoodstock compte également créer un partenariat avec l'organisme communautaire Évolu-jeunes⁶, situé à Montréal-Nord, qui a pour mission de prévenir et régler les problèmes de délinquance et d'assurer l'intégration sociale des jeunes adultes ayant des démêlés avec la justice.

Un budget est prévu pour compenser le cercle hoodistique, plus particulièrement les collaborateurs.rice.s impliqués ou les membres du cercle social de la personne participante tels que ses ami.e.s. Tout cela dépend du dossier du participant et des personnes impliquées lors de la prise de décision de la mesure.

Une des difficultés rencontrées avec le cercle hoodistique est celle d'encourager les participants à inviter les membres de leur famille ou de leur communauté à y participer. La majorité des participants se montrent réticents à le faire. Certain.e.s acteur.ice.s du projet présumement que ce serait souvent par crainte de jugement ou par manque de soutien perçu par leur entourage.

⁶ Organisme communautaire qui contribue à l'intégration sociale des jeunes adultes ayant des démêlés avec la justice. <https://evolujeunes.ca/>

Médiation

Cette section est également structurée de manière distincte en raison des particularités rencontrées durant la phase d'évaluation, principalement dues au fait qu'une seule médiation a été réalisée pendant la période d'évaluation, ce qui limite significativement la quantité de données disponibles et leur généralisation.

De plus, l'équipe d'évaluation a choisi de ne pas interviewer la victime pour préserver sa confidentialité et respecter son expérience dans le processus de médiation. Cette décision a également influencé la nature des informations collectées, se concentrant davantage sur les perspectives des intervenant.e.s et moins sur l'expérience directe des victimes.

Cette section explore donc les forces du processus de médiation, notamment la préparation et le soutien offerts aux intervenant.e.s, tout en reconnaissant les défis inhérents à la médiation dans des contextes où la dynamique de pouvoir peut influencer l'équité du processus.

La médiation a lieu uniquement si la victime du tort commis accepte de participer. Dans cette optique, la victime est initialement approchée par le Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC). Si elle consent à prendre part au processus, elle est alors contactée par l'équipe de Justice hoodistique pour entamer le processus de médiation, offrant ainsi une plateforme pour que les victimes puissent exprimer leurs besoins et attentes, contribuant à la réparation et à la résolution du conflit de manière constructive et respectueuse. La médiation est une composante essentielle de Justice hoodistique, mettant l'accent sur la nécessité de donner une voix aux victimes. Celle-ci présente des forces et fait face à des obstacles.

► Points positifs de la médiation



La préparation des intervenant.e.s de Justice hoodistique

Une des forces du projet Justice hoodistique est le niveau de préparation et de soutien offerts aux intervenant.e.s pour le rôle de médiation. Les intervenant.e.s reçoivent une formation de la part d'Équijustice, qui les prépare à mener des médiations de manière efficace et équitable. Les intervenant.e.s soulignent avoir accès à un soutien direct de la part de leurs formateur.ice.s à Équijustice, qui répondent à leurs questions et les préparent spécifiquement pour la médiation. Ils témoignent de l'accessibilité et de la réactivité de ces formateur.ice.s qui les aident à se sentir prêts pour cette tâche.

Cette formation, qui dure quelques semaines, est destinée à tous les membres de l'équipe, offrant une base solide en médiation socio-judiciaire. De plus, les intervenant.e.s participent activement à des rencontres hebdomadaires organisées par Équijustice, nommées « les magnifiques », où sont partagées les meilleures pratiques de médiation. Ces sessions servent de continuation à la formation initiale, permettant un suivi des dossiers, une discussion des cas, et une réflexion collective sur des situations concrètes. Ce format encourage l'échange et le partage d'expériences entre les intervenant.e.s, renforçant ainsi leur capacité à gérer efficacement les médiations. La formation offerte couvre non seulement les aspects pratiques et théoriques de la médiation, mais aussi l'approche globale d'Équijustice, y compris leur posture et leur philosophie en matière de justice réparatrice. Un des intervenants mentionne l'importance de cette formation holistique, qui les outille non seu-

lement pour la médiation, mais leur donne également une compréhension profonde de la justice réparatrice.

Malgré la complexité et les défis potentiels de la médiation, les intervenant.e.s se sentent suffisamment outillés pour mener à bien ces médiations, grâce à la formation et au soutien continus qu'ils reçoivent.



Motivation et bienfaits pour la personne victime

La motivation des victimes à participer à la médiation et les bienfaits de ce processus sont centraux dans l'approche de Justice hoodistique. Cette motivation semble fortement influencée par un désir d'empathie et de voir l'accusé réhabilité. Un témoignage illustre comment une victime, touchée personnellement par la situation en raison de la proximité d'âge entre l'accusé et ses propres enfants, exprime le souhait que l'accusé retrouve le droit chemin :

Ce qui est ressorti à la médiation même, le jour même, c'est vraiment son désir que l'accusé soit pris en charge et aidé dans son processus de guérison. Parce que ce que la victime disait c'est qu'il avait des enfants qui étaient à peu près à l'âge de l'accusé, donc il voulait juste qu'il revienne sur le droit chemin. (Léa, intervenante)

Cette perspective met en lumière le désir de certaines victimes de contribuer activement au processus de guérison de l'accusé. La médiation offre un espace réparateur où la victime a l'opportunité de poser directement ses questions à l'accusé. Cette interaction directe contribue à un sentiment de réparation et d'apaisement pour la victime, en lui permettant d'obtenir des réponses et une meilleure compréhension des circonstances entourant

l'incident. La médiation crée un espace sécuritaire où les victimes peuvent partager leur vécu et les impacts subis. L'écoute active et la validation de leur expérience par les intervenant.e.s jouent un rôle important dans leur processus de guérison, en leur offrant la reconnaissance et le soutien nécessaires. De plus, contrairement au cadre judiciaire traditionnel où les avocat.e.s dominent souvent les échanges, la médiation donne une voix tant à l'accusé qu'à la victime. Cela leur permet d'explorer les raisons sous-jacentes à l'acte, de répondre à des questions restées en suspens, et de contribuer à une meilleure compréhension mutuelle. Ce processus aide significativement les parties impliquées à avancer et, potentiellement, à laisser derrière elles l'incident. Enfin, les victimes ont l'opportunité de proposer des mesures de réparation qui ont du sens pour elles. Cette approche assure que leur point de vue soit pris en compte tout au long du processus, aboutissant à une entente commune sur la mesure de réparation. Ce processus collaboratif renforce le sentiment d'être entendu et considéré, élément clé pour la résolution constructive du conflit.

► Défis de la médiation

Cependant, le processus de médiation rencontre plusieurs obstacles, en particulier en ce qui concerne l'implication de certain.e.s acteur.ice.s clés comme la police, qui peut être réticente à participer pleinement au processus. De plus, les défis liés à l'équilibre du pouvoir entre les différentes personnes impliquées dans la médiation soulignent la complexité de mettre en place un processus véritablement juste et équitable surtout quand le participant n'a pas commis de tort. La neutralité essentielle à la médiation est compromise lorsque l'une des parties détient plus de pou-

voir, comme c'est souvent le cas avec la police. La dynamique de pouvoir déséquilibrée peut empêcher un processus de médiation équitable, car une partie neutre est cruciale pour une médiation réussie. Si l'une des parties a plus de pouvoir que l'autre, cela ne constitue pas vraiment une médiation équitable dans son sens le plus pur. Les participants au forum social de justice hoodistique, qui a eu lieu le 9 septembre 2023, ont exprimé des opinions partagées concernant la médiation avec la police, soulignant que cette dernière est souvent vue comme l'agresseur, rendant la médiation potentiellement traumatisante pour ceux qui s'assoient avec leur agresseur présumé. La difficulté pour la police d'admettre toute faute rend le processus encore plus complexe, surtout lorsque les participants eux-mêmes peuvent avoir du mal à reconnaître leur responsabilité dans un contexte où ils se sentent injustement accusés ou victimes d'injustices systémiques. La médiation est encore plus compliquée par la présence de violence systémique, où les torts causés par la police sont inscrits dans un cadre plus large d'injustices structurelles, nécessitant une approche différente qui pourrait impliquer plus de préparation et de discussions préalables. De plus, un principe de base de Justice hoodistique est l'admission d'avoir causé un tort pour participer au projet. Cependant, cette exigence devient problématique lorsque les individus admettent leur culpabilité – et ce malgré leur innocence – principalement pour bénéficier du projet et effacer l'infraction de leur casier judiciaire.

3.3 MISE EN ŒUVRE : FACILITATEURS ET OBSTACLES

Les données collectées lors des entretiens individuels et de groupe ont mis en lumière des éléments clés qui ont facilité la mise en œuvre de Justice hoodistique, mais également des obstacles à celle-ci.

3.3.1 Référencement

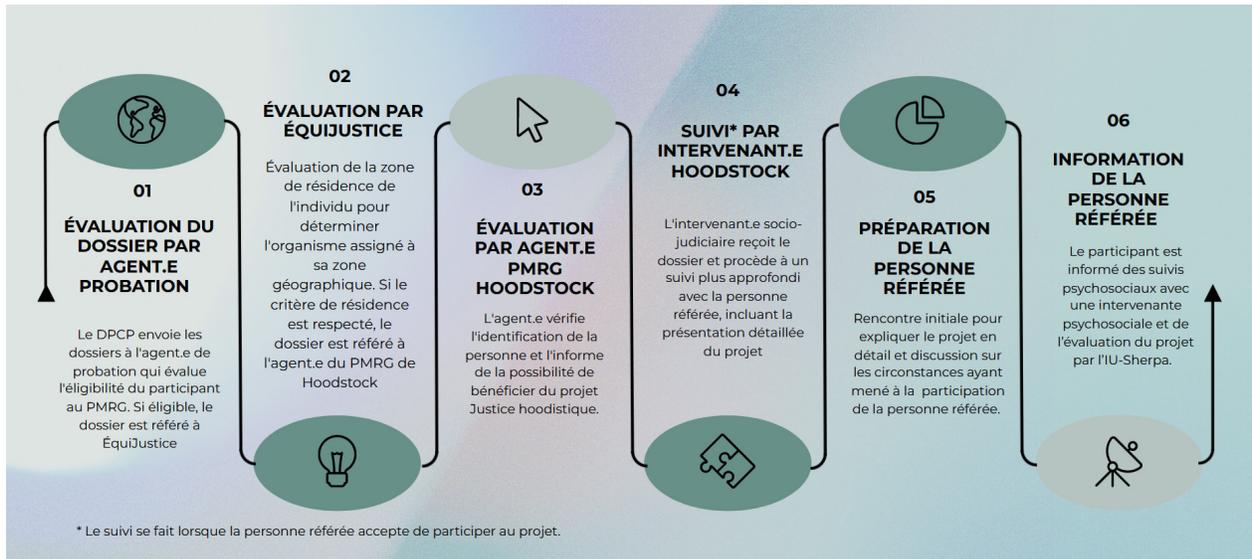
Le référencement pour Justice hoodistique suit un processus initié par la réception des dossiers par EquiJustice directement du Procureur de la Couronne. Ce processus se décompose en plusieurs étapes clés pour assurer que les individus éligibles soient informés de cette opportunité et puissent y participer s'ils le souhaitent.

1. Le Directeur des Poursuites Criminelles et Pénales (DPCP) envoie les dossiers à l'agent de probation, qui évalue l'éligibilité du participant au PMRG. Si éligible, le dossier est référé à Équijustice.
2. Équijustice vérifie le lieu de la résidence de l'individu pour déterminer l'organisme assigné à cette aire géographique. Si la personne habite dans une zone géographique desservie par Hoodstock, le dossier sera référé à l'agente du PMRG de Hoodstock.
3. L'agente du PMRG de Hoodstock reçoit régulièrement en moyenne quatre dossiers par semaine, sans distinction précise du nombre de dossiers concernant spécifiquement des personnes noires. Lors de la réception d'un dossier impliquant une personne noire, l'agente du PMRG de Hoodstock confirme s'il s'identifie comme Noir ou non et l'informe de la possibilité de bénéficier du projet Justice hoodistique.
4. Ensuite, le dossier est transmis à l'intervenant.e socio-judiciaire de Justice hoodistique pour un suivi plus approfondi, incluant la présentation détaillée du projet.
5. Les refus de participation au projet sont rares, mais peuvent survenir pour diverses raisons, comme des obligations familiales. Dans ces cas, l'agente du PMRG de Hoodstock reprend le suivi pour explorer les circonstances de l'événement ayant mené au dossier judiciaire et discuter des autres options.
6. Pour les individus intéressés par Justice hoodistique, une rencontre initiale est organisée (en personne ou en mode virtuel) où le projet est expliqué en détail, incluant la présentation d'une brochure, l'explication du processus et une discussion sur les circonstances ayant mené à leur participation. Le participant potentiel est alors informé qu'il sera tenu de faire des suivis avec une intervenante psychosociale et que le projet est évalué par l'équipe d'évaluation de l'IU SHERPA.

Tableau 3 : Aperçu des facilitateurs et des obstacles à la mise en œuvre de Justice hoodistique

	 Facilitateurs	 Obstacles
Référencement	<ul style="list-style-type: none"> • Attrait du projet • Milieu par et pour les communautés noires • Promotion du projet par les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> • Réticences individuelles • Défis structurels
Collaboration	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité et investissement des intervenant.e.s • Sentiment d'appartenance • Engagement envers les valeurs du projet • Flexibilité dans les modalités de collaboration • Soutien des acteurs.rice.s externes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'accès aux données des participants • Incompréhensions • Roulement du personnel
Amélioration continue	<ul style="list-style-type: none"> • Sessions de post-mortem et rétroaction continue • Adaptation des méthodes et des lieux 	
Campagne médiatique	<ul style="list-style-type: none"> • Stratégie de communication étendue • Documentaire financé • Soutien d'une agence de communication 	
Précarité financière		<ul style="list-style-type: none"> • Le manque de stabilité des sources de financement a un impact direct sur la stabilité du projet
Réserves envers un programme parallèle au PMRG		<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'autonomie • Défis de négociation avec le ministère

Figure 1 : Processus de référencement pour Justice hoodistique



Facteurs facilitant le référencement

Le processus de référencement à Justice hoodistique a bénéficié de quelques éléments facilitateurs qui se résument surtout à son attrait auprès des participants potentiels. Ces éléments permettent de comprendre l'engagement des participants envers le projet.

Les témoignages des participants révèlent une variété de motivations qui les ont menés à s'engager dans Justice hoodistique. Pour certains, le désir de relever de nouveaux défis et d'essayer de nouvelles choses est prépondérant.

Toutefois, les principales motivations s'avèrent être une détermination à éviter un casier judiciaire et une volonté d'auto-amélioration. Justice hoodistique est perçue, autant par les participants que par les différents acteur.ice.s du projet, comme une option plus intéressante qu'un casier judiciaire, offrant une opportunité de réparation sans les conséquences irréversibles d'une condamnation et la possibilité de ne pas payer d'amende.

De plus, des éléments tels que le fait de participer dans un environnement sécuritaire et l'absence de jugement sont cités comme des facteurs attractifs majeurs, rendant le projet accessible et attrayant pour les participants. Le fait que Justice hoodistique soit un espace « par et pour les Noirs » constitue, en effet, une autre source de motivation pour les potentiels participants. Un participant décrit son attrait vers un milieu par et pour les communautés noires :

Le fait que ce soit un milieu black [...] On se comprend. On vit quasiment la même chose au quotidien. Que ce soit du racisme... on se comprend, on se sent à l'aise de parler. Il y a pas de jugement, tu comprends. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette caractéristique répond à un besoin profond d'appartenance et de compréhension mutuelle parmi les participants. La focalisation sur l'histoire, l'identité et les expériences des Noirs crée un environnement où les participants savent qu'ils se sentiront vus, entendus et compris. Cette reconnaissance culturelle et

identitaire est un puissant moteur d'attraction pour le projet, comme l'expriment plusieurs participants qui valorisent l'opportunité d'en apprendre davantage sur leur histoire, de soutenir des initiatives communautaires noires et de se retrouver dans un espace où leurs réalités sont centrales.

Les bénéficiaires du projet Justice hoodistique partagent avec leur entourage les expériences positives qu'ils vivent au sein du projet. Ces partages, qui agissent comme une forme de promotion du projet par le bouche-à-oreille, incluent des témoignages sur les avantages du projet tels que l'évitement d'un casier judiciaire, les opportunités d'apprentissage et la participation à un environnement sécurisé et exempt de jugement. La recommandation du projet par les participants actuels reflète son appréciation non seulement en tant qu'alternative judiciaire, mais également comme espace de soutien communautaire, comme le mentionne ce bénéficiaire du projet Justice hoodistique :

Mais je dis tout le temps aux gars vas-y, fais ça, fais ça, parce que tu vas prendre un avocat, tu vas payer beaucoup d'argent... Ça dépend ce que t'as fait. Tu peux faire quelque chose qui va vraiment t'aider dans ta vie, qui va t'éviter des choses ou même la prison, des affaires comme ça. J'ai conseillé ça à 3-4 gars. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Obstacles au référencement

L'objectif initial du projet en termes de référencement était d'atteindre entre 60 et 75 bénéficiaires sur une période de deux ans, répartis comme suit : 20 à 25 participants lors de la première phase, suivis de 40 à 50 participants pour la seconde phase. Cependant, le

nombre réel de participants se situe bien en deçà de ces projections, avec seulement 20 participants impliqués lors de la rédaction de ce rapport. Les obstacles dans le référencement pour le projet Justice hoodistique comprennent à la fois des réticences individuelles et des problèmes structurels. Les témoignages révèlent une complexité sous-jacente au processus de référencement, touchant divers aspects du système judiciaire et des perceptions personnelles.

Certains participants potentiels expriment des **réticences individuelles** à s'engager dans le projet, souvent dues à la peur du jugement ou à la crainte d'être le seul participant. Ces appréhensions peuvent découler de préoccupations quant à l'exposition personnelle au sein d'un groupe de personnes méconnues ou de l'incertitude sur la réception de leurs expériences et identités au sein du projet. Certains appréhendaient une attitude froide et un mauvais accueil. D'autres s'imaginaient que la retraite se passerait dans un endroit semblable à une prison :

Moi je pensais que ça va être comme dans un endroit immense et puis souvent dans des chambres avec des lits par étage. (...) Comme une prison. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Certains bénéficiaires potentiels percevaient la durée du projet Justice hoodistique comme étant trop longue. Cette préoccupation a mis de l'avant l'importance de trouver un équilibre entre, d'une part, les nécessités imposées par le cadre légal et judiciaire qui dictent souvent des durées spécifiques pour l'accomplissement de certaines mesures réparatrices et, d'autre part, les contraintes et disponibilités temporelles des participants eux-mêmes.

Dans le contexte légal, le projet doit s'assurer que les participants accomplissent les mesures requises dans les délais prescrits pour respecter les conditions de leur participation. Ces exigences légales servent de cadre rigide auquel le projet doit se conformer pour maintenir son intégrité et sa reconnaissance au sein du système judiciaire.

D'autre part, les participants à Justice hoodistique devant honorer divers engagements, tels que le travail, l'éducation et les responsabilités familiales, peuvent trouver difficile de s'engager dans un projet perçu comme étant de longue durée.

Un des principaux **défis structurels** identifiés par les acteur.ice.s autour du projet est le faible nombre de référencement de personnes noires au PMRG. Ce problème est attribué à plusieurs facteurs. Tout d'abord, la sous-représentation des personnes noires dans les référencement est perçue comme une manifestation d'un problème systémique plus large, reflétant une surreprésentation dans le système judiciaire, mais une sous-représentation dans les programmes de justice réparatrice. Une intervenante souligne cette contradiction :

Donc, tu sais, si on regarde le fait que les personnes noires sont surreprésentées puis que nous on est dans l'Est de Montréal où il y a une forte communauté noire, des fortes communautés noires. Tu sais, c'est quand même assez spécial que y'a pas assez de personnes qui sont intégrées à des programmes pour les déjudiciariser alors qu'ils sont super représentés dans le système de justice. (Jessica, intervenante du projet)

Aussi, le référencement d'un individu au PMRG repose largement sur la décision du procureur. Des biais conscients ou inconscients peuvent influencer la sous-représentation des personnes noires dans les référencement vers des programmes de déjudiciarisation. Ensuite, les avocat.e.s de la défense⁷ peuvent également référer au projet, mais il est possible que certains manquent d'information sur Justice hoodistique ou ignorent son existence. Cette méconnaissance limite les opportunités de référencement. Enfin, la procédure d'évaluation pour déterminer l'admissibilité au projet peut également soulever un problème si les questions posées au participant potentiel ne permettent pas une évaluation équitable de l'éligibilité.

Enfin, l'introduction de Hoodstock en tant que nouvel acteur dans le domaine de la justice réparatrice représente un défi dans le référencement. En effet, malgré l'engagement et la passion de Hoodstock pour répondre aux besoins spécifiques de la communauté noire, plusieurs facteurs ont influencé sa capacité à s'intégrer pleinement et efficacement dans le paysage existant de la justice réparatrice.

Par exemple, la reconnaissance et la crédibilité d'un organisme jouent un rôle dans le domaine de la justice réparatrice, un espace souvent marqué par des partenariats établis et des collaborations de longue date. Les organismes plus anciennement implantés dans ce domaine bénéficient d'une confiance et d'une légitimité accrues auprès des collaborateurs.ice.s et des instances judiciaires. Pour Hoodstock, le défi est double : non seulement il doit prouver son efficacité et sa pertinence

⁷ 88% des répondants au questionnaire profil ont indiqué avoir pris connaissance du projet Justice hoodistique par leur avocat.e alors que 12% seulement en ont pris connaissance à travers un organisme communautaire (sans préciser lequel).

dans la prestation de services de justice réparatrice, mais il doit également construire des relations de confiance avec les collaborateurs et les référents potentiels. Cela a particulièrement des répercussions dans l'objectif d'intégrer des mineurs dans le projet Justice hoodistique.

3.3.2 Collaboration

Dans le contexte du projet Justice hoodistique, la collaboration fait référence à l'interaction entre divers acteurs impliqués à différentes étapes et niveaux du projet. Ces acteurs comprennent les membres de l'équipe de Justice hoodistique, les intervenants psychosociaux, les formateurs, ainsi que tous les acteurs qui ont participé à la conceptualisation du projet et ceux et celles qui continuent de fournir un soutien externe.

Facteurs facilitants la collaboration

► **Disponibilité des intervenants et investissement de l'équipe du projet**

L'accessibilité aux intervenants et leur réactivité face aux besoins des collaborateurs ont été identifiés comme des facteurs favorisant une collaboration efficace. Cette disponibilité a permis des échanges fluides et une résolution rapide des problématiques, éléments essentiels dans un contexte de mise en œuvre du projet. De plus, l'investissement personnel et professionnel de l'équipe dans le projet, reflétant une adhésion profonde aux objectifs et aux valeurs de Justice hoodistique, a stimulé une synergie entre les intervenants et les collaborateurs, consolidant ainsi les fondations du projet.

La disponibilité des intervenants? Je pense que tout le monde était très disponible. Il n'y a pas

eu de gros délais quand j'avais des questions. Pour moi c'est important que les choses puissent être faites de façon efficace. À mon avis, ça a été un plus. (Soraya, intervenante)

► **Sentiment d'appartenance**

L'analyse des données recueillies auprès des acteurs a révélé que la création d'un sentiment d'appartenance parmi les collaborateurs a joué un rôle déterminant dans la collaboration au sein du projet. La force des liens interpersonnels entre les membres de l'équipe, y compris entre les formateurs, a facilité un environnement de travail collaboratif, où chacun se sent valorisé et partie intégrante d'un effort collectif. Cette dynamique a non seulement renforcé la cohésion de l'équipe, mais a également amélioré la qualité de l'interaction et du travail conjoint entre les différents acteurs du projet. Un formateur partage son expérience à ce propos :

Nous ne nous sentons pas comme des personnes extérieures, qui n'ont rien à voir avec le projet et qui viennent juste apporter leur expertise. Nous rencontrons ici des personnes avec qui nous collaborons. On est en collaboration et nous sentons bien le travail préalable qui a été fait par les personnes qui travaillent dans ce [projet]. Il y a une participation de tout le monde et je trouve que c'est bien pour tout le monde et les gens de Justice hoodistique mais aussi avec les jeunes. Il y a une rencontre que je sens sur le plan humain, nous nous rencontrons dans notre humanité. Cela c'est bon pour tous, pas seulement pour les jeunes, pour nous aussi. Donc cette collaboration me semble très porteuse et bien pensée, bien vécue. (Fabrice, formateur)

► Adhésion des collaborateur.rice.s aux valeurs de Justice hoodistique

Les entrevues ont mis de l'avant l'importance de l'engagement des collaborateur.rice.s envers les valeurs du projet. Cette adhésion aux valeurs a permis une passion partagée pour les objectifs de Justice hoodistique qui a servi de moteur commun, renforçant les liens entre les intervenant.e.s et créant une atmosphère de travail motivante. Cela a également favorisé une implication émotionnelle des collaborateur.rice.s qui a permis une compréhension mutuelle et un dévouement envers la réussite commune du projet. En témoigne ici une des premières formatrices du projet (qui a quitté le projet au début de sa phase de mise en œuvre) :

C'est un projet qui m'a beaucoup appelée. Quand j'en ai, quand j'en ai entendu parler la première fois, ça m'a beaucoup touchée. J'étais vraiment contente de pouvoir en faire partie. Puis ça a été difficile de quitter. Puis j'ai moi-même grandi dans l'Est de la ville. Donc ces projets-là m'appellent particulièrement. (Sophie, actrice étape conception et déploiement initial de Justice hoodistique)

► Flexibilité dans les modalités de collaboration

La capacité à s'adapter aux besoins changeants des collaborateur.rice.s et aux divers contextes a été soulignée comme un atout majeur pour la collaboration. Cette flexibilité dans l'approche et les méthodologies a non seulement permis une meilleure réponse aux exigences du projet, mais a également encouragé une culture de l'innovation et de l'adaptabilité parmi les intervenant.e.s et les collaborateur.rice.s. En répondant aux défis de manière agile, l'équipe a pu maintenir un haut niveau d'efficacité et de réceptivité, essentiel à

la mise en œuvre réussie du projet comme en témoigne ce formateur :

Je voudrais dire que j'ai même apprécié une certaine flexibilité. Par exemple, quand nous avons commencé, il y avait un programme établi, si on commence à telle heure, après tant de minutes pour la pause et puis on recommence à telle heure, et toute la journée est remplie comme ça d'une planification stricte. Nous ne nous sentions pas tout à fait à l'aise dans ce canevas, mais très rapidement il a été possible d'adapter ça à notre rythme et ça s'est passé sans problème parce qu'on aurait pu s'attendre à ce que les organisateurs tiennent à leur planification. Non, ce n'était pas du tout le cas. Il y avait, au contraire, une très grande compréhension qui fait que nous qui travaillons beaucoup dans l'émergence et dans l'écoute de ce qui se présente, on a pu continuer à travailler comme cela nous convient et c'est très apprécié. (Fabrice, formateur)

► Soutien d'acteur.ice.s externes

La collaboration avec des acteur.ice.s externes a été un élément déterminant pour renforcer et étendre l'impact de Justice hoodistique. Cette coopération s'est manifestée de diverses manières, allant de la consultation pour des ajustements programmatiques à la mobilisation de soutien pour la mise en œuvre du projet dans de nouveaux contextes.

Un témoignage illustrant l'importance de cette collaboration vient de la relation établie avec les services de Direction de la protection de la jeunesse (DPJ) pour étendre le projet Justice hoodistique aux mineurs. Cette expansion a nécessité un soutien et un accompagnement dans les négociations avec la DPJ, illustrant l'importance cruciale du rôle de consultants externes dans le succès de telles démarches.

Une collaboratrice externe, jouant le rôle de consultante, a témoigné de son implication :

L'été dernier [les personnes de] l'équipe ont eu des besoins parce qu'elles ont voulu déployer le [projet] en LSJPA [Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents], donc chez les mineurs, et eux étaient en discussion avec la direction de la protection de la jeunesse pour ça, puis ils ont eu besoin de soutien, d'accompagnement, de valider certaines informations, donc depuis ce temps-là je travaille beaucoup à les accompagner dans la négociation avec la DPJ. (Marie-Claude, collaboratrice)

Cette collaboration a non seulement permis de naviguer à travers les défis administratifs et légaux, mais a également enrichi le projet grâce à des perspectives extérieures, assurant que les adaptations nécessaires pour cette nouvelle population cible soient bien fondées et efficaces.

De plus, l'équipe d'évaluation du projet a joué un rôle clé en accompagnant Justice hoodistique dans la mise en œuvre du projet, notamment en aidant à faire les demandes auprès du ministère de la Justice. Ce soutien a facilité le respect des cadres légaux et réglementaires nécessaires pour le déploiement du projet, soulignant l'importance du soutien administratif et légal des acteur.ice.s externes pour la réussite du projet.

Ces éléments ont donc joué un rôle clé dans la facilitation d'une collaboration fructueuse entre les intervenant.e.s et les collaborateur.ice.s. Bien que la collaboration ait été une force majeure dans la réussite de Justice hoodistique, enrichissant le projet de diverses compétences et perspectives, les entretiens ont tout de même révélé certaines limites.

Obstacles à la collaboration

► Manque d'accès aux données des participants

Le manque d'accès aux données personnelles des participants a constitué un obstacle notable dès les phases initiales de Justice hoodistique. Cette lacune a limité la capacité des formateur.ice.s à comprendre pleinement les besoins, les expériences vécues et les contextes socio-culturels des individus engagés dans le projet. Une telle compréhension est indispensable pour l'élaboration d'activités et d'interventions adéquates aux besoins spécifiques des participants. Cette absence d'informations a donc rendu difficile la personnalisation des interventions pour chaque participant, un élément pourtant crucial pour maximiser l'impact des ateliers. Sans données détaillées, ajuster les ateliers, les discussions et les exercices pour s'aligner sur les perspectives et les expériences uniques des participants devenait une tâche ardue. Cela peut conduire à des activités moins engageantes et efficaces, ne répondant pas adéquatement aux attentes ou aux besoins des participants.

► Divergences entre les différent.e.s acteur.ice.s du projet

Des divergences de perception entre les différents acteur.ice.s de Justice Hoodistique ont été observées, constituant un défi pour la collaboration au sein des ateliers. Ces différences sont souvent dues à des variations dans la communication des objectifs et des attentes des ateliers.

Par exemple, un des ateliers initialement conçu pour explorer des aspects tels que l'identité raciale et les projections d'une identité future a été parfois perçu par d'autres collaborateur.ice.s comme se concentrant prin-

ci-palement sur l'estime de soi. Cette situation souligne la nécessité de présenter clairement les objectifs et les contenus des ateliers pour s'assurer que toutes les parties prenantes partagent une compréhension uniforme de leur portée et de leur but.

► Roulement du personnel

Le roulement du personnel chez Hoodstock a posé des défis en termes de stabilité et de continuité des collaborations. Les changements fréquents dans l'équipe ont nécessité des efforts constants de réintégration et de mise à jour pour les nouveaux membres, influençant la fluidité des opérations et la cohésion de l'équipe projet.

Cette différence de perspectives entre les membres a entraîné des discussions répétées, soulignant la nécessité de clarifier les objectifs et les méthodologies afin d'éviter toute confusion. Au-delà de ces interactions, l'équipe de Justice hoodistique a démontré une force significative, soit une grande faculté d'adaptation et d'amélioration continue à travers notamment sa capacité constante de réagir aux rétroactions reçues.

3.3.3 Amélioration continue

L'amélioration continue a été un pilier central dans le développement et la mise en œuvre de Justice hoodistique, soulignant l'importance du processus d'évaluation et de réajustement pour optimiser l'efficacité du projet. À travers les témoignages des intervenant.e.s et des formateur.rice.s, il est clair que cette approche n'est pas seulement une procédure formelle, mais un élément intégré aux pratiques adoptées dans le cadre du projet, permettant des ajustements en temps réel et une réponse agile aux défis et aux opportunités.

Au cœur de l'approche d'amélioration continue adoptée par Justice hoodistique se trouvent les sessions de post-mortem, des rencontres structurées impliquant l'ensemble des intervenant.e.s et formateur.rice.s ayant participé aux retraites. Ces sessions sont conçues pour évaluer les expériences vécues, identifier les succès ainsi que les domaines nécessitant des ajustements et planifier les actions correctives pour les sessions futures. Elles constituent un élément crucial de la démarche d'amélioration continue, permettant une réflexion collective et un réajustement stratégique du projet en fonction des retours d'expérience directement issus de ses acteur.rice.s principaux. Un témoignage souligne l'importance des ajustements et de l'amélioration continue à travers ces post-mortem :

Puis si on regarde tous les post-mortem qu'on a eus, comment on s'adapte de retraite en retraite, je pense que c'était une très bonne retraite de ce sens-là. On n'a pas nécessairement le contrôle sur le fait que les personnes ont des barrières de langue ou pas, mais on a essayé de les accommoder le mieux qu'on pouvait. (Soraya, intervenante)

Ce commentaire illustre l'engagement de l'équipe à évaluer de manière critique chaque retraite et à faire les ajustements nécessaires pour améliorer l'expérience de tous les participants. Il est important de souligner la réactivité de Justice Hoodistique face aux imprévus. Par exemple, juste une semaine avant la première retraite de la première cohorte, une formatrice clé s'est retirée de manière inattendue. L'équipe a dû rapidement ajuster le programme en remplaçant l'atelier initialement prévu et en engageant un nouveau formateur pour assurer la continuité et le succès de la retraite.

L'amélioration continue chez Justice hoodistique s'est manifestée à travers différents aspects, notamment la modification des lieux de retraite pour mieux répondre aux besoins des participants, l'ajustement des méthodologies d'enseignement pour faciliter une meilleure compréhension et intégration des contenus, de même que l'évolution des techniques d'interaction pour favoriser un échange plus équilibré et moins hiérarchique entre les intervenant.e.s et les participants. Ces ajustements, basés sur les retours d'expérience collectés lors des post-mortem et des sessions de rétroaction régulières, ont permis au projet de maintenir une dynamique d'apprentissage vivante et pertinente.

3.3.4 Mise en place d'une campagne médiatique

Face aux défis de visibilité et de référencement, Justice hoodistique a initié à l'année 2 du projet une campagne médiatique ambitieuse pour promouvoir le projet et atteindre un public plus large. Cette stratégie de communication a inclus la création d'un documentaire financé par l'organisme canadien *Black Opportunity Fund*⁸, visant à partager les résultats du projet et à sensibiliser le public à son existence et à ses objectifs. Une agence de communication a été engagée pour servir d'intermédiaire avec les médias, facilitant la diffusion d'un dossier de presse et l'organisation d'entrevues à la radio, à la télévision et dans les journaux. L'équipe de Justice hoodistique a souligné l'impact potentiel de cette campagne :

On a créé un kit de presse qu'on a envoyé à différents médias. Puis après on a fait des entrevues à

la radio, à la télé, dans les journaux pour que les gens sachent qu'on existe et ce qu'on fait. (Léa, intervenante).

Bien que les résultats immédiats de la campagne ne soient pas encore évidents, les efforts déployés commencent à porter leurs fruits, avec un nombre croissant de personnes et d'organisations prenant contact avec l'équipe du projet pour obtenir plus d'informations et organiser des présentations pour faire connaître Justice hoodistique et la justice réparatrice.

3.3.5 Précarité du financement

Le financement insuffisant et incertain a forcé Justice hoodistique à repenser son offre. Les restrictions budgétaires ont non seulement limité le nombre d'activités proposées, mais ont également influencé la décision d'élargir la tranche d'âge cible pour accroître l'accessibilité. Ces changements, bien que nécessaires pour assurer la viabilité du projet, ont modifié sa nature et son impact potentiel. La demande de bailleurs de fonds comme la Ville de Montréal pour cibler spécifiquement les jeunes de moins de 30 ans a réduit la portée du projet. Cette exigence a exclu certains participants potentiels, réduisant l'universalité et l'impact social de Justice hoodistique. De plus, l'instabilité financière impacte également directement la stabilité du projet. La dépendance à des sources de financement fluctuantes et spécifiques crée une incertitude qui peut affecter la planification à long terme et l'allocation efficace de ressources. La nécessité de constamment adapter les programmes et les objectifs en fonction des exigences des bailleurs de fonds peut entraver la cohérence

8 Fonds de prospérité pour l'avancement des communautés noires (FPACN), un organisme de bienfaisance canadien dirigé par la communauté qui soutient un Canada noir prospère, sain et prospère en luttant contre le racisme anti-Noirs. <https://fr.blackopportunityfund.ca/>

des interventions et perturber la continuité des services offerts aux participants.

3.3.6 Réserves envers un programme parallèle au PMRG

Le ministère de la Justice du Québec avait des réserves pour que Justice hoodistique soit un programme parallèle distinct du PMRG, ce qui a soulevé des défis significatifs pour Justice hoodistique, notamment en termes de continuité des services offerts. Cette situation a nécessité une réévaluation stratégique des objectifs de Justice hoodistique afin de s'intégrer efficacement dans le cadre plus large du PMRG. L'objectif de créer un programme parallèle dédié à la communauté noire, similaire aux programmes pour les peuples autochtones, a dû être réajusté vers une intégration dans les mesures de rechange général disponibles pour tous les contrevenants adultes. Cette adaptation a permis à Justice hoodistique de devenir une mesure de sensibilisation parmi d'autres dans le PMRG, offrant aux participants une option de développement des habiletés sociales ou de sensibilisation dans leur parcours de déjudiciarisation. Cette décision a contraint Justice hoodistique à reconsidérer sa place au sein du PMRG, de manière à s'intégrer dans un cadre existant plutôt que d'opérer en parallèle.

En effet, l'un des objectifs premiers de Justice hoodistique était de fournir un projet qui réponde directement aux besoins spécifiques de la communauté noire, similaire en cela aux initiatives pour les communautés autochtones. La fermeture à cette idée a contraint le projet à devenir une option parmi d'autres au sein du PMRG, diluant potentiellement son impact culturel et social spécifique comme le mentionne une intervenante du projet :

Donc le but [...] c'était que ok, on pourrait pas avoir un programme parallèle spécifique pour les personnes noires, un peu comme les programmes d'une sorte de rechange pour les autochtones, mais qu'on soit intégré dans le programme de mesures de rechange général qui est offert à toutes les personnes contrevenants adultes. Donc, dans les négociations qu'on a, qu'on a eues, vu que il y avait comme une fermeture à ce niveau-là, c'est de faire OK, on va être une mesure dans le programme de mesures de rechange général (Jessica, intervenante).

De plus, la nécessité de s'intégrer dans les mesures de rechange général a introduit une couche supplémentaire de complexité, nécessitant des négociations délicates pour assurer que Justice hoodistique conserve son intégrité programmatique tout en s'alignant avec les objectifs plus larges du PMRG.

Ensuite, le besoin de conformité aux directives du MJQ a conduit à des ajustements majeurs dans la conception du projet. L'initiative initiale prévoyait d'intégrer des activités alignées sur les intérêts des participants, comme la musique et le graphisme. Cependant, pour répondre aux critères des bailleurs de fonds et s'insérer dans un cadre de mesures de rechange pour adultes, le projet a dû être resserré, limitant sa portée à des activités plus traditionnelles. De plus, la vision initiale de Justice hoodistique était celle d'un projet souple et ouvert, offrant une alternative aux parcours judiciaires traditionnels. Les négociations avec les bailleurs de fonds et les exigences du Code criminel ont cependant restreint cette flexibilité, rendant le projet plus rigide et moins conforme à l'idéal de justice réparatrice envisagé par ses créateur.ice.s.

Enfin, en passant d'un programme parallèle à une mesure de sensibilisation incluse dans

le PMRG, Justice hoodistique a dû faire face à un changement dans la perception de son rôle et de sa portée. Ce changement a pu influencer la manière dont le projet était reçu par les potentiels participants et collaborateur.ice.s, affectant éventuellement son efficacité et son attractivité. En étant intégré dans le PMRG comme une mesure parmi d'autres, Justice hoodistique a dû s'adapter aux contraintes existantes de ce projet, limitant sa capacité à offrir des services sur mesure qui répondent pleinement aux besoins des jeunes noirs faisant face à des défis judiciaires. Cette intégration a également soulevé des défis logistiques et administratifs, nécessitant une coordination accrue avec les structures du PMRG et une conformité avec ses procédures, ce qui a détourné des ressources précieuses de l'objectif principal de sensibilisation et d'autonomisation.

3.4 PROFIL DES BÉNÉFICIAIRES DU PROJET JUSTICE HOODISTIQUE

À partir de données qualitatives et quantitatives, cette section explore les multiples dimensions de la vie des participants au projet Justice hoodistique, mettant en lumière leurs profils sociodémographiques suivis d'un bref aperçu de leur vie sociale. Les expériences traumatisantes et les défis vécus sont également présentés, ainsi que les stratégies de gestion des émotions et le bien-être. La section se conclut par une évaluation des facteurs de protection.

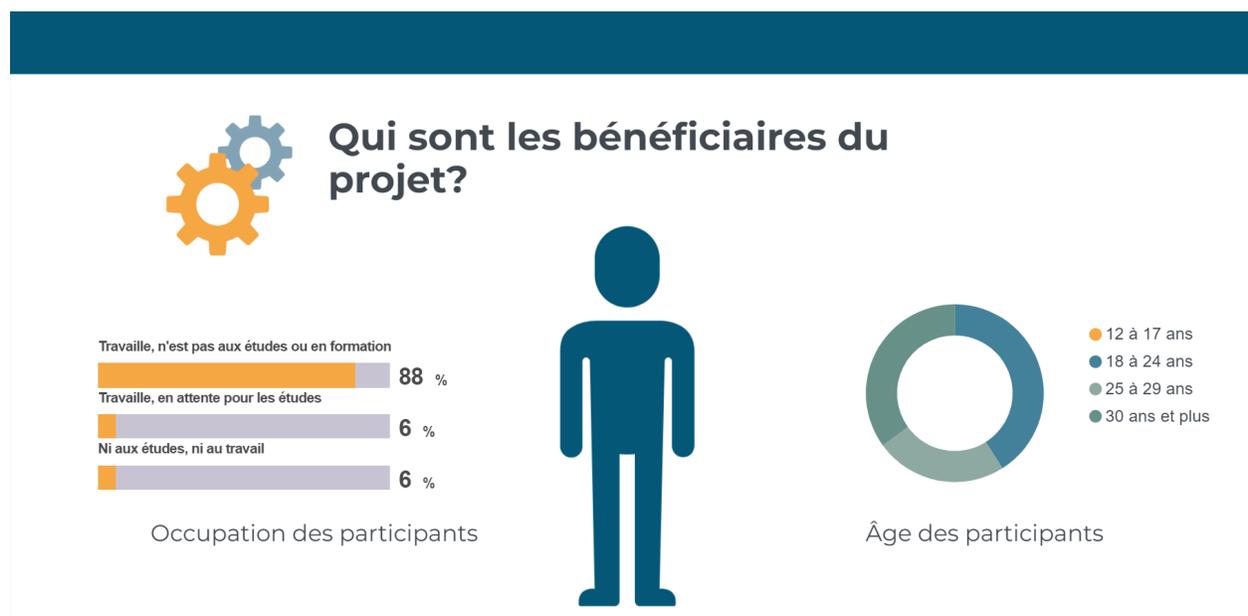
Comme mentionné à la section 2.1.6, parmi les 20 participants bénéficiaires du projet, 17 ont consenti à l'utilisation de leurs données sociodémographiques issues du questionnaire profil des participants. Les participants ayant complété le questionnaire en trois étapes, certaines questions sont longitudinales alors

que d'autres ont été posées une seule fois. Cela sera précisé dans la légende des tableaux ou figures présentés.

3.4.1 Profil sociodémographique des participants

Les participants au projet Justice hoodistique sont principalement des hommes, résidant à Montréal-Nord ou dans ses environs. Cette population cible se caractérise par une diversité d'âges et de parcours de vie, mais partage des expériences communes dans un environnement socioculturel complexe. Les résultats montrent que 41 % des participants ont un âge compris entre 18 et 24 ans, suivi de ceux de 30 ans et plus (35 %) et enfin ceux de 25 à 29 ans (24 %). À noter que les personnes âgées de 12 à 17 ans font partie de la cible initiale du projet, mais aucun participant n'appartient à cette tranche d'âge.

Figure 2 : Répartition des bénéficiaires du projet selon leur âge et leur occupation



Parcours migratoires

Les parcours migratoires au sein du projet Justice hoodistique révèlent une gamme variée d'expériences personnelles, allant de la migration dans la petite enfance à l'arrivée pendant l'adolescence. Ces transitions internationales impliquent le passage de pays d'origine, tels qu'Haïti et la République démocratique du Congo, au Canada, entraînant des défis significatifs et des périodes d'adaptation culturelle et sociale.

Pour certains, le déménagement au Canada s'est produit assez tôt dans leur vie et leurs souvenirs du pays d'origine sont limités, voire inexistants. Leur expérience de la migration est donc intimement liée à leur processus de croissance et d'adaptation dans un nouveau contexte culturel dès leur plus jeune âge, façonnant leur identité dans un espace où les cultures d'origine et d'accueil se rencontrent et interagissent entre elles. D'autres ont entre-

pris ce voyage à l'adolescence. L'arrivée dans un nouvel environnement à cet âge sensible présente un ensemble unique de défis, notamment l'intégration dans le système éducatif canadien et la navigation dans les complexités de la construction de nouvelles relations sociales tout en maintenant des liens avec leur patrimoine culturel.

Les récits incluent également des expériences de migration marquées par une séparation temporaire des membres de la famille, des déménagements à travers différents pays avant d'arriver au Canada et des efforts considérables déployés par les familles pour bâtir une nouvelle vie au Canada.

Ces parcours migratoires, avec leurs nuances et leurs complexités, illustrent non seulement les défis liés à l'adaptation à une nouvelle société, mais aussi les opportunités de croissance, d'apprentissage et de création d'un sentiment d'appartenance dans un contexte multiculturel.

Quant au statut migratoire, les réponses indiquent que plus d'un tiers (35 %) des répondants sont Canadiens par naturalisation, suivis des Canadiens de naissance (29 %), ensuite des résidents permanents (18 %), des réfugiés (12 %) et enfin un demandeur d'asile (6 %).

Situation de vie actuelle

La situation de vie actuelle des participants est marquée par une variété de configurations familiales et de logements. Au moment de l'infraction, cinq participants (29 %) vivaient dans une famille monoparentale, suivis de ceux qui vivaient seuls (24 %) et ceux qui vivaient avec les deux parents (18 %). Ainsi, 82 % (15) des participants estiment que leur situation domiciliaire actuelle est restée similaire à celle au moment de l'infraction.

Certains vivent avec des membres de leur famille élargie, comme le cas d'un bénéficiaire du projet Justice hoodistique qui réside avec ses grands-parents dans une maison familiale duplex, évoquant un sentiment de continuité et d'appartenance à cet espace familial depuis son adolescence :

Je vis avec mes grands-parents [...] c'est toujours dans la maison familiale. C'est un milieu familial, je me sens à la maison. (Naël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

D'autres participants vivent avec leur partenaire, établissant leur propre foyer sans enfants à ce stade, tandis que certains expriment leur indépendance en vivant seuls, que ce soit dans des appartements qu'ils occupent depuis plusieurs années ou plus récemment.

Les conditions de logement varient également, avec des participants qui habitent dans des appartements à loyer modéré, soulignant

parfois la chance d'avoir sécurisé un loyer abordable dans le contexte actuel du marché immobilier. Cette diversité de situations de vie reflète les différents stades de vie et les choix personnels des participants, ainsi que les défis et opportunités auxquels ils sont confrontés dans leur quotidien.

Vie professionnelle

Sur le plan professionnel, les participants au projet Justice hoodistique englobent une gamme d'occupations et de niveaux de formation. Plus de huit personnes sur dix (88 %) sont des travailleurs, une personne combine les études et le travail et enfin une personne n'est ni aux études ni au travail. Certains travaillent dans des secteurs comme le système sanitaire publique et la construction, indiquant une insertion dans le marché du travail à travers des emplois qui requièrent des compétences techniques et spécialisées. Un participant mentionne spécifiquement son rôle de carreleur en céramique, soulignant ainsi l'existence d'une qualification professionnelle obtenue via un Diplôme des études professionnelles (DEP) en construction.

Parcours scolaire

Le parcours scolaire des participants à Justice hoodistique révèle des expériences contrastées avec le système éducatif. S'agissant du niveau de scolarité au moment des infractions, sept participants sur dix (70 %) avaient le niveau secondaire, suivis de ceux ayant fait une formation professionnelle (18 %) et enfin ceux ayant fait le CÉGEP et l'Université (12 %). Pour certains, l'école a représenté un défi majeur, marqué par des difficultés d'apprentissage, un sentiment d'infériorité et une aversion profonde pour le retour aux études.

Un participant évoque une lutte avec son expérience dans le milieu scolaire :

Ah... l'école... J'ai été toujours toujours toujours nul à l'école. Le plus gros cauchemar de ma vie, j'ai vécu ça à l'école. Moi, quand on me parle de retourner à l'école, je ne comprends pas les gens qui me le disent... Moi, l'école ça a été quelque chose de difficile pour comprendre les matières, surtout les mathématiques ça prenait beaucoup de temps et ça m'a détruit psychologiquement. Je me voyais tout le temps inférieur, tout le temps inférieur! Quand j'ai quitté l'école, j'ai commencé à bosser dans la vie, ça a commencé un peu à me souder. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Il décrit ensuite l'opportunité qu'il a eu de découvrir une voie alternative vers la réussite personnelle et professionnelle en dehors du cadre scolaire conventionnel :

Après, j'étais allé dans un organisme pour une formation... j'ai eu des cours de confiance de soi, d'estime de soi, et ça m'a totalement changé... Ça m'a fait voir que les choses qui m'arrivent ne sont pas toujours que les gens sont plus... les autres sont plus que moi. Donc moi, l'école c'était du désastre pour moi. Mais pour les autres, ça a été quelque chose de bien, ça [leur] a donné une chance et opportunité dans la vie. Mais pour moi, ça m'a juste déplu psychologiquement et ça m'a montré que ce que tu as besoin n'est pas ici, c'est à l'extérieur. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

D'autres participants ont poursuivi des formations spécialisées, comme des DEP en construction ou des cours dans le domaine paramédical, bien que leur intégration dans ces secteurs professionnels ait été limitée par des barrières systémiques ou des préférences personnelles. La mention de stages et d'ex-

périences professionnelles précoces indique une recherche active d'orientation et de compétences pratiques.

Un participant évoque également son engagement dans le sport durant son parcours scolaire, bien que cette passion ait été mise de côté au profit d'une orientation professionnelle dans la construction. Ces témoignages illustrent la complexité des trajectoires éducatives et professionnelles des participants, marquées par des aspirations, des défis et des choix variés.

Situation financière

Certains participants ont mentionné vivre une situation de précarité, souvent héritée du passé et persistant dans le présent, qui les place face à des choix difficiles et des retards dans l'accomplissement de leurs objectifs personnels et professionnels. Par exemple, certains ont partagé les conséquences sur leurs parcours scolaires :

Depuis que je suis arrivé ici, c'est moi qui fais tout tout seul. Fallait que je travaille, puis l'école..., puis il fallait que je travaille... (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Kofi pour sa part déplore ne pas avoir eu une scolarité à la hauteur de ses espérances :

Dans le sens que je pense que si mon père était... avait essayé de garder sa richesse, je pense que je serais quand même dans une bonne situation au niveau scolaire. Ça aurait pu faire que je n'aurais pas trop voyagé avec ma mère dans des pays [...] pour venir au Canada. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

3.4.2 Vie sociale des participants

Contexte familial

Le contexte familial des participants au projet Justice hoodistique présente une mosaïque de dynamiques, révélant des expériences variées qui vont de l'éloignement familial à des relations étroitement tissées et soutenantes. Les témoignages des participants dans le cadre d'entrevues individuelles offrent un aperçu de la complexité des structures familiales et des liens affectifs qui caractérisent la vie des participants.

Par exemple, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique a évoqué une relation distante avec sa famille, soulignant une dispute familiale qui a conduit à une rupture de contact avec son père et une communication limitée avec ses frères et sœurs. Malgré cette distance, il affirme ne pas ressentir le besoin de renouer ces liens, suggérant une acceptation de cet éloignement comme une réalité de sa vie :

Ma famille... je peux un peu oublier ça, vu que c'est... Je peux un peu oublier ça. (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Le rôle et la perception au sein de la famille peuvent également influencer les interactions familiales. Par exemple, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique décrit comment, en tant que benjamin de sa fratrie, il se sent souvent négligé ou non pris au sérieux par les autres membres de sa famille :

On a un groupe WhatsApp et puis je ne check pas les messages parce que vu que je suis le plus petit ils vont toujours avoir tendance à voir que des choses que j'ai dites n'ont pas de sens. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette dynamique l'a amené à s'éloigner des débats familiaux, cherchant plutôt à préserver sa tranquillité. Néanmoins, il mentionne le soutien de ses parents, en particulier de sa mère qui l'a encouragé à devenir indépendant, témoignant d'une relation familiale fondamentalement positive.

Néanmoins d'autres participants partagent des expériences de soutien familial profond et d'unité. Un participant exprime sa gratitude envers ses parents pour l'homme qu'il est devenu, attribuant à leur soutien son développement personnel :

C'est grâce à eux [mes parents], que je suis qui je suis de nos jours. [...] C'est grâce à eux, si je suis ce gars-là [que] je suis aujourd'hui, l'homme que je suis. (Joël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

De même, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique parle de l'étroite proximité et de l'absence de conflits au sein de sa famille élargie, illustrant une atmosphère de cohésion et de bonne entente qui caractérise ses relations familiales :

Ouais, toutes proches, même les 2 familles en général aussi, comme quand il y a des fêtes, on va dire, qui me concernent, les familles se réunissent sans problème. C'est une bonne ambiance. [...] pas de conflit familial, pour ma part, comme, pour moi, famille, il y a pas de conflit. (Naël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ensuite, pour plusieurs participants, la fratrie joue un rôle crucial dans leur réseau de soutien. Par exemple, un des participants partage la complicité et l'admiration mutuelle entre lui et ses quatre frères et sœurs, soulignant une solidarité familiale qui suscite même l'envie de ses amis :

Même mes amis, ils sont un peu jaloux, ils sont comme : j'aimerais ça avoir un frère comme toi, une sœur comme toi. (Joël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette solidité des liens fraternels est un pilier dans leur équilibre émotionnel et social. À la question posée lors de l'étape 1 : « Lorsque tu ne vas pas bien, que fais-tu pour améliorer ta santé mentale? », 76% des répondants ont indiqué que « parler à un cercle social » (famille, ami.e.s) les aidait à améliorer leur santé mentale.

Enfin, pour certains participants, les réalités familiales s'étendent au-delà des frontières nationales, introduisant une autre dimension à leur contexte familial. Leur contexte familial est caractérisé par une dispersion géographique significative de leurs proches, mettant en lumière les défis inhérents à la distance physique entre les membres de la famille. Certains participants, originaires d'Haïti, vivent actuellement au Canada tandis que leurs mères et certains de leurs frères et sœurs résident toujours en Haïti. Un participant a vécu le décès de sa mère en 2018 et n'a pas pu être présent pour son enterrement à cause de l'instabilité politique en Haïti. Un participant évoque également sa famille étendue au Congo, mentionnant que, bien que la majorité de sa famille soit au Congo, seuls deux enfants de sa mère y vivent. Bien que vivant au Canada, les participants entretiennent des relations avec des membres de leur famille répartis à travers le monde. Cette dispersion familiale transnationale pose des défis uniques en matière de communication, de soutien mutuel et de maintien des liens affectifs, nécessitant une adaptation continue à cette réalité géographiquement éclatée.

Un thème récurrent mentionné par les bénéficiaires du projet est celui de la pression de prendre soin des parents et de la famille. En effet, certains participants se trouvent dans une position où ils doivent soutenir financièrement et émotionnellement leurs parents, comme en témoigne Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique :

C'était pas facile, surtout pour ma mère, ça l'avait beaucoup touchée. Fait que je me disais... puis j'étais son seul enfant unique, fait qu'on était toujours à la maison. J'étais toujours avec elle, fait que je me voyais comme, pas dans le devoir, mais dans le besoin de la reconforter aussi que tous les deux on avait de la peine, mais il fallait quand même être là pour. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette situation inverse souvent les rôles traditionnels au sein de la famille, amenant les jeunes à endosser prématurément des responsabilités d'adulte.

Outre la gestion des émotions et des responsabilités quotidiennes, une pression considérable repose sur les épaules de certains participants qui se retrouvent être le principal soutien financier de leur famille à l'étranger. Cette situation les place dans un rôle de pourvoyeur, où la distance géographique ajoute une couche supplémentaire de complexité à leur soutien. Un participant témoigne :

C'était un peu trop, comme je disais, parce que moi je suis le seul enfant ici du côté de mon père ou du côté de ma mère. Ça bouge là. Haïti ce n'est pas la belle vie quand même. Ils ne travaillent pas, ils ne font rien. La personne va t'appeler, veux veux pas, moi je suis ici, je peux manger quand j'ai faim, mais là-bas [...] quand ils te disent qu'ils ont faim, c'est parce qu'ils ont faim. Je peux pas rester sans rien faire. [...] Oui.

Il fallait que je travaille [...]. Il faut les nourrir. Sinon ils vont mourir. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ce témoignage poignant illustre la réalité de nombreux jeunes qui, bien qu'ayant migré pour des opportunités meilleures, restent profondément ancrés dans les obligations familiales à l'étranger soulignant un fardeau émotionnel et financier continu.

Cercle social

Le cercle social des participants au projet Justice hoodistique est défini par une mosaïque de relations profondes, variées et, par moments, complexes. Certains participants évoquent des amitiés durables qui remontent à leur jeunesse, soulignant l'importance de ces liens tissés au fil des ans et maintenus malgré les évolutions personnelles et les changements de cadre de vie. Ces amitiés, souvent ancrées dans des expériences partagées durant des périodes formatrices de leur vie, constituent un socle de soutien et de continuité. Par contraste, d'autres relations sont marquées par des défis, notamment des comportements à la marge des normes sociales qui conduisent à des réflexions sur la nature et la qualité de ces entourages. La famille, pour certains, se substitue ou s'intègre au cercle d'amis, illustrant une conception élargie de l'amitié qui englobe les liens de sang.

Moi j'ai pas d'amis, [mes amis] c'est ma famille. (Joël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

La dynamique de donner et de recevoir est également un thème récurrent, avec des participants exprimant une vigilance accrue face à des expériences auprès de personnes qui basent leurs relations sur leur intérêt per-

sonnel, ce qui les a amenés à restreindre leur cercle social pour préserver leur bien-être. Par exemple, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique exprime une prise de conscience concernant les personnes cherchant à profiter des autres, ce qui l'a conduit à réévaluer et à restreindre son cercle social :

J'ai vu qu'il y en a qui sont là pour profiter on va dire. Ils ne sont pas vraiment là quand tu en as besoin, mais genre quand eux ont besoin toi t'es là, mais quand c'est toi c'est le contraire. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

Réinterrogés vers la fin du projet sur ce qui les aidait à améliorer leur santé mentale, 59% des répondants ont indiqué « parler à un cercle social » (famille, ami.e.s), alors que 76% optaient pour cette astuce au début du projet.

L'importance de la famille et des proches comme sources de soutien est également soulignée. Les participants rapportent pouvoir compter sur des membres spécifiques de leur famille ou sur leur partenaire, ce qui leur offre un filet de sécurité émotionnel en cas de besoin. Que ce soit le père, la mère, la copine ou d'autres membres de la famille proche, ces relations offrent un espace de confiance et de réconfort. Les participants expriment un sentiment de gratitude pour ces liens, qui les aident à traverser les moments difficiles. Les partenaires amoureux sont souvent cités comme des sources primaires de soutien, jouant un rôle significatif dans la gestion des défis quotidiens et offrant un sentiment de stabilité et de sécurité.

3.4.3 Expériences traumatisantes

Épreuves de vie difficiles

Les participants au projet ont partagé des récits poignants qui mettent en évidence les épreuves marquantes de leur vie. Ces épreuves, variées et profondément personnelles, ont eu un impact significatif sur leur bien-être et leur trajectoire de vie.

Les ruptures amoureuses figurent parmi les épreuves les plus courantes, mais aussi les plus dévastatrices. Comme l'exprime Joël (un bénéficiaire du projet Justice hoodistique), une rupture amoureuse peut provoquer une détresse émotionnelle intense, comparable à une grande perte. « *J'étais dégoûté, désolé pour le mot, mais en tabarnak.* » Cette expérience souligne la douleur émotionnelle associée à la fin d'une relation significative.

La perte d'êtres chers, que ce soit à cause d'un décès ou de circonstances qui éloignent les membres de la famille, est une source de profonde tristesse et de difficulté. Un des bénéficiaires du projet – Lionel – partage la douleur persistante causée par le décès de sa mère en Haïti, un événement qui « *jusqu'à date ça rentre pas* ». Ça a été pour lui un des événements les plus difficiles à vivre surtout qu'il n'a pas pu enterrer sa mère.

Des expériences traumatisantes, telles que le placement en famille d'accueil, ont également été mentionnées. Un des participants décrit comment il a été séparé de sa famille et placé en famille d'accueil, un événement qui a marqué une rupture significative dans sa vie. « *J'avais... 15 ans, 14-15 ans à peu près.* » (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

Cette période de sa vie représente un bouleversement majeur, le forçant à naviguer dans le système de protection de l'enfance à un âge vulnérable.

La perte de permis de conduire a également été vécue comme une épreuve significative pour plusieurs participants. Pour l'un d'entre eux par exemple, les complications liées à la suspension de son permis de conduire ont représenté une période de stress intense et de frustration puisque ça lui a coûté son emploi et donc son gagne-pain en le mettant dans une situation de précarité financière :

J'ai eu une suspension de 2-3 mois... J'ai repris mon permis après 7 mois. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette expérience met en évidence les défis quotidiens et les obstacles bureaucratiques qui peuvent devenir des sources majeures de stress et d'anxiété.

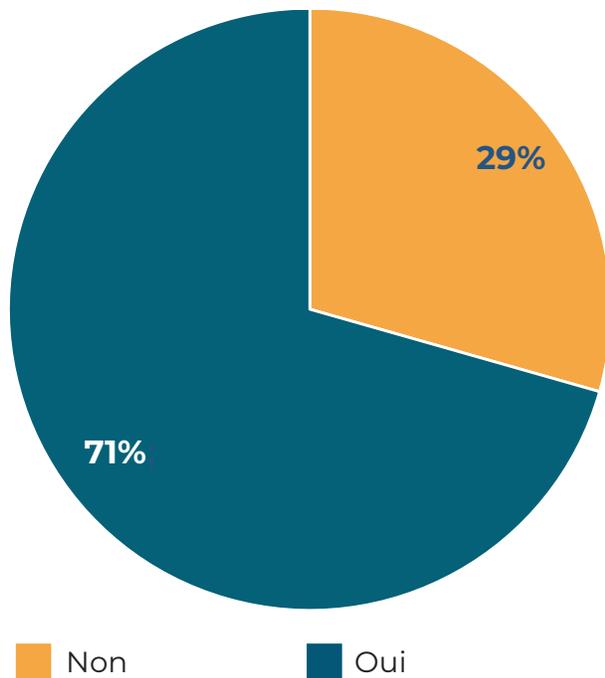
Expériences de racisme et discrimination

Les résultats du questionnaire montrent que plus de sept participants sur dix (71 %) déclarent être ou avoir été victimes de discrimination ou de propos discriminatoires⁹. Les raisons sont de plusieurs ordres : la couleur de peau (65 %), le sexe et l'origine ethnique ou nationale (12 %), le teint de la peau (colorisme), l'âge et des antécédents judiciaires (6 %).

Les participants ayant rapporté avoir vécu du racisme ou de la discrimination au cours des trois dernières années ont indiqué que les moments les plus marquants pour eux ont eu lieu dans le cadre de leur travail. Par ailleurs, 12 %

⁹ Proportion des participants ayant répondu à la question « Au cours des trois dernières années, as-tu déjà été victime de discrimination ou de propos discriminatoires? »

Figure 3 : Proportion des participants ayant rapporté avoir été victimes de discrimination ou de propos discriminatoires



des participants ayant déclaré avoir été victimes de discrimination ou de propos racistes affirment que cela s'est produit sur le lieu de travail ou dans le voisinage. Cela révèle une réalité marquée par des expériences de racisme dans leur environnement professionnel. Ces incidents varient en intensité et en nature, mais convergent vers une expérience commune de marginalisation et de discrimination basée sur la race.

Certains partagent des expériences où ils se sentent dévalués et maltraités par des collègues, soulignant une forme de racisme direct. Un participant témoigne du mépris vécu par ses collègues sur leur lieu de travail :

Souvent des Blancs qui te regardent bizarre, qui te parlent comme si tu étais rien, des affaires comme ça. (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Beaucoup de participants travaillent dans le secteur de la construction, un milieu qu'ils décrivent comme étant prédominé par les Blancs. Un participant partage sa prise de conscience de la discrimination raciale comme une composante de son environnement de travail :

La construction c'est raciste. [...] Je travaille dans une compagnie, je pense que je suis le seul black. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

Un participant, travaillant avec des personnes sans-abri, rapporte des propos racistes émis par une personne itinérante. Le participant partage ne pas y avoir prêté attention :

Oui c'était un itinérant qui disait « ah les Noirs, les Noirs... » Je n'ai pas voulu m'en occuper parce qu'il n'était pas dans son état et tout. (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

D'autres participants évoquent des souvenirs de jeunesse où le racisme n'était pas immédiatement évident. Ce n'est qu'avec le recul et une conscience accrue de la dynamique sociale qu'ils reconnaissent le caractère discriminatoire de certaines interactions. Un participant témoigne justement d'une expérience dans un contexte de service à la clientèle où la personne a manifesté un comportement raciste en préférant être servie par quelqu'un d'autre que lui :

Quand j'étais plus jeune. Mais c'est des trucs que je remarquais pas. Comme ça, c'est en vieillissant que je me disais que [...] c'était pas visé, comment dire? Ça m'a pas fait un gros impact, mais c'est justement, comme je disais en grandissant avec le temps, en voyant un peu plus comment la société est, je me dis, oh, mais il y a des gestes ou des choses qui ont été dites que ça à ce moment-là, c'était peut-être un peu discrimina-

toire. [...] c'était surtout au service à la clientèle. Dans le fond, je travaillais dans l'épicerie, puis j'étais au service des clients plutôt, c'était beaucoup plus aussi les personnes âgées, soit ils voulaient pas d'aide, mais je voyais qu'ils avaient de la difficulté, mais j'imagine parce que c'était moi, ils en voulaient pas. (Naël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ces témoignages mettent en lumière la persistance du racisme dans divers milieux de travail et son impact sur le bien-être et le parcours professionnel des participants.

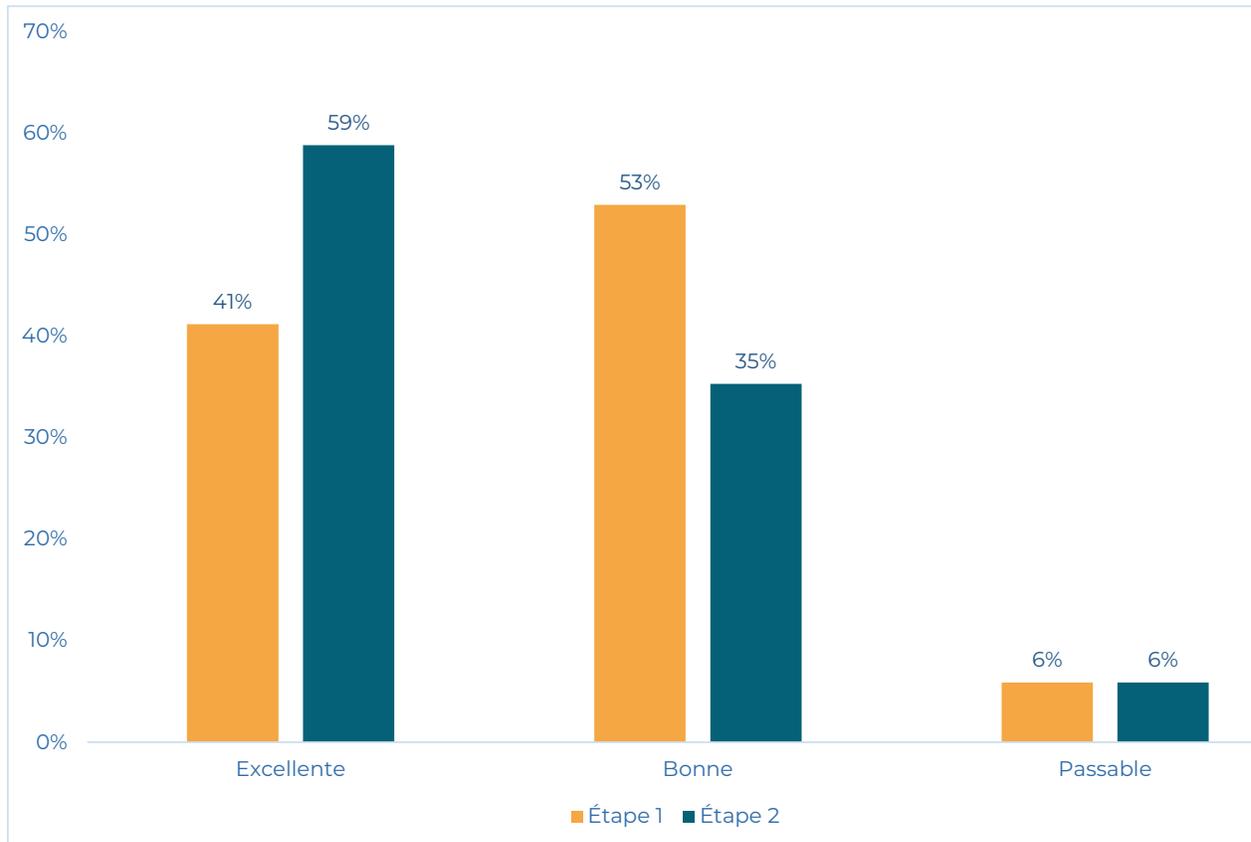
3.4.4 Gestion des émotions et bien-être

Gestion des émotions

Face à ces difficultés, les participants ont développé diverses façons de gérer leurs émotions. Ils ont rapporté déployer diverses stratégies pour gérer leurs émotions, illustrant une gamme de méthodes personnelles adaptées à leur expérience vécue et à leur environnement.

Certains ont mentionné se tourner vers la musique ou les jeux vidéo comme une échappatoire pour leurs émotions désagréables. Ces activités semblent offrir un répit temporaire de leurs préoccupations quotidiennes et une

Figure 4: Proportion des participants selon leur perception de l'état de leur santé mentale en début et fin de projet¹⁰



10 Proportion des participants ayant répondu à la question longitudinale : « De façon générale, comment décrirais-tu ta santé mentale? ».

forme de distraction qui aide à gérer le stress ou l'anxiété. Par exemple, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique a partagé qu'écouter de la musique ou jouer à la PS4 lui permet de trouver quelque chose à faire et de s'éloigner des pensées négatives.

D'autres ont trouvé du réconfort et une forme de coping à travers l'art corporel, comme les tatouages, qui servent de moyen pour commémorer des expériences significatives ou un deuil, comme l'exprime ce participant :

Le seul moyen que j'ai [trouvé pour] passer par-dessus le décès de ma mère je me suis fait tatouer. Ça m'a aidé, c'était comme dans mon processus de deuil. Parce que je n'ai pas été à l'enterrement. Je ne suis pas encore retourné depuis. J'ai pas encore fait mon deuil. J'ai rien encore fait. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

D'autres ont recours à l'activité physique. Le sport, notamment le basketball, est cité comme un moyen d'atteindre un état différent, de se libérer des tensions accumulées pendant la journée et de s'accorder un moment de plaisir malgré les difficultés.

Ensuite, l'isolement émerge également comme une stratégie récurrente, où des individus préfèrent rester seuls lorsqu'ils traversent des périodes émotionnellement difficiles. Cela leur permet d'éviter d'exposer leur vulnérabilité ou de subir des jugements extérieurs.

Enfin, certains expriment un besoin d'ouverture et de communication sur leurs expériences, mentionnant que s'ouvrir sur leurs difficultés et demander de l'aide est nécessaire, malgré une réticence culturelle ou personnelle à le faire. La respiration et la réflexion consciente sont également des ou-

tils mentionnés pour faire face à l'inconfort émotionnel, permettant une régulation plus contrôlée et réfléchie des émotions.

Bien-être et humeur

Les participants ont partagé leurs expériences avec les fluctuations de l'humeur et les périodes de déprime, soulignant comment ces états émotionnels font partie de leur quotidien. À la question longitudinale : « De façon générale, comment décrirais-tu ta santé mentale? », les résultats montrent que globalement les participants affichent une santé mentale bonne jusqu'à excellente. En outre, au fil du projet, leur état de santé mentale s'est amélioré surtout pour ceux qui jugent leur santé excellente, passant de 41 % (7) à 59 % (10). Cependant, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique (6 %) estime sa santé mentale passable.

Dans le Tableau 4, force est de constater qu'entre le début et la fin du projet, les participants ont changé leurs pratiques quand il s'agit d'améliorer leur santé mentale lorsqu'ils ne se sentent pas bien. En effet, au fil du projet, les participants ont cessé de consommer de l'alcool ou la drogue. Ensuite, ils consultent un.e psychologue ou un.e professionnel.le en santé mentale au lieu de ne rien faire comme déclaré au début du projet. On note également qu'au début du projet, parler à un cercle social faisait partie des meilleures astuces pour améliorer la santé mentale, mais le recours à cette astuce a diminué au fil du projet. Enfin, on note au fil du projet une augmentation de la proportion des participants faisant une activité qui les rend heureux. Malgré la présence de ces défis émotionnels, un thème récurrent parmi les témoignages est la capacité de continuer à fonctionner et à me-

Tableau 4: Les recours des bénéficiaires du projet pour améliorer leur santé mentale

	Étape 1	Étape 2
Parler à un cercle social (famille, ami.e.s)	76 %	59 %
Faire une activité qui rend heureux.se (pratiquer un sport, lire, l'art, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, sortir avec des amis et autres)	76 %	76 %
Consommer de la nourriture	12 %	24 %
Consommer de l'alcool	12 %	0 %
Consommer de la drogue	18 %	0 %
Consommer de l'alcool et de la drogue	6 %	0 %
Consulter un.e psychothérapeute ou un.e professionnel.le en santé mentale	0 %	6 %
Rien, laisser aller les choses	29 %	12 %

ner leurs activités quotidiennes. L'expression d'un équilibre fragile entre bien-être et difficultés émotionnelles est illustrée par le témoignage d'un participant :

Je ne dirais pas que c'est 100 % correct, mais ce n'est pas si pire. Des fois ça m'arrive de stresser et tout, mais [...] ce n'est pas ça qui va m'empêcher de vivre correctement. (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ce récit révèle une capacité d'adaptation face aux défis émotionnels, indiquant que, bien que les participants vivent des moments de

stress et de tristesse, ces sentiments ne paralysent pas nécessairement leur capacité à avancer dans la vie.

3.4.5 Facteurs de protection

La perception de soi positive et réaliste et le soutien de l'entourage ont été des facteurs importants de protection pour les participants.

Perception de soi

La perception de soi joue un rôle crucial dans la résilience des participants face aux défis. Nombre d'entre eux se décrivent comme per-

sévérants, discrets, équilibrés et paisibles, ce qui leur permet de naviguer dans leur environnement social sans attirer l'attention indésirable ou les conflits. Ils se considèrent comme des personnes qui s'efforcent de faire de leur mieux malgré les circonstances, indiquant une force intérieure et une volonté de surmonter les obstacles. D'autres soulignent leur capacité à maintenir un équilibre dans leur comportement et leurs réactions, évitant les problèmes et les confrontations en restant neutres et mesurés.

Vision de l'avenir

Les participants partagent une vision optimiste de leur avenir, marquée par des aspirations variées, mais centrées sur la stabilité, le succès personnel et familial et le désir de réaliser leurs rêves.

Une aspiration commune est la recherche de la stabilité, définie comme une vie sans stress excessif, où les besoins fondamentaux comme manger et dormir sont satisfaits sans difficulté comme en témoigne ce participant :

Figure 5: Mots représentant les objectifs futurs des participants¹¹



11 Nuage de mots cités dans les réponses des bénéficiaires du projet ayant répondu à la question longitudinale « Où te vois-tu dans 5 ans? ».

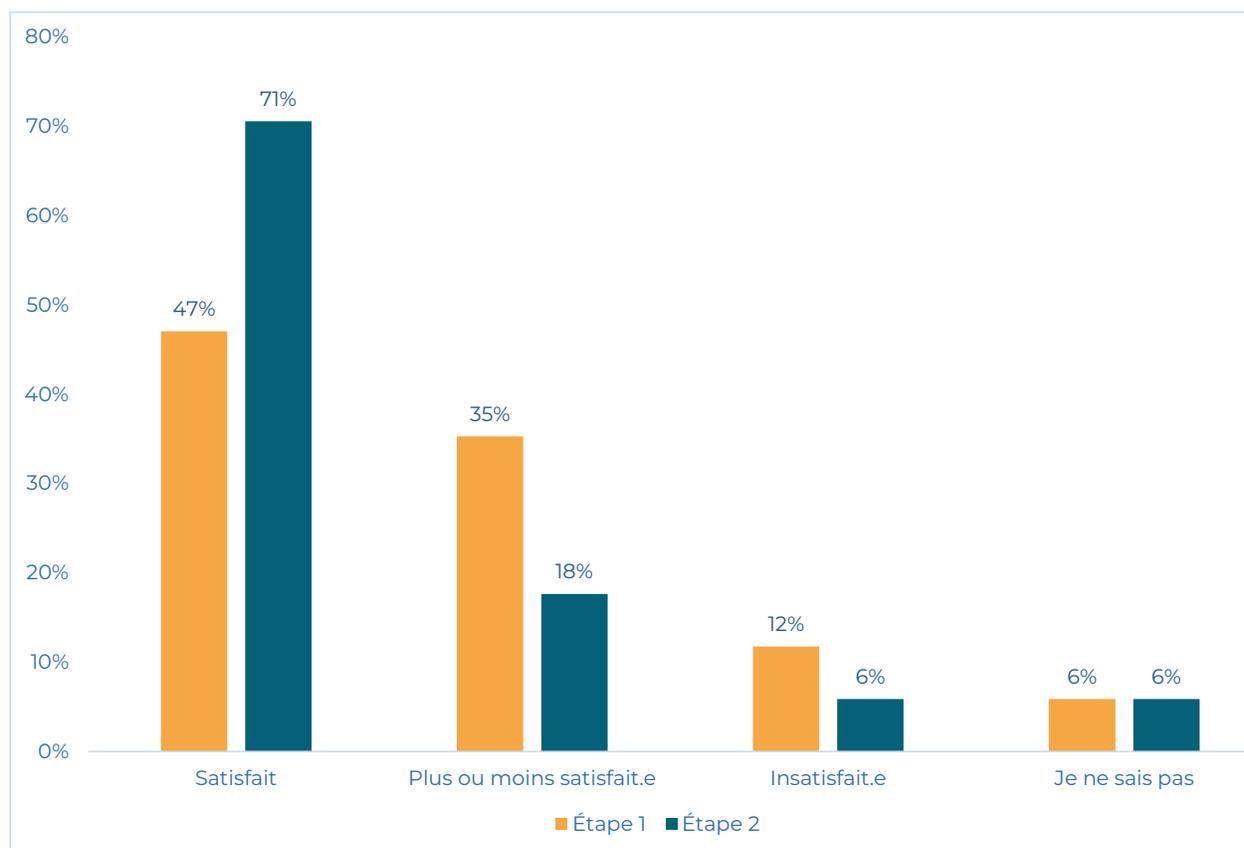
La seule chose qui me vient en tête c'est... être stable, avoir une vie comme du monde, vivre normal, puis loin des problèmes et tout. [...] Une vie où tu n'es pas obligé de stresser, tu peux manger, tu peux dormir comme il faut. (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette vision de la stabilité est souvent associée à des aspirations plus larges pour d'autres participants, comme la réussite professionnelle, la création d'une entreprise et l'acquisition de biens matériels tels qu'une maison. En effet, certains participants expriment un désir spécifique d'entrepreneuriat, envisageant la fondation de leur propre entreprise comme une étape clé vers la réalisation de leurs ambi-

tions personnelles et professionnelles. Cette aspiration est liée à l'idée de créer quelque chose de significatif et durable. Ensuite, la formation d'une famille est également un élément central de leur vision future, avec le désir de fonder un foyer stable et uni et d'élever des enfants dans un environnement épanouissant. Enfin, pour certains, l'avenir idéal inclut la possibilité de voyager et d'explorer le monde comme pour ce participant :

Je vois toujours que je vais finir par réaliser mon rêve, voyager à travers le monde, faire le tour du monde. (Lionel, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Figure 6 : Niveau de satisfaction des participants par rapport à leur ¹²



12 Réponses à la question longitudinale « Comment décrirais-tu ton niveau de satisfaction de ta vie actuelle? » collectées auprès de 17 bénéficiaires du projet

Le nuage de mots ci-dessous illustre les objectifs futurs cités par les participants ayant répondu à la question : « Comment décrirais-tu ton niveau de satisfaction de ta vie actuelle? »

La vision que les participants ont de leur avenir reflète un mélange de désirs individuels et collectifs, illustrant leur engagement à poursuivre des objectifs significatifs pour eux-mêmes et leurs proches. Cette vision positive pourrait s'expliquer entre autres facteurs, du fait que le niveau de satisfaction de la vie des participants a connu une augmentation au fil du projet. En effet, comme l'illustre le graphique en Figure 6 pour les 17 répondants, le niveau de satisfaction est passé de 47 % (8) à 71 % (12). Cependant, 12 % (2) participants étaient insatisfaits de leur vie au début du projet, mais cette proportion a diminué de moitié, soit 6 % (1) des répondants au fil du projet.

3.5 FORCES DU PROJET

Cette section se concentre sur les principales forces identifiées dans le cadre du projet Justice hoodistique. Elle met en lumière les aspects du projet qui ont été particulièrement efficaces pour répondre aux besoins des participants passant par la représentation, la bienveillance et l'implication collective, la flexibilité et les apprentissages.

3.5.1 Représentation

La représentation comme force du projet signifie que les participants voient leurs identités, expériences et perspectives reflétées et valorisées à travers les activités, l'équipe et les objectifs du projet. Cela crée un environnement inclusif et affirmatif, où les participants se sentent vus, entendus et compris. La représentation émerge comme une force centrale du projet, soulignée par les participants

comme un aspect significatif et valorisant de leur expérience. Elle se manifeste notamment par une organisation **par et pour la communauté noire, être dans des groupes de même tranche d'âge**, ainsi que par la **présence d'intervenants hommes**.

Par et pour la communauté noire

Comme susmentionné dans la section Forces du référencement, le cadre « par et pour » la communauté noire est la force majeure de Justice hoodistique dans toutes ses composantes qui a permis d'attirer les participants vers le projet. En effet, ce cadre crée une dynamique de solidarité et de compréhension mutuelle. Les formateur.rice.s et les participants partagent souvent des expériences et des défis communs en raison du racisme systémique et de la marginalisation sociale. Les participants trouvent un écho à leurs propres expériences dans les récits des autres, ce qui valide leurs vécus et renforce leur résilience. Cette spécificité – renforcée par le fait que le projet est ancré dans la communauté noire de Montréal-Nord, dirigé par Hoodstock, une organisation issue de cette même communauté – favorise un sentiment de sécurité et d'appartenance, permettant aux participants de se sentir à l'abri du racisme systémique et confiants d'être traités avec respect et compréhension.

Parce qu'on m'avait donné beaucoup de problèmes donc je me suis dit que comme c'est un projet de la communauté noire, on va mieux me comprendre. (Bryan, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ces propos sont appuyés par une des formatrices du projet :

Puis j'ai l'impression que le fait que c'est des mesures qui sont faites par et pour les communautés noires, animées par un organisme de communauté noire, de leur communauté à Montréal-Nord, je pense qu'ils se sentent plus en sécurité. Ils sont sûrs qu'ils seront bien traités, je pense, qu'ils subiront pas du racisme systémique dans ce processus-là. Et je pense qu'ils sont en sécurité là. (Chantal, formatrice)

Être dans des groupes de même tranche d'âge

Regrouper les participants avec des pairs de la même tranche d'âge s'est révélé être une stratégie particulièrement bénéfique au sein du projet Justice hoodistique. Bien que cette pratique n'ait pas été appliquée de manière systématique à toutes les cohortes, il ressort qu'être entouré de pairs du même âge est considéré comme un avantage notable par les participants, qui se sentent plus à l'aise et plus ouverts à l'échange. Ils apprécient pouvoir partager non seulement des expériences et perspectives similaires, mais également une manière de parler et de communiquer qui reflète leur génération.

Cependant, une situation particulière a renforcé l'importance de cette approche : pour compenser une absence lors d'une retraite organisée pour sa cohorte, un jeune participant de 20 ans a participé à un atelier de Kasàlà avec d'autres participants plus âgés appartenant à une autre cohorte. Cette circonstance ayant singulièrement affecté son expérience, le participant a exprimé ses réserves :

Pour de vrai moi je pense pas que ça aurait marché parce que moi j'ai 20 ans. Puis tu sais, on m'a mis donc lui il y a eu 35 ans, 30 ans ou 40. C'est bof, c'est pas... comme la façon que je parle avec les gars ici je parle pas comme ça avec un

gars de 30 ans et plus. (Thierry, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ce témoignage illustre la difficulté de tisser des liens aussi forts et de communiquer aussi librement avec des participants d'âges différents. Le partage d'une «manière de parler» similaire, caractéristique des groupes d'âge homogènes, s'est avéré important pour l'engagement et le sentiment d'appartenance. Un autre participant partage le sentiment de Thierry, bénéficiaire du projet Justice hoodistique :

Et puis je pense que ça aussi ça a été que tout le monde participe parce que chaque personne avait quelque chose à dire, de l'ordre de leur expérience personnelle ou de quelque chose qu'ils ont vu, de quelqu'un de leur entourage proche. Alors c'est ça, mais je trouve que si c'était vraiment un peu comme si c'était juste moi le seul jeune et le reste du monde dans les trentaines, je pense que ça aurait été comme plus dur comme Thierry [bénéficiaire du projet Justice hoodistique] a dit. Je pense que même moi si j'aurais fait le Kasàlà avec du monde vieux, oh mon Dieu, j'aurais pas aimé. Puis je pense que j'aurais eu la même réaction que Thierry a eue. C'est ça. (Stevens, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette homogénéité d'âge contribue à une atmosphère de compréhension mutuelle et facilite des interactions plus fluides et des débats enrichissants, renforçant ainsi la cohésion du groupe et l'efficacité des ateliers.

Présence d'intervenants hommes

En plus de l'âge, une autre dimension renforce le sentiment d'être représenté : l'implication des intervenants hommes. Leur présence introduit une dynamique significative pour les

participants en ouvrant des perspectives sur les dynamiques de genre et les expériences vécues.

Cette composition du personnel est perçue comme un avantage distinct du projet Justice hoodistique, établissant une connexion particulière avec les participants et une compréhension profonde. Les participants trouvent une résonance spéciale avec les intervenants qui partagent leur genre et leurs expériences genrées, facilitant ainsi une plus grande ouverture et vulnérabilité. Cet espace sécurisé favorise un dialogue sincère et un soutien mutuel. Les témoignages de formateur.rice.s illustrent cette dynamique unique. L'un d'eux exprime clairement cette idée :

Mais un homme noir va mieux comprendre un homme noir qu'une femme, peu importe, Noire, Blanche, peu importe. Pour moi, c'est toujours ça. Comme je connais mes frères. (Jael, formateur)

Cette intuition d'une compréhension intrinsèque entre hommes noirs souligne la valeur de partager des expériences similaires.

Le formateur ajoute :

Mais moi je vais voir des choses, et je peux pas expliquer de manière comme scientifique. [...] Parce que même si notre parcours est différent, je me vois dans tous les participants, je suis comme, ah OK. Eux aussi, j'ai l'impression qu'il y a un genre de ah OK. Donc ouais je trouve cette vulnérabilité..., aller trouver ça, c'est pas facile, mais quand c'est présent, c'est spécial. (Jael, formateur)

Cela met en lumière la capacité de chacun.e à reconnaître et valoriser les moments de vulnérabilité partagée.

3.5.2 Bienveillance et implication collective

Cadre bienveillant et implication des intervenant.e.s.

L'investissement et l'engagement des intervenant.e.s et des formateur.rice.s a permis d'établir une connexion authentique avec les participants qui va au-delà des attentes de ces derniers. Leur accueil chaleureux et leur implication durant les retraites faisait toute une différence pour les participants :

Un comportement, ben l'accueil, comment ils nous ont accueillis et comme j'ai dit, ils nous ont vraiment fait sentir à notre place. Puis j'ai senti l'énergie était genuine [sincère], c'était pas vraiment en mode, comment je peux dire..., comme s'ils avaient une feuille, puis ils ont des directives, puis ils doivent suivre les directives. C'était vraiment comme s'ils cherchaient vraiment à savoir. Puis ils voulaient t'aider avec tes situations, puis peut-être faire voir justement de notre perspective et ces affaires-là. (Ritchy, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La capacité des intervenant.e.s et des formateur.rice.s à mettre à l'aise les participants encourageait ces derniers à s'ouvrir aux sujets les plus sensibles :

Les intervenants étaient patients avec toi aussi, puis ils te faisaient sentir à ta place dans le sens qu'ils te mettaient à l'aise, comme il y avait pas de sujets tabous on va dire, il te mettait à l'aise, puis voilà, ils te mettaient confortable. (Ismaël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Le déplacement de certains intervenant.e.s et formateur.rice.s sur de longues distances pour se rendre sur le lieu des retraites est perçu comme un acte de dévouement qui va au-delà des attentes des participants :

Le fait que Chantal (formatrice) et moi, on soit venus de si loin. Nous on n'avait même pas conscience qu'on venait de très loin, mais plus d'un nous ont dit « Vous venez de Rimouski, c'est quoi? C'est 600 km, pour nous ». Donc ça c'était valorisant pour eux de savoir qu'on pouvait faire un tel effort pour eux. Et donc ça, ça m'a frappé la première fois. Je pense qu'ils sont sensibles à l'intérêt qu'on leur porte. Le fait de sentir que je vaux la peine en tant que personne. (Fabrice, formateur).

Cette proximité et cette implication personnelle se traduisent par un environnement où la vulnérabilité est non seulement permise, mais encouragée, facilitant ainsi un processus de guérison et de développement personnel.

Aussi, la dynamique non hiérarchique du projet, illustrée à travers les témoignages, représente une composante essentielle de l'efficacité de son approche pédagogique. En abandonnant les rôles traditionnels d'autorité pour adopter une posture plus horizontale et inclusive, les intervenant.e.s facilitent un espace où les distinctions entre «enseignant.e.s» et «apprenant.e.s» se brouillent, favorisant une interaction plus authentique et égalitaire.

Les intervenant.e.s, en se présentant comme des individus avec leurs propres histoires et vulnérabilités, et non comme des figures d'autorité infaillibles, ont significativement réduit les barrières entre iels et les participants. Cette approche humanisée, où les intervenant.e.s partagent ouvertement leurs propres expériences et défis, y compris leurs propres peurs et doutes, voire des aspects très personnels comme les antécédents criminels dans leur famille, crée un terrain d'entente et encourage les participants à s'ouvrir de manière similaire comme en témoigne ce formateur :

Je ne sais pas. Peut-être que si nous nous étions pris très au sérieux, si nous nous étions présentés là-bas comme professeurs, je crois que ça aurait pu être une barrière. Tandis que nous nous sommes présentés comme humains. Et sur cette feuille que je leur montrais, il y a un moment où mon père commet un crime. Ça ne passe pas tout à fait inaperçu, je ne l'ai pas mis en évidence, mais ils ont pu voir que dans ma famille aussi il y a des criminels. Je suis un humain comme tout le monde. D'ailleurs moi-même j'aurais pu peut-être commettre un crime, je ne sais pas. (Fabrice, formateur)

La participation active des intervenant.e.s aux activités, à côté des participants, renforce cette dynamique égalitaire. En prenant l'initiative de s'engager pleinement dans les exercices et en encourageant la participation de tous, les intervenant.e.s modélisent l'engagement et la vulnérabilité. Cette implication montre que les ateliers ne sont pas simplement des sessions d'enseignement, mais des expériences partagées de croissance mutuelle. Un participant relate comment les intervenant.e.s se sont impliqué.e.s dans les activités :

Je pense aussi qu'est-ce qui a beaucoup aidé, c'est le fait qu'ils nous ont bien expliqué, ça c'est une chose, mais ils ont pas [...] juste fait nous expliquer, ils ont participé avec nous à toutes les activités et tous les intervenants, il y en a pas un qui s'est mis [à] part. Ils ont toujours participé et aussi pour nous mettre à l'aise, des fois ils prenaient le, comment dire, le premier pas dans une activité, l'initiative de commencer pour après la suite, ça se déroule bien. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

En montrant que les intervenant.e.s restent des êtres humains complexes, avec leurs

forces et leurs faiblesses, et en s'impliquant aux côtés des participants, le projet dissipe efficacement les notions préconçues de supériorité ou d'infériorité. Ceci est illustré par les propos d'un bénéficiaire du projet Justice hoodistique :

Parce qu'ils sont capables de parler de leur propre vie, capables de discuter avec nous, à la place que... Je vais prendre un exemple... oui il me racontait sa vie puis OK. C'est comme quand tu vas aller voir un psy, il t'écoute, tu es assis sur le canapé puis là il te dit : tu as fini, l'heure est terminée. Tu ne viens pas vraiment m'aider... Je te paye juste pour que tu m'écoutes, c'est tout. Mais eux, ce n'est pas ça. Ils étaient avec nous, ils se sont ouverts puis ils étaient prêts s'il y a quoi que ce soit. (Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette approche égalitaire permet de déconstruire les préjugés et les stéréotypes, favorisant ainsi une compréhension et une empathie mutuelles. En somme, la dynamique non hiérarchique mise en place par les intervenant.e.s du projet est une force majeure qui contribue à son succès. Elle permet de créer un espace d'apprentissage collaboratif et de soutien où les participants peuvent explorer et développer leurs compétences et leur compréhension d'eux-mêmes et celle des autres dans un cadre respectueux et inclusif. Cette approche, basée sur l'égalité, la participation, et l'humanité partagée, favorise un environnement où le développement personnel et collectif est non seulement encouragé, mais également possible.

Cette dynamique non hiérarchique a fortement contribué à la création d'un espace exempt de jugement qui est fondamental à l'ouverture et à la vulnérabilité des participants. Ce cadre permet aux individus, en par-

ticulier à ceux qui ont l'habitude de se protéger contre les préjugés et les stéréotypes de la société, de s'exprimer librement et de partager des expériences personnelles, parfois pour la première fois. Cette atmosphère de confiance mutuelle est primordiale pour le succès du projet. Le sentiment de familiarité entre les intervenant.e.s et les participants crée un sentiment d'appartenance et de confort. Les intervenant.e.s, en partageant leurs propres histoires et en se montrant vulnérables, abaissent les barrières entre eux et les participants, facilitant un dialogue ouvert et sincère :

Il y avait un couple de moments de vulnérabilité qui m'a vraiment touché parce que la vulnérabilité, c'est essentiel à la guérison. Mais, pour être vulnérable, il faut se sentir dans une place qui est sécuritaire, pour se sentir bien et souvent, je peux parler pour les hommes noirs, on va jamais enlever notre armure dans une société qui essaye de te tuer ou qui essaye de t'harceler. Non, il faut garder ton armure. Donc moi quand je vois un frère qui est en train d'enlever son armure, je me dis toujours, ah, mais voilà OK. (Jael, formateur)

Certains participants ont noté des changements en eux lors de ces moments d'ouverture à l'autre :

Mais ça m'a juste permis d'être moi-même on va dire aussi. Puis ça, ça faisait du bien aussi comme de savoir que tu es entouré on va dire des bonnes personnes, ça arrive pas souvent dans la vie. Fait que c'est ça. Là, ça me permet [...] d'être un peu plus ouvert, d'en parler parce que moi je suis pas un gars, il va venir te voir, je vais te parler de mes problèmes. Avant je faisais pas ça, mais grâce à Soraya [intervenante], on va dire je parle. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Oui. Puis quand j'ai été voir dans le bureau aussi, tu ne te sentais pas comme « Ah tu viens comme... » L'exemple que je pourrais donner un peu plus simple c'est comme tu sais que ton enfant a fait du tort, mais il sait que quand ses parents vont rentrer, oui ils vont le blâmer, mais il va se sentir confortable pareil parce qu'il sait que les gens qui l'ont amené sur cette terre-là, qui donnent toujours de l'amour, ils vont être là. Moi quand je suis arrivé là-bas puis à la retraite, c'était comme « Salut! Ça va? » l'accueil... Si j'avais trouvé l'accueil nul, à chier, j'aurais tourné mon dos. Je suis quelqu'un comme ça, je suis direct. Mais quand je suis arrivé, il y avait l'accueil, j'étais comme ah nice. Parce que souvent chez nous, les Noirs, on a de la misère avec l'accueil. (Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Justice hoodistique offre aux participants un espace unique pour s'exprimer, valorisant leurs voix et perspectives :

Ils avaient un besoin de s'exprimer, d'avoir une tribune. Je crois que sur ce point, la retraite donne cette tribune, et ce besoin de s'exprimer, d'être ensemble entre personnes qui peuvent se comprendre sans jugement. (Etienne, formateur)

Les témoignages mettent en lumière l'importance de se sentir reconnu et apprécié au sein du projet. Cette reconnaissance va au-delà de la simple participation aux activités; elle touche à l'essence même de chaque individu, renforçant son estime de soi et sa motivation à s'engager pleinement dans le processus. Les intervenant.e.s sensibilisent les participants au fait que leur implication ne relève pas d'une compétition et que chacun a son propre rythme qu'il faut respecter :

Comme la phrase qu'il disait que Léa, [intervenante] répète aussi beaucoup : Il y a pas de comparaison, il y a personne ici qui est en débat avec un autre ou il y a pas de comparaison, [...] C'est pas une course, c'est pas une compétition, il fait pas mieux que moi, je fais pas mieux que lui, c'est, tout le monde fait ce qu'il a à faire. Si ça doit prendre 30 secondes, puis lui ça prend 2 minutes, mais c'est ça que ça va prendre. Puis au final, tout le monde finit au même résultat. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Le soutien moral offert par les intervenant.e.s et par le projet lui-même est un pilier fondamental du bien-être des participants. Qu'il s'agisse d'actes de bienveillance au quotidien ou de moments d'écoute attentive, ces gestes de soutien ont un impact profond sur les participants, les aidant à se sentir soutenus, compris et appréciés.

Implication des participants et soutien mutuel

Ce cadre bienveillant et l'implication des intervenant.e.s encouragent la participation active des participants, en créant un environnement où ils se sentent motivés à prendre part aux discussions et aux activités. La reconnaissance de la valeur unique de chaque contribution individuelle, tout comme l'assurance que chaque voix est importante et respectée, motivent les participants à s'investir pleinement dans le projet. Un participant exprime comment cet environnement accueillant a éliminé ses appréhensions, le conduisant à s'engager activement dans les ateliers :

Il [formateur] nous a tellement bien mis à l'aise que ça m'a pas donné le choix de participer. Au début, j'étais comme, je sais pas trop si je vais participer, bon je vais aller pour aller. Mais je sais pas si je vais être froid, si je vais être chaud,

je sais pas trop, la porte de l'inconnu, mais en réalité, c'est une belle gang, ils nous ont bien mis à l'aise, puis justement, vite, ils nous ont bien mis à l'aise, ça m'a ouvert une porte, puis ça a fait en sorte que j'ai pu participer, bien participer, puis je regrette pas. (Jayden, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cela a créé une dynamique où l'investissement de chacun encourage les autres à faire de même.

Quand je vois tout le monde est en train de se concentrer, quand on est en train de travailler, mais quand les gens sont en train d'être concentrés, moi je suis en train de me concentrer aussi. (Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La participation enthousiaste et l'engagement des participants ont été des aspects largement remarquables et salués par plusieurs intervenant.e.s, soulignant la vitalité et la réceptivité du groupe face aux différentes activités :

Pour moi, les points forts ont été de voir les interactions entre Fabrice [formateur] et les jeunes, comme il y avait vraiment beaucoup de respect et une grande révérence. J'ai trouvé que c'était beau. Et aussi d'entendre les kasàlès de tout le monde. Leur créativité, leur volonté d'imaginer les choses autrement. Et puis, j'ai beaucoup aussi aimé leur participation dans la pratique du yoga, surtout parce que la majorité n'en avait jamais fait, mais ils étaient quand même assez ouverts et j'ai aimé leur ouverture d'esprit. (Léa, intervenante)

Les formateur.rice.s ont également fait valoir l'engagement et l'enthousiasme des participants :

Les participants étaient engagés, actifs, allumés, intéressés. Ils font preuve d'ouverture, de disponibilité, et d'enthousiasme. Cela a un ef-

fet sur les formateurs et formatrices : ça, ça m'a fait beaucoup, beaucoup de bien, des jeunes qui voulaient en savoir plus, qui étaient, au fond, émerveillés devant la découverte qu'ils faisaient qu'il y avait moyen de contribuer à son propre épanouissement, à son propre développement, à son propre progrès avec les choses qu'on leur offrait. (Fabrice, formateur)

L'engagement des participants allait au-delà de la prise de parole, dans la mesure où ils s'approprièrent les ateliers et leur contenu et contribuaient avec leur apport personnel, comme l'exprime un formateur :

Mais tout comme la retraite précédente, j'ai beaucoup, beaucoup, beaucoup apprécié la participation. J'ai été satisfait dans la mesure où les gens se sont appropriés l'atelier, ils sont pas venus juste écouter, mais ils [se] sont appropriés les choses. Ils ont participé au débat. Ils ont même amené des éléments auxquels je m'attendais pas et à la fin de l'atelier quand j'ai demandé, qu'est-ce que tout cela nous inspire? J'ai été très content de la manière dont chacun a amené quelque chose. (Fabrice, formateur)

Cette bonne participation a aussi été facilitée par la taille du groupe. Bien que des témoignages précédents aient indiqué que des groupes extrêmement restreints, tels que ceux limités à un seul participant, n'étaient pas propices à une pleine implication, d'autres participants ont exprimé leur appréciation pour la configuration de groupes de petite taille :

Puis c'est bon aussi que ça soit des petits groupes et non genre plein de contrevenants puis... [avec un groupe de 20 personnes] ce n'est pas tout le monde qui va parler, ce n'est pas tout le monde qui va participer. (Bryan, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Enfin, la création de liens entre les participants, favorisée par la proximité en âge et le soutien mutuel, était également une manifestation de leur engagement dans le projet. En effet, la proximité d'âge entre les participants, dans les groupes homogènes au niveau de l'âge, a aussi joué un rôle crucial dans l'établissement de liens. En partageant des expériences de vie similaires et en se situant dans des phases de vie comparables, les participants ont pu se retrouver dans les récits des autres, favorisant un sentiment d'appartenance et de compréhension mutuelle :

Puis le fait d'avoir du monde, un peu comme dans le même âge que moi on va dire, c'est qu'on est tous dans la même région d'âge comme moi j'ai 22, Stevens (participant) a 24 [...] et Thierry (participant) a 20 alors c'est vraiment comme on est dans la même région d'âge alors je pense que c'est ça qui nous a aidé. Comme on s'entendait bien, puis ça c'est ça. Mais je pense que si on avait du monde, pas du même âge que nous, je pense que ça aurait été dur. Ça aurait été vraiment plus différent. (Stevens, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La bienveillance manifeste et le soutien mutuel observés parmi les participants témoignent de l'impact transformateur du projet sur leur manière de percevoir et de s'engager auprès des autres. La solidarité et l'entraide qui émergent naturellement parmi les participants ne renforcent pas seulement leur résilience individuelle, mais aussi la force collective du groupe.

3.5.3 Flexibilité

La flexibilité a été unanimement appréciée par les participants, soulignant l'adaptation du projet à leurs besoins et préférences individuels. Cette adaptabilité a contribué à une

expérience positive et personnalisée pour chaque participant.

Horaires

Les participants ont trouvé que l'horaire du projet était bien équilibré entre les activités et les pauses, avec une attention particulière à leur bien-être. Les témoignages indiquent que l'équipe du projet était attentive aux besoins des participants en offrant entre autres des pauses opportunes :

C'était équilibré. On avait une pause quand c'est le temps. Ils faisaient attention à nous comme moi j'étais le seul participant. Oui, c'était équilibré. Ils donnaient le 10 minutes quand c'est le temps qu'il fallait. C'est important pour l'esprit aussi. (Yannick, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

L'équipe d'intervenant.e.s et formateur.rice.s ajustait également les activités en fonction de l'énergie du groupe :

Ils s'adaptent vraiment à tout. On est fatigué, OK on va faire de la méditation, on va prendre une petite pause, ils s'adaptent, ils laissent pas aucun point, vraiment ils négligent pas un point, il y a pas un point qui est négligé. Ah OK, les gars sont fatigués, ils ont commandé du café tout de suite. J'ai même pas vu c'est quand que le café, il est arrivé. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette attention a contribué au maintien d'un niveau élevé de concentration et d'engagement tout au long des sessions, même lors des journées intensives comme celles qui incluaient l'atelier du Kasàlà. De plus, pour la deuxième retraite, une planification méticuleuse a été nécessaire pour intégrer les ateliers dans un format plus condensé. Les

intervenant.e.s ont toutefois conservé une approche adaptable, s'ajustant dynamiquement à l'énergie du groupe et intégrant les rétroactions des participants pour améliorer l'expérience de chacun.

Modalité des rencontres

La possibilité de participer à des rencontres via Zoom a été spécifiquement mentionnée comme un aspect positif, permettant aux participants ayant des horaires chargés de s'engager dans le projet sans contraintes géographiques ou temporelles. Cette flexibilité dans le mode de participation a élargi l'accessibilité au projet et a permis à un plus grand nombre de participants de bénéficier de ses ateliers et de ses ressources.

Flexibilité des participants

La flexibilité n'était pas seulement une caractéristique du projet, mais aussi des participants eux-mêmes. Des témoignages comme celui de Julien révèlent la volonté des participants d'adapter leurs propres horaires et engagements pour tirer le meilleur parti du projet :

Parce que moi, je suis le genre de personne quand je fais quelque chose, quand je suis là-dessus, je suis là-dessus. Même si je dors pas, peu importe la raison, si je suis là, je suis là. Je veux pas être là pour rien. Hier soir aussi j'ai essayé d'aller dormir plus tôt (rire), parce que quand il m'a dit à 6h45, j'ai dit oui? J'ai dit OK, alors je vais aller dormir tôt pour me réveiller quand même tôt. Sinon, tout va bien pis honnêtement j'ai rien à dire de plus. Je pense que c'était vraiment une bonne activité pis je pense que ça va vraiment aider beaucoup de gens à ramener leur vie. (Julien, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette disposition à s'engager pleinement, malgré les défis personnels comme le manque de sommeil, reflète une motivation élevée et une appréciation de la valeur du projet. La réciprocité de la flexibilité entre le projet et ses participants a créé un environnement dynamique et soutenant, où les besoins et le bien-être de chacun étaient prioritaires.

3.6 LIMITES DU PROJET JUSTICE HOODISTIQUE

Le projet Justice hoodistique, bien qu'innovant et engagé, rencontre des défis spécifiques liés à l'hétérogénéité des communautés noires, aux barrières linguistiques, au partage d'informations, à l'accompagnement à long terme des bénéficiaires, aux contraintes spécifiques au travail avec les mineurs et à l'accusation à tort de certains bénéficiaires.

Ces défis soulignent la complexité de répondre efficacement à des besoins diversifiés tout en naviguant dans un environnement institutionnel et social complexe.

3.6.1 Hétérogénéité des communautés noires

L'hétérogénéité des communautés noires, bien que représentant une richesse culturelle et historique inestimable, pose des défis uniques dans la conception et la mise en œuvre du projet Justice hoodistique. Comme l'indique Chantal (formatrice), la diversité au sein de ces communautés dépasse largement les distinctions simplistes souvent perçues par le grand public ou même au sein de structures institutionnelles :

Mais, c'est ça qui est difficile aussi, c'est que quand je compare aux communautés autochtones, c'est comme si tu rentres dans une communauté innue, c'est une communauté innue.

La communauté noire, c'est... il y en a pas une communauté noire, il y a des communautés. Et puis les gens ne partagent pas nécessairement les mêmes valeurs, ils partagent pas nécessairement la même vision du monde. (Chantal, formatrice)

Ce témoignage met en évidence non seulement la diversité des origines géographiques et culturelles au sein des communautés noires, mais aussi les défis que cela représente pour créer un projet qui répond efficacement aux besoins de tous ses membres. Les différences en termes de valeurs et de visions du monde peuvent entraver la formulation d'objectifs unifiés et la mise en œuvre de stratégies d'intervention adaptées, mais également l'accueil par la société d'un tel projet.

3.6.2 Barrières linguistiques

Les barrières linguistiques peuvent représenter une limite au sein de Justice hoodistique, affectant particulièrement les ateliers centrés sur l'expression personnelle verbale, tels que la rédaction du Kasàlà. S'exprimer dans une langue seconde ou non maternelle peut entraver la capacité des participants à partager pleinement leurs pensées, émotions et identités de manière authentique et profonde. La difficulté d'un participant à s'exprimer en français est soulignée par Dany, collaborateur, qui note :

Le seul petit hic, c'est la barrière de langage, avec [un des participants]. Il écoutait, c'est juste, il avait de la difficulté à répondre, donc il écourtait beaucoup ses réponses et ses interventions. Cette situation limite non seulement la participation du participant, mais aussi sa contribution aux échanges, réduisant l'impact potentiel de l'atelier sur son expérience. (Dany, collaborateur)

Jael, formateur, relève l'importance de permettre aux participants de rédiger leur Kasàlà dans leur langue maternelle pour capturer l'essence et la puissance de cet exercice intime :

Je peux dire que ça attire mon attention sur le fait qu'il faut vraiment insister pour que les participants fassent le texte dans la langue [dans laquelle] ils se sentent le plus à l'aise. (Jael, formateur)

Cette approche vise à encourager une expression plus authentique et créative, reconnaissant la diversité linguistique comme une richesse plutôt qu'un obstacle.

Toutefois, il est important de noter que la capacité de l'équipe à communiquer dans plusieurs langues, notamment le créole, est soulignée comme un avantage important, facilitant une communication inclusive entre les participants et les formateur.rice.s et intervenant.e.s. Cette diversité linguistique peut, en partie, contourner cette limite et renforcer le sentiment d'appartenance, d'acceptation et de compréhension parmi les participants, qui apprécient la facilité avec laquelle ils peuvent s'exprimer et interagir au sein du groupe.

3.6.3 Partage d'informations

Le manque de partage d'informations sur les participants entre les intervenant.e.s et les formateur.rice.s se révèle être un défi dans le contexte du projet Justice hoodistique, impactant la préparation et l'adaptation efficace des ateliers par les formateur.rice.s. Ce déficit d'information entrave la capacité à créer des environnements d'apprentissage personnalisés et sécurisés, essentiels pour favoriser le développement et la guérison des participants. Une des formatrices exprime ses pré-

occupations concernant les limites imposées par la confidentialité :

Il y a tous des trucs qui sont à mon avis, des problématiques coloniales, puis ça me tape sur les nerfs. Par exemple, l'idée de l'obligatoire confidentialité. Fait qu'on peut pas, par exemple, faire une communauté, c'est comme difficile de faire une communauté de gens qui ont de différentes cohortes. Moi ce que j'aimerais, c'est que ces jeunes-là qui ont passé par ces ateliers-là restent ensemble, puis puissent faire une communauté, puis puissent continuer de cheminer ensemble, puissent continuer d'être accompagnés. Mais est-ce qu'on est capable de faire ça, ou on peut pas faire ça, on peut pas le dire, il faut pas que les gens sachent. [...] Il y a beaucoup d'enjeux qui, me semble-t-il, n'est pas totalement adapté à la situation de ces communautés-là, mais qui est comme [une] espèce de copier-coller des manières d'intervenir à l'Occidental, que je trouve pas tout à fait adapté, bref. (Chantal, formatrice)

Cette formatrice voit la règle de confidentialité stricte comme un obstacle à la création d'une communauté soutenue parmi les participants des différentes cohortes. Elle souhaite que les participants puissent rester en contact, se soutenir mutuellement et poursuivre leur développement ensemble. La confidentialité, tout en étant essentielle pour protéger la vie privée des individus, est perçue ici comme une barrière à la construction de liens communautaires forts et au partage d'expériences vécues qui pourraient être bénéfiques pour le cheminement collectif. Enfin, elle remet en question l'adéquation des méthodes d'intervention « importées » ou basées sur des modèles occidentaux pour répondre aux besoins spécifiques des communautés noires. Elle suggère que ces approches ne tiennent

pas suffisamment compte des contextes, des histoires et des dynamiques uniques de ces communautés, ce qui peut conduire à des interventions moins efficaces ou inappropriées.

De plus, l'importance d'avoir des détails spécifiques sur les participants pour éviter de réveiller des traumas est soulignée par les acteur.ice.s de Justice hoodistique. Sans informations adéquates, il y a un risque accru que les activités proposées puissent involontairement réactiver des expériences traumatisantes chez les participants, soulignant l'importance d'une connaissance approfondie du public cible pour chaque atelier. L'absence d'informations spécifiques sur les participants limite la capacité des formateur.ice.s à adapter leurs ateliers aux besoins individuels, réduisant potentiellement l'efficacité de l'intervention.

3.6.4 Accompagnement à long terme

Justice hoodistique rencontre une limite dans l'accompagnement de ses participants après la conclusion de ses activités. La nécessité d'un soutien à long terme émerge d'une préoccupation pour garantir l'impact durable des interventions. Jael (formateur) souligne le rôle vital du mentorat basé sur sa propre expérience de mentor dans un projet auprès de personnes issues de la communauté noire. Il insiste sur l'importance de poursuivre le soutien au-delà du cadre du programme :

Il faut des programmes de mentorat... Il n'est pas assez de juste créer un programme comme Justice hoodistique, il faut faire le mentorat... surtout après les retraites. (Jael, formateur)

Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique exprime une déception face à l'impossibilité de continuer à participer aux ateliers une fois le programme terminé :

Dès que tu n'es plus dans le programme, tu ne peux plus venir dans les ateliers. J'aurais aimé continuer à venir. (Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

La limitation temporelle des interactions dans le cadre du programme entraîne une coupure abrupte du soutien offert aux participants. Cela pose un défi à la consolidation des apprentissages et à l'application des acquis dans le quotidien des participants. L'identification de cette limite met en lumière la nécessité de concevoir des stratégies pour étendre l'impact du programme au-delà de sa durée officielle. Il s'agit d'une reconnaissance que le chemin de la réinsertion et de la réparation est long et complexe, nécessitant un suivi et une présence continue. La proposition de collaboration continue avec le Comité des ex-détenus est une piste pour maintenir le lien après la fin du programme.

Soraya met en relief les contraintes du programme qui limitent la possibilité d'un suivi sur le long terme, malgré l'évidence des bénéfices potentiels d'un tel accompagnement :

Puis effectivement, dans le meilleur des mondes, si on aurait possiblement plusieurs retraites, plusieurs moments pour adresser toutes ces choses qui ressortent durant les retraites, tous les défis, toutes les problématiques. [...] On peut pas suivre ces personnes-là, malheureusement comme pendant un an, puis en un an c'est sûr, ça serait intéressant et on aurait peut-être le temps de faire tout ce travail-là. Mais étant donné le contexte dans lequel le programme s'inscrit, je pense que c'est important de réaliser aussi nos limites par rapport à ça. (Soraya, intervenante)

Le manque d'accompagnement à long terme pose une limite importante à l'efficacité globale de Justice hoodistique. En reconnaissant

et en s'attaquant à cette lacune, le programme pourrait potentiellement offrir un soutien plus complet et adapté aux besoins continus des participants, renforçant ainsi son impact positif sur leurs vies. Il est important de noter que Justice hoodistique est soumis à des contraintes de temps et s'efforce déjà de fournir un soutien après la fin du projet. Par exemple, l'équipe du projet fournit aux bénéficiaires – à la conclusion de leur participation – une documentation exhaustive, incluant des ressources utiles et un livre sur le Kasalà.

3.6.5 Contraintes spécifiques au travail avec les mineurs

Le programme des sanctions extrajudiciaires, sous juridiction du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), devait être offert aux 12-17 ans, mais Hoodstock a poursuivi les discussions avec les acteurs concernés afin que le projet soit approuvé officiellement par le MSSS pour cette tranche d'âge. Au moment de la rédaction de ce rapport d'évaluation, le projet n'a pas encore intégré les mineurs, mais une entente a été conclue (avril 2024) dans ce sens avec le MSSS.

Travailler avec les mineurs dans le contexte de Justice hoodistique a introduit une série de contraintes spécifiques, amplifiées par l'arrivée de Hoodstock comme nouvel acteur dans un domaine déjà bien établi de la justice réparatrice. Ces défis touchent plusieurs aspects, allant de la reconnaissance institutionnelle à la logistique des programmes de sanctions extrajudiciaires.

Dans le cadre du travail avec les mineurs, la reconnaissance de Hoodstock comme nouvel acteur pose un défi comme le mentionne cette intervenante :

À Montréal par exemple, il y a des organismes qui sont bien établis comme Trajet... Donc, nous, en tant que nouvel acteur, on vient un peu changer la donne, surtout qu'on a un processus qui est différent de ce qu'on voit depuis plusieurs années. (Jessica, intervenante)

Ce témoignage met en lumière la difficulté d'établir une nouvelle initiative dans un environnement où d'autres organismes possèdent une longue histoire et une reconnaissance officielle. L'introduction de pratiques novatrices par Hoodstock, bien qu'essentielle, se heurte à la préférence institutionnelle pour les programmes existants, limitant ainsi les opportunités de référencement et de collaboration.

De plus, les entrevues avec les acteur.ice.s du projet ont mis de l'avant des défis liés au cadre des sanctions extrajudiciaires pour mineurs :

Pour les jeunes, il y a différents acteurs. Et il y a des acteurs qui ont beaucoup de pouvoir au niveau du programme, des sanctions extrajudiciaires... donc ça fait en sorte que c'est un peu plus complexe que pour les adultes... (Clara, actrice étape conception et déploiement initial de Justice hoodistique)

La gestion des sanctions extrajudiciaires pour les mineurs se révèle être plus complexe en raison de la multiplicité des acteur.ice.s impliqué.e.s et du contrôle strict exercé par des entités telles que le MSSS. Cette complexité est exacerbée par le besoin d'ententes écrites spécifiques pour obtenir des référencements pour les 12 à 17 ans, introduisant des délais et des négociations supplémentaires.

Il y a également eu des enjeux d'adaptation du projet aux contraintes temporelles et légales comme le mentionne cette intervenante :

Le jeune peut seulement faire une sanction... pour maximum six mois. Alors que pour les adultes, habituellement le PMRG, c'est environ quatre mois. (Jessica, intervenante)

La législation encadrant les sanctions pour les mineurs impose un délai maximal de six mois, contraignant Justice hoodistique à adapter son projet pour s'inscrire dans ce cadre temporel plus restreint. Cette limitation impose une réflexion approfondie sur la manière de condenser efficacement le contenu du projet sans diluer son impact.

L'exigence de modifier les composantes clés du projet, comme la médiation et l'introduction du concept de geste réparateur, illustre les ajustements nécessaires pour aligner Justice hoodistique avec les exigences du système de justice pour mineurs. Ces modifications reflètent un compromis entre maintenir l'essence du projet et respecter les contraintes institutionnelles :

Au niveau de la médiation... on ne peut pas prendre ces dossiers-là... on a dû modifier un peu leur rôle [cercle] dans le sens que maintenant on ne part pas d'une sanction déterminée avec le jeune et le cercle, c'est plus un geste réparateur. (Jessica, intervenante)

Ces témoignages soulignent l'ensemble des défis uniques rencontrés lors de l'implémentation de Justice hoodistique pour les mineurs, allant de la nécessité de s'insérer dans un paysage préexistant de la justice réparatrice à la gestion des exigences légales et programmatiques spécifiques à cette population.

3.6.6 Accusation à tort

L'une des limites significatives du programme Justice hoodistique réside dans le défi posé par la participation de personnes qui ont été

accusées injustement. Ces individus, confrontés au système judiciaire non pas en raison de leurs actions, mais à cause de préjugés systémiques, notamment raciaux, se retrouvent dans une situation particulièrement délicate lorsqu'ils participent à des ateliers conçus pour des personnes ayant commis des actes répréhensibles et qu'ils doivent impérativement admettre leur tort pour avoir le droit de participer au programme.

Ce défi complexe est illustré par des témoignages poignants qui soulignent les expériences d'injustice subies par ces individus. Un participant exprime une réflexion similaire, se décrivant comme une personne calme et innocente, prise malgré elle dans les méandres du système judiciaire :

C'est pas que ça, ça a changé ma vie en dehors ici parce que moi je suis quelqu'un de nature qui est calme, qui met à l'aise tout le monde... Donc je trouve qu'il y a une part de mauvais travail par les policiers et que je trouve que quand ils font leur travail, ils doivent très bien faire leur travail. (Kofi, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Le récit de Moussa, bénéficiaire du projet Justice hoodistique amplifie cette dimension d'injustice, détaillant une intervention policière abusive et humiliante :

Par exemple, pour mon cas quand un policier vient chez moi et me crie à genoux dans ma chambre alors que je suis en slip... Quand j'ai dit pourquoi ils m'ont dit que je résiste [Je réalise qu'] on est chez les gens, on n'est pas chez nous... J'ai dit c'est inhumain ils m'ont laissé là-bas sans couverture. Ils m'ont même pas laissé où pisser. (Moussa, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Moussa explique le contexte de la venue de la police :

J'ai appelé la police, car mon fils n'est pas rentré, mais la police n'est pas venue... (Moussa, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ayant contacté la police par inquiétude pour son fils qui n'était pas rentré, Moussa s'est retrouvé face à une réponse inattendue et brutale de leur part, plutôt que recevoir l'assistance espérée.

De plus, l'adéquation du contenu des ateliers pour ceux qui ont été injustement accusés devient problématique. Le message destiné à ceux qui ont effectivement commis des infractions peut ne pas être approprié ou utile pour ceux dont l'expérience du système judiciaire découle uniquement de discrimination ou de stéréotypes raciaux comme en témoigne ce formateur par rapport à l'atelier de témoignages des ex-détenus :

Tu as des participants dans le programme que, honnêtement, ils n'ont rien fait de mal. Ils sont là parce qu'ils sont noirs, puis ils n'ont rien fait de mal. Donc imagine, t'as rien fait de mal pis là il faut que t'écoutes quelqu'un qui a fait quelque chose de vraiment... pis la personne est en train de dire « Il faut faire attention à tes amis », mais t'as rien fait toi. (Jael, formateur)

Ce témoignage met en lumière la complexité de proposer un contenu uniforme à un groupe hétérogène, où certains participants se trouvent injustement catégorisés par leur interaction avec le système de justice.

D'autre part, pour les participants accusés à tort, certains ateliers peuvent renforcer un sentiment d'injustice et d'impuissance face à un système qui les a déjà mal jugés. La situation soulève des questions fondamentales

sur les objectifs de la justice réparatrice et son application dans des contextes où les « accusations » ne découlent pas d'actes criminels, mais de préjugés. Comment le programme peut-il s'adapter pour être véritablement réparateur pour ceux qui ont été injustement ciblés?

La présence de participants accusés injustement dans un programme destiné à la réinsertion et à la réparation souligne la nécessité d'une approche plus nuancée et individualisée. Reconnaître cette limite exige une réflexion sur la meilleure façon d'offrir un soutien significatif qui tiendrait compte de la complexité des interactions des participants avec le système de justice, sans perpétuer les préjudices qu'ils ont subis. Cette réflexion doit guider la conception des ateliers pour s'assurer qu'ils offrent un espace de guérison et de croissance à tous les participants, indépendamment de la raison de leur implication avec le système judiciaire.

3.7 CHANGEMENTS PERÇUS

Cette section présentera les changements que les bénéficiaires du projet ont perçus à la suite de leur participation. Au moment où ils rapportent ces changements, les participants avaient complété les deux retraites et avaient eu des séances de suivi psychosocial, mais n'ont pas nécessairement complété l'ensemble du suivi.

3.7.1 Perception positive des services psychosociaux

Avant leur participation au projet, certains participants avaient des perceptions négatives des services psychosociaux, les considérant comme inutiles ou inefficaces. Ils pouvaient penser que parler à un.e psychologue ou à un.e conseiller.ère était une perte de

temps, doutant qu'une personne qui n'a pas vécu leurs expériences puisse réellement les comprendre ou les aider.

Parce que normalement je ne suis pas quelqu'un qui parle. Normalement je ne parle pas genre, je garde les affaires pour moi, mais Soraya [Intervenante] je lui parle parle. [...] parce que moi je ne voulais pas entendre parler de psychologue. Je disais que ça ne sert à rien de prendre un psychologue, tu vas raconter tes affaires à quelqu'un qui ne va même pas te comprendre. [...] C'est une perte de temps bla bla bla, la personne n'a pas vécu tout ce que t'as vécu. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique du projet)

Cependant, au fil du projet, les participants commencent à reconnaître la valeur du partage de leurs expériences et l'importance de l'écoute et du soutien professionnels. Ils découvrent que parler de leurs problèmes peut être libérateur et bénéfique pour leur santé mentale et émotionnelle. Cette évolution est un témoignage de l'efficacité du projet dans la création d'un espace sûr et accueillant, où les participants peuvent explorer de nouvelles façons de gérer leurs émotions et de surmonter leurs défis.

3.7.2 Développement personnel

Les participants au projet Justice hoodistique rapportent avoir observé un développement personnel qui s'est manifesté à travers un développement de l'introspection, une priorisation de soi, une motivation et une détermination plus fortes et une sélection plus judicieuse de leur entourage. Tout d'abord, plusieurs participants nomment une meilleure capacité d'introspection et plus d'importance accordée à cette habileté, à la suite de leur participation au projet Justice hoodistique, comme le cas de ce participant :

Moi, ça m'a fait voir que je dois passer plus de temps avec moi. Comme découvrir qui je suis, découvrir justement plus d'informations. Ouais, c'est ça. (Ritchy, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Cette prise de conscience sur l'importance de l'auto-réflexion a renforcé leur compréhension de leurs propres besoins, désirs et objectifs. Ainsi, la priorisation de soi a également été un changement majeur. Les participants, qui avaient tendance à accorder davantage de temps aux autres – et ce à leur détriment – ont appris à se valoriser. En se concentrant sur eux-mêmes, en reconnaissant leurs propres besoins et en priorisant leur bien-être, les participants ont choisi de réduire l'étendue de leur entourage en côtoyant des personnes qui les soutiennent et contribuent positivement à leur vie. Cette décision a renforcé davantage leur auto-priorisation et leur introspection, créant un environnement plus sain pour leur développement personnel.

Veux, veux pas, quand t'es là-bas [à la retraite], je prenais du temps pour moi-même. Quand on fait la méditation [...], les trucs avec les intervenants puis tout ça... Ça fait que ça te donne un temps de fermer les yeux, de penser à ceux qu'on aime puis toutes les choses qui se sont passées dans ta vie et ton entourage. Ça te donne le temps... normalement le but du yoga ou même la méditation c'est de se concentrer, de ne pas penser à des choses. Mais moi ça me fait penser à des choses que je devrais changer puis me permettre de me concentrer sur moi-même. [...] Me font voir les choses vraiment comment elles sont, surtout avec Soraya [intervenante]. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Leur passage dans Justice hoodistique a également influencé leur détermination et leur motivation. En ayant une meilleure connais-

sance de soi et en choisissant de se prioriser, les participants expriment avoir trouvé une nouvelle vigueur pour poursuivre leurs ambitions et objectifs. Par exemple, un participant a renouvelé son objectif de passer son permis :

Thierry (bénéficiaire du projet Justice hoodistique) : Je dirais un peu plus de sérieux déjà, puis... plus de réflexion aussi, on va dire. Des nouveaux objectifs... pour de vrai, je ne dirais pas des nouveaux objectifs, mais je dirais plus... plus comme disons mettre un peu plus de sérieux dans mes choses, ce que je vais faire, des trucs comme ça. [...] Plus déterminé genre.

Chercheuse : Ça fait que là, par exemple, tu fais ton permis, tu m'as dit que c'est un objectif que tu avais déjà depuis longtemps, mais est-ce que tu veux dire que tu es plus sérieux dans cet objectif-là par exemple?

Thierry, bénéficiaire du projet Justice hoodistique : Oui, genre.

En résumé, plusieurs changements ont été observés par les participants et il est important de noter qu'ils sont intrinsèquement liés et se renforcent mutuellement.

3.7.3 Motivation à insuffler à la communauté

Ce thème illustre une prise de conscience du rôle des participants au sein de leur communauté. Cela se traduit par un engagement actif dans des initiatives communautaires, allant du bénévolat à la participation à des projets de soutien. La notion de réparation des torts, qui est importante dans Justice hoodistique, ouvre la porte au développement de l'empathie et une compréhension plus profonde des besoins des autres, renforçant ainsi le désir des participants de contribuer positivement à leur environnement. En devenant des mo-

dèles pour d'autres personnes de leur communauté, ils montrent qu'il est possible de surmonter les défis et d'apporter une contribution significative à la société. Cette motivation que les participants tentent d'insuffler aux membres de leur communauté ne se limite pas uniquement à des actions ponctuelles, mais s'inscrit dans une vision à long terme, témoignant d'un engagement durable envers la communauté. Ce faisant, les participants créent un impact durable, non seulement sur leur propre vie, mais également sur l'ensemble de la communauté, contribuant à construire des environnements plus forts, résilients et solidaires. Cet engagement est illustré dans les paroles d'un participant :

Mais c'est sûr, comme que j'avais dit, aussi aider dans la communauté, parce que moi, comme j'ai fait des travaux à la fin pour réparer les torts. Je suis allé, c'est un organisme que je connaissais déjà, que j'ai grandi là quand même. C'est [un organisme], justement, c'est pour eux que je joue au basket, puis c'est toute une communauté d'entraide pour les jeunes. Ils ont des ressources en place, des camps de jour, des trucs du genre, fait que ça vient beaucoup en aide aux jeunes. C'est quelque chose que si je peux donner quelque chose au prochain, à la communauté à venir. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

3.7.4 Apprentissages

Les apprentissages constituent une composante fondamentale du projet, offrant aux participants des occasions riches et diversifiées de développement personnel et de compréhension accrue sur divers sujets.

Nouveaux apprentissages

Les participants affirment avoir découvert de nouveaux savoirs, qu'il s'agisse de l'histoire des Noirs, de techniques de méditation et de yoga, ou encore d'entrepreneuriat :

Bon, après ça, il nous a appris beaucoup, beaucoup beaucoup de choses aussi. Il y avait des choses que moi je savais pas. [...] Il y a des choses qu'on devrait savoir, il y a des person-nages comme dans le fond, on savait même pas s'ils ont fait tout ça. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Ces apprentissages, très appréciés par les participants, ouvrent de nouveaux horizons, stimulent la curiosité et encouragent l'exploration personnelle et intellectuelle.

Ça a été quelque chose de complètement nouveau, nouveau, c'était le Kasàlà quelque chose que j'ai découvert, puis qui a fait en sorte de permettre de, comment dire, s'exprimer d'une autre manière qu'on connaissait déjà. Puis ça, je peux dire que ça a été l'activité que j'ai le plus appréciée. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Liens entre le contenu des ateliers et soi-même

Une partie significative de l'apprentissage concerne la capacité à relier le contenu des ateliers à sa propre vie et à sa propre histoire :

Les participants commencent à faire des liens entre les apprentissages des ateliers et leur propre vie : Moi, mon point fort, c'était le soir avant de passer au Kasàlà, la curiosité qu'ils avaient à propos de qu'est-ce qu'on va faire. Puis ils ont écouté le Kasàlà sur le Congo et les questions qui ont été posées, il y avait comme un lien intergénérationnel qui se faisait. Puis j'ai bien

aimé la conversation avec un des participants, là où il disait qu'il doit écrire le Kasàlà de son père parce qu'il y a tellement de choses qu'il ne connaît pas de son père que ça serait une belle opportunité de le faire. [...] Le point fort pour moi personnellement, c'est les liens que les participants ont commencé à faire avec leur propre vie. (Léa, intervenante)

Cette réflexion sur soi et sur ses origines permet donc aux participants de comprendre plus profondément leur identité et d'envisager leur place dans le monde de manière plus nuancée et affirmée.

Apprentissage par pratique

Le projet se distingue par son approche pratique de l'apprentissage, favorisant l'expérimentation directe et la participation active des participants :

Je réalise de plus en plus que durant les retraites, c'est cool parce qu'on permet aux participants de vivre en certains moyens, en fait, pour pouvoir se reconstruire au lieu de juste leur dire, énoncer des stratégies ou des moyens, on les fait directement vivre. Je pense que ça, ça laisse une empreinte plus significative sur eux, puis effectivement, c'est les échos que j'ai eus, suite à la retraite. (Soraya, intervenante)

Cette méthode permet de vivre les concepts et les stratégies plutôt que de se contenter de les étudier théoriquement, laissant ainsi une empreinte durable et significative sur les participants.

Être mieux outillé

Les témoignages révèlent que les participants se sentent mieux outillés pour aborder et discuter de sujets complexes tels que l'histoire

des Noirs et leur propre identité culturelle. Grâce aux ateliers et aux discussions, ils acquièrent des connaissances et une confiance accrue pour échanger des idées et contredire les préjugés ou les informations erronées recueillies dans leur vie quotidienne comme en témoigne ce participant :

L'activité, comment qu'elle a été présentée d'une manière authentique, peut maintenant faire permettre encore, comme c'était pour ma part, de pouvoir, comment dire, contredire certains éléments que d'autres personnes vont pouvoir dire, maintenant que je sais quels sont les faits. Et c'est pas seulement ce qu'on dit à l'extérieur, parce que je pense que si j'aurais jamais intégré le [projet], je l'aurais jamais su, honnêtement, parce que c'est quelque chose que je pense pas que je serais allé chercher [...] par moi-même ce qui s'est passé en 1400. (Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Transposition des apprentissages

Les participants ont non seulement appris des techniques telles que la méditation et le yoga, mais les ont également intégrées à leur vie quotidienne. Ce changement significatif démontre une capacité à adapter de nouvelles pratiques de manière flexible et réaliste. Ils n'appliquent pas ces techniques de manière rigide ou systématique, mais plutôt de façon adaptée à leurs besoins et leurs routines personnelles, comme le mentionne ce participant questionné sur l'application de ces techniques dans son quotidien :

Je dirais pas à chaque jour, mais c'est sûr que de temps en temps ça peut arriver, la méditation ou un peu le yoga, mais le yoga, je dirais pas le yoga en gros, c'est un peu plus les étirements parce que je suis quelqu'un qui fait du sport quand même,

fait que c'est quelque chose qui m'aide. Mais la méditation, vraiment. (Naël, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Les participants ont intégré les compétences et connaissances acquises dans le cadre de Justice hoodistique dans différents aspects de leur vie, allant de l'utilité des étirements inspirés du yoga pour leur pratique sportive à la gestion du stress et des émotions à travers la méditation comme l'illustrent ces témoignages :

Par exemple le yoga, qui a été rajouté parmi mes connaissances pour gérer mes émotions (Kofi, un bénéficiaire du projet Justice hoodistique).

Chercheuse : Est-ce qu'il y a des nouvelles manières de gérer tes émotions depuis le [projet]?

Naël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique : Il y a aussi bon, la méditation. Prendre un moment, arrêter tout, de méditer un peu, respirer 15-20 minutes, ça, c'est quelque chose.

Le fait que les participants mentionnent spécifiquement la méditation indique qu'ils reconnaissent l'utilité de s'arrêter et de se recentrer, ce qui est une compétence essentielle dans la gestion du stress et des émotions.

3.8 PERSPECTIVES POUR LE PROJET JUSTICE HOODISTIQUE SELON LES ACTEUR.ICE.S

Cette section présente les perspectives et les pistes d'amélioration présentées par les acteur.ice.s lors des entrevues. Elles ont été regroupées en trois grands thèmes : 1) l'amélioration de l'expérience des participants, 2) l'environnement et la structure du projet et 3) la pérennisation et le développement de Justice hoodistique.

3.8.1 Amélioration de l'expérience des participants

Consultation et rétroaction

Les participants ont exprimé leur souhait d'être consultés dans la mise en place des activités. Cette approche participative permet de s'assurer que les activités proposées correspondent réellement aux intérêts et aux besoins des participants. Par exemple, la discussion autour de l'histoire des Noirs, et en particulier l'histoire de l'immigration haïtienne, montre combien il est vital que le contenu des programmes soit significatif et enrichissant pour les participants. La consultation régulière peut renforcer le sentiment d'appartenance et garantir l'alignement des activités avec les attentes des participants. Un participant exprime clairement son souhait d'être consulté au préalable :

Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique : Nous, les participants, qu'ils nous demandent exemple : « Cette semaine vous êtes mes deux participants. Là je vous dis on va faire ça ça ça, mais j'aimerais avoir [votre] avis ». Une discussion ouverte comme : « Tu aimerais avoir quoi comme débat? C'est quoi qui va faire plus qu'on rapproche? C'est quoi qui va te faire du bien pour que ça t'aide à l'avenir? » Quel genre de conversation tu aimerais avoir? Comme aujourd'hui, le débat qu'on a eu c'était magnifique, ça parlait de l'histoire des Noirs. On ne savait pas que les noirs, surtout les Haïtiens, les 2 000 Haïtiens qui sont arrivés ici en 1950, moi je n'ai jamais su ça... 10 000 Haïtiens qui sont venus en 1975 ou 1976, je n'ai jamais su ça. Des histoires comme ça, moi je veux savoir, parce qu'on le fait pour les noirs. Il faut au moins que nous, les Noirs, on sait c'est quoi notre histoire. Je ne veux pas faire quelque chose qu'on dit va à l'école. Oui,

je vais à l'école, mais pourquoi je vais à l'école? C'est quoi le but?

Chercheuse : Si je comprends bien, tu aimerais ça qu'ils te consultent avant pour te dire : « Voici ce qu'on va faire. Qu'est-ce que tu aimerais qu'on se concentre sur quoi? »

Joël, bénéficiaire du projet Justice hoodistique : Oui. »

Offrir plus d'outils de gestion émotionnelle

Certains acteur.ice.s de Justice hoodistique ont constaté le besoin des participants de mieux comprendre et gérer leurs émotions, en particulier celles découlant de la prise de conscience de l'histoire et des injustices vécues par leur communauté. L'idée de créer des espaces de discussion et de réflexion autour de ces sujets est valorisée, car elle offre un moyen de traiter ces émotions de manière constructive. L'intégration d'un contenu théorique pour expliquer l'origine des sentiments d'injustice, tout en fournissant des outils pratiques pour y réagir, pourrait enrichir ces espaces de discussion, les rendant ainsi plus efficaces et thérapeutiques. Une intervenante explique le besoin de disposer de contenu théorique afin d'exprimer ses sentiments et ses émotions :

Fait que je pense que parfois, ça peut aussi aider d'avoir des outils pour comprendre d'où viennent ces réactions-là et pouvoir justement se distancier et comprendre que ces émotions, toute cette rage que je sens, dans le fond, ça m'appartient pas. Je suis en train de répondre à un système. Fait que ma réponse, ce serait oui d'avoir un espace de discussion, mais aussi de pouvoir mettre des mots pour expliquer d'où vient ce sentiment d'injustice là, comprendre que c'est le fruit d'un système qui est basé sur la « blanchitude » si je

traduis. Puis comprendre, comment essayer de réagir par rapport à ce système-là. Fait que ce serait peut-être avoir un petit peu plus de contenu théorique et aussi un espace de discussion. (Marie, Intervenante)

Il faut noter que l'équipe du projet a fait des ajustements en cours de route et a proposé un atelier de gestion des émotions, un atelier qui gagne à être maintenu dans l'avenir.

Approche bienveillante, sensible et flexible des intervenant.e.s

Les intervenant.e.s du projet Justice hoodistique mettent en avant l'importance d'adopter une approche flexible et sensible dans leurs interactions avec les participants, notamment en prenant en considération les expériences de racisme systémique et de discrimination qu'ils peuvent vivre.

Une des pierres angulaires de cette approche est l'écoute active. Les intervenant.e.s doivent s'engager à comprendre profondément les perspectives et les expériences des participants, sans jugement préconçu. Cela signifie prendre le temps d'écouter les participants, en validant leurs sentiments et en reconnaissant la légitimité de leurs expériences. Cette écoute active contribue à établir un environnement de confiance et de respect mutuel.

Certains intervenant.e.s mettent également l'accent sur la nécessité d'adapter les méthodes d'intervention aux expériences vécues et aux besoins spécifiques des participants. Cela implique une approche personnalisée qui tient compte des différentes manières dont le racisme systémique et la discrimination peuvent affecter les individus. Les intervenant.e.s doivent être prêt.e.s à modifier leur approche en fonction de chaque situation, en

trouvant des moyens créatifs et pertinents de répondre aux besoins des participants.

Comme le projet vise à s'ouvrir aux mineurs, certains intervenant.e.s voient l'importance de se préparer à cela. La communication avec les adolescents est soulignée comme un domaine nécessitant une attention particulière. Les méthodes traditionnelles de communication, comme le courriel, peuvent ne pas être les plus efficaces pour ce groupe d'âge. Certains acteur.ice.s du projet encouragent d'explorer des canaux alternatifs qui sont plus en phase avec les habitudes de communication des jeunes, comme les réseaux sociaux, les applications de messagerie instantanée ou même des plateformes de jeux en ligne.

Renforcement intergénérationnel

Certains acteur.ice.s du projet Justice hoodistique ont souligné la valeur inestimable de tisser des liens intergénérationnels robustes au sein de la communauté, s'inspirant du rôle central que jouent les figures d'anciens dans les communautés autochtones. Cette recommandation vise à intégrer des figures respectées d'anciens au cœur de la communauté noire, similaires à celles qui apportent soutien et orientation dans les cultures autochtones. Ces anciens, considérés comme des figures parentales et des mentors, offriraient un soutien continu, des conseils, et serviraient de cadre de référence pour les participants, jouant ainsi un rôle crucial dans leur développement personnel et dans la guérison de la communauté dans son ensemble.

La mise en place de cercles de guérison est également préconisée comme moyen de faciliter ces connexions intergénérationnelles et de fournir un soutien psychosocial aux parti-

cipants. Une formatrice témoigne de l'absence de telles structures de soutien dans les communautés noires, contrairement aux communautés autochtones où les anciens aident activement les membres de leur communauté à naviguer et à surmonter les traumatismes historiques et contemporains. La création de tels espaces est vue comme une opportunité pour changer la culture au sein des communautés noires, en offrant un espace de réflexion, de soutien et de guérison, permettant aux jeunes de se référer à des figures de sagesse et d'expérience face aux défis qu'ils rencontrent.

Moi j'aurais aimé ça avoir, comme dans les communautés autochtones, des communautés d'anciens. J'aurais aimé ça avoir comme des mamans, des papas, des anciens de la communauté qui sont respectables, puis qui peuvent continuer d'accompagner ces jeunes-là, qui peuvent continuer de les guider, qui peuvent leur donner comme une référence. Parce que souvent ces jeunes-là ont été, comme je te disais, ils ont été des enfants parentifiés des fois. Ils ont été abandonnés à eux-mêmes, ils ont pas été vus. Moi je vois, par exemple dans les communautés autochtones, tu sais, ils ont des anciens, puis ils sont dans des processus de guérison conscients. Puis je trouve que dans les communautés noires, il y a pas de ça. Comme si les enjeux des traumatismes coloniaux, de transmission intergénérationnelle, de ces traumatismes-là, puis de tout ce que les gens ont vécu dans leur parcours migratoire et toutes les violences qu'ils vivent dans les communautés d'accueil, tout ça. Les gens, ils essaient de survivre à sec, à chaud à ça. Mais ils n'ont pas de cas théoriques pour les comprendre. Et ils n'ont pas d'accompagnement psychosocial pour les absorber. Ils n'ont pas de contenant. C'est dur quoi. Est-ce qu'on peut faire un cercle? Est-ce qu'on peut faire des cercles de guérison, nous autres, puis que ces enfants-là quand ils

son mal pris, ils puissent se référer à quelque chose, pour changer la culture justement dans nos communautés. (Chantal, formatrice)

3.8.2 Environnement et structure du projet

Les acteur.ice.s ont suggéré des pistes pour l'optimisation de l'environnement et de la structure du projet à travers différents aspects tels que la création d'un cadre sain pour l'assurance d'une continuité efficace.

Promotion d'un environnement sain

Certains acteur.ice.s du projet Justice hoodistique recommandent vivement de prioriser la création d'un environnement plus sain et plus propice au bien-être lors des retraites. Cette recommandation met l'accent sur l'importance de défier les habitudes quotidiennes et les dépendances, comme la consommation de malbouffe ou l'usage excessif de la technologie, qui peuvent empêcher les participants de se concentrer pleinement sur leur développement personnel et sur la recherche du bien-être.

Il est suggéré d'accorder une attention particulière à l'alimentation proposée durant les retraites, en encourageant les participants à réévaluer leurs habitudes alimentaires et à reconnaître la différence entre les besoins réels et les habitudes acquises. Par exemple, la facilité d'accès à des aliments peu sains comme ceux offerts par les fast-foods est remise en question, invitant les participants à envisager des choix plus sains et à réfléchir sur leur consommation habituelle.

De plus, il est recommandé d'imposer des limites sur l'utilisation de la technologie et des médias durant les retraites, telles que l'interdiction de l'usage de télévisions ou de jeux vidéo après 21h. Cette mesure vise à encou-

rager les participants à se détourner des distractions externes et à se concentrer sur une introspection et une réflexion intérieure. L'objectif est de créer un espace où les participants peuvent se déconnecter de leurs routines quotidiennes et s'engager dans un processus de découverte personnelle et de guérison.

L'approche recommandée vise à exhorter les participants à questionner leurs habitudes et à réfléchir sur ce qu'ils considèrent comme des besoins essentiels, en les incitant à faire la distinction entre ce à quoi ils sont habitués et ce dont ils ont réellement besoin pour leur bien-être. En posant ces questions, les organisateur.trice.s espèrent encourager les participants à adopter des modes de vie plus sains et à investir dans leur bien-être personnel en faisant des choix plus conscients et réfléchis.

Prise en compte des identités multiples

Certains participants au projet Justice hoodistique mettent en lumière la nécessité d'une prise en compte plus approfondie des identités complexes et culturelles des hommes noirs, y compris ceux qui sont métissés. Ils soulignent l'importance de la reconnaissance de cette réalité. Selon certains participants et intervenant.e.s, les hommes noirs ne forment pas un bloc homogène et la diversité de leurs expériences et identités, notamment pour les jeunes métissés, nécessite une attention particulière. Les jeunes ayant des héritages culturels mixtes peuvent se retrouver tiraillés entre différentes communautés, ne se sentant pleinement acceptés ni par l'une ni par l'autre. Cette situation peut engendrer des défis uniques en termes d'appartenance et d'identité, impactant leur bien-être et leurs décisions de vie.

Retraites

Les retraites constituent une facette essentielle du projet Justice hoodistique, offrant des moments précieux de croissance, de réflexion et de communauté. Afin d'enrichir et d'optimiser les expériences offertes lors des retraites organisées par le projet Justice hoodistique, des recommandations pertinentes ont été formulées directement par ceux qui sont au cœur du projet : les acteur.ice.s et les participants.

Les participants et acteur.ice.s du projet Justice hoodistique recommandent vivement l'inclusion d'activités en plein air pendant les retraites. Ces activités, allant des balades en nature aux ateliers de survie et sessions de « mindfulness » au bord d'un lac, sont valorisées pour leur capacité à enrichir l'expérience des retraites. Elles offrent des moments privilégiés de calme et de connexion avec l'environnement, favorisant la détente et la réflexion personnelle.

Puis aussi ils devraient être plus ouverts pour les sorties, parce que tu ne peux pas juste rester dans la maison confiné. Parce qu'il y a plusieurs d'entre nous qui sont toujours chez eux. Ils vont dans un chalet, ils restent encore dans la maison. Il y a des gens ça a pas trop changé leurs habitudes [...] Ça fait que je pense que ça va aider aussi aller prendre un peu d'air. Même si on peut sortir tout seul, mais une activité en groupe, je pense que ça aurait été bénéfique. (Lionel, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

L'importance de faire de la nature un élément central des retraites est soulignée. Les activités qui permettent aux participants de s'immerger dans le cadre naturel, comme l'observation des étoiles ou les ateliers d'écologie, sont recommandées pour leur potentiel thé-

rapeutique et éducatif, favorisant le bien-être à tous les niveaux.

Une extension de la durée des retraites est suggérée par les acteur.ice.s et participants pour offrir un temps d'immersion plus conséquent. Cela permettrait aux participants de s'éloigner de leur routine habituelle et de s'engager plus profondément dans le processus de découverte personnelle, favorisant une introspection significative et une reconnexion avec eux-mêmes et les autres.

La création d'espaces pour les interactions spontanées et les connexions personnelles est fortement recommandée par les acteur.ice.s du projet. Les moments moins structurés, comme les repas partagés, sont soulignés pour leur importance dans le renforcement des liens de confiance avec les participants et pour encourager les échanges authentiques.

Oui, donc c'est vraiment important de se rappeler qu'on est là pour les participants, donc un point à améliorer, ça serait que... je sais qu'on commence à être familier les uns avec les autres, nous les formateurs, mais peut-être aller plus vers les participants dans les moments, les points morts, au lieu d'aller plus vers nous, mais d'aller plus vers les participants, d'entendre leur histoire, d'interagir plus avec les participants, je pense que ça pourrait améliorer aussi leur expérience, les mettre plus à l'aise pour qu'ils participent plus. (Léa, intervenante)

Certains participants suggèrent de structurer les cohortes avec un minimum de trois et un maximum de six participants. Cette limite aide à créer un environnement propice où chaque personne peut s'exprimer et contribuer de manière significative, enrichissant ainsi l'expérience collective. Une taille de groupe optimisée assure non seulement une

atmosphère plus intime, mais contribue également à une dynamique de groupe positive, évitant ainsi que les participants se sentent isolés ou excessivement exposés. Ce cadre encourage un engagement actif et garantit que l'énergie du groupe soutienne l'expérience de chacun. Un collaborateur témoigne :

Le fait qu'il y avait 2 participants, il y a plus d'énergie quand le groupe est plus nombreux, mais malgré cela ils étaient réceptifs. (Dany, collaborateur)

Certains participants et acteur.ice.s du projet proposent de séparer les cohortes par tranche d'âge. Cette suggestion repose sur l'idée qu'une homogénéité d'âge peut favoriser une communication plus fluide et une identification mutuelle entre les participants. En rassemblant des individus à des stades de vie similaires, on peut créer un espace où les expériences partagées et les préoccupations communes sont au premier plan, facilitant ainsi une interaction plus naturelle et une compréhension mutuelle.

Peut-être pour certaines personnes, ça aurait été meilleur [de séparer les groupes par tranche d'âge] parce qu'ils auraient peut-être plus « relate » ensemble, je sais pas comment dire ça en français. (Ritchy, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Des acteur.ice.s du projet Justice hoodistique ont souligné l'importance de personnaliser les ateliers en fonction des tranches d'âge des participants. Cette suggestion se fonde sur l'observation que les intérêts et les besoins diffèrent notablement entre les jeunes participants et les participants plus âgés. Pour que le projet soit réellement efficace et engageant, il doit être conçu de manière à convenir spécifiquement au groupe ciblé.

Si tu as des jeunes, fais le programme pour les jeunes, si tu as des personnes âgées, fais le programme pour les personnes un peu plus âgées. Comme ça on est sûr de répondre aux besoins de tout le monde. Je pense que c'est juste ça, parce que la majorité des ateliers ou des exercices qui sont donnés, c'est toutes des choses qu'il y avait. (Clara, actrice étape conception et déploiement initial de Justice hoodistique)

Les acteur.ice.s et les participants du projet Justice hoodistique mettent en lumière l'importance d'encourager activement la participation et l'interaction au cours des discussions thématiques. Un participant a exprimé qu'il aurait aimé voir une incitation plus forte à la participation active, notant qu'après les activités, lorsque venait le moment de partager des réflexions, peu se sentaient à l'aise de prendre la parole :

J'aurais incité les gens à plus participer parce que justement des fois ça arrivait qu'on finit de faire une activité, puis là on demande qui veut partager, puis là tu vois, personne est à l'aise de dire moi, moi, moi. Donc il y a juste, on va dire, une personne qui participe, puis après on passe à l'autre question. Peut-être juste justement inciter... (Ritchy, bénéficiaire du projet Justice hoodistique)

Continuité de l'engagement des bénéficiaires

Les acteur.ice.s du projet Justice hoodistique soulignent l'importance cruciale de la continuité pour le succès et la pérennité du projet. Ils recommandent vivement la mise en œuvre de stratégies destinées à maintenir l'engagement des participants et à favoriser le développement constant du projet sur le long terme.

Chantal (formatrice) suggère un programme étalé sur six mois, soit le temps nécessaire pour accompagner de manière significative les participants, en leur permettant de consolider leurs apprentissages et de vivre une transformation réelle à travers la répétition et le temps. La proposition inclut également un suivi à plus long terme des effets du projet sur les participants, offrant un aperçu de ces effets après la fin des retraites :

Ouais. Moi, dans l'idéal si on avait du temps, du financement, je mettrais ça comme sur, au moins, au minimum 6 mois. On se rencontre comme deux fois de semaine... quatre fois de semaine sur 6 mois au moins, le temps d'accompagner quelque chose, consolider quelque chose. Je vois bien comment quand on est dans notre retraite, on les rencontre pour vrai, on les voit, ils se voient dans quelque chose de nouveau, mais c'est tellement éphémère là qu'après, je sais pas, qu'est-ce qu'il a leur reste. J'aimerais le savoir plus tard, qu'est-ce qu'il leur reste. [...] Mais en fait, qu'est-ce que je ferais de ce temps-là : je créerai des conditions pédagogiques qui permettent beaucoup plus d'intégrer ce que nous tentons de l'enseigner pour que ça rentre plus. [...] Bon, déjà la répétition, déjà, l'ancrage relationnel qui dure plus longtemps. Être enseigné une journée ou être enseigné cinq jours, c'est pas pareil. Un lien signifiant avec toi en une journée ou sur 6 mois, c'est pas pareil. (Chantal, formatrice)

3.8.3 Pérennisation et développement du projet

Pour assurer la durabilité et l'expansion du projet Justice hoodistique, une stratégie multidimensionnelle est proposée par les acteur.ice.s, touchant à la fois au financement, à l'engagement communautaire et la simplification du référencement.

Stratégies de pérennisation

D'abord, il est suggéré d'explorer diverses sources de financement, telles que des subventions gouvernementales, des partenariats avec le secteur privé, des campagnes de financement participatif et des dons de particuliers. La diversification des sources de revenus contribuera à la stabilité financière du projet.

Des acteur.ice.s du projet proposent l'idée de créer un réseau d'anciens participants qui peuvent agir comme mentors pour les nouveaux participants. Cela pourra non seulement renforcer le sentiment de communauté, mais également favoriser un apprentissage enrichissant.

Enfin, des acteur.ice.s proposent d'établir des collaborations avec d'autres organisations non gouvernementales, institutions éducatives, et entités privées pour élargir la portée du projet et accéder à de nouvelles ressources.

Simplification du référencement

Plusieurs acteur.ice.s du projet insistent sur la simplification des démarches de référencement pour rendre le projet plus accessible. Cela peut inclure de diminuer les étapes de référencement des participants. D'autres suggèrent de faire connaître Justice hoodistique à travers les médias sociaux, les sites web dédiés et les campagnes de communication pour informer le public cible de l'existence du projet et des modalités de participation.

4. DISCUSSION ET RECOMMANDATIONS DE L'ÉQUIPE D'ÉVALUATION

Dans cette section, nous proposons une synthèse critique des résultats obtenus tout au long de l'évaluation du projet Justice hoodistique en mettant en lumière une analyse des points forts ainsi que des limites du projet, tout en tenant compte des données collectées. Basée sur les résultats, cette section propose également des recommandations spécifiques pour améliorer le projet. Les recommandations sont conçues pour répondre aux défis identifiés et pour capitaliser sur les succès rencontrés.

4.1 CHANGEMENTS PERÇUS CHEZ LES BÉNÉFICIAIRES ET RÉPARATION DU TORT

Bien que la méthodologie de l'évaluation de Justice hoodistique n'ait pas permis de mesurer directement les impacts du projet sur les bénéficiaires, les entrevues qualitatives ont offert des aperçus sur la perception des participants quant aux changements personnels et sociaux après leur participation. Ces perceptions sont cruciales pour comprendre com-

ment le projet a facilité la réparation du tort, un élément clé du projet.

Les témoignages des bénéficiaires révèlent une motivation accrue à s'engager dans des initiatives communautaires, illustrant la transformation personnelle en action sociale. En s'impliquant dans des activités de réparation communautaire et en devenant des modèles pour les autres, les participants contribuent non seulement à réparer les torts passés, mais également à prévenir de futurs conflits au sein de leur communauté. Cet engagement actif est une manifestation directe de la réparation du tort à un niveau collectif, démontrant que la réparation transcende l'individuel pour toucher l'ensemble de la communauté.

Les apprentissages acquis au cours du projet, tels que les connaissances historiques, les techniques de méditation et l'entrepreneuriat, enrichissent les participants tant sur le plan personnel que professionnel. Ces compétences nouvellement développées améliorent

la capacité des bénéficiaires à naviguer dans leurs vies, augmentant leur résilience et leur aptitude à gérer ou à éviter des situations potentiellement nuisibles ou injustes. Ces compétences soutiennent également la réparation du tort en permettant aux participants de prendre des mesures proactives pour améliorer leur propre situation.

Les liens entre les changements perçus et l'objectif de réparation du tort sont manifestes dans les récits des participants. Le développement personnel, l'engagement communautaire et l'acquisition de nouvelles compétences contribuent de manière à une

réparation effective du tort. Ces éléments ne se limitent pas à répondre aux besoins immédiats des participants, mais s'étendent pour former une base solide pour leur développement continu et leur contribution positive à la société.

L'effet du projet Justice hoodistique sur la réparation du tort est donc multidimensionnel, affectant à la fois les individus et leur communauté. Les changements personnels entraînent des actions sociales qui à leur tour renforcent la cohésion et la résilience communautaires.

RECOMMANDATIONS



Promouvoir la continuité et le soutien post-Justice hoodistique

Le projet peut maximiser la continuité en assurant que les participants aient accès à un soutien continu après la fin du projet pour maintenir et renforcer les gains obtenus. Cela pourrait se faire par la création de groupes de soutien où les anciens participants pourraient continuer à se rencontrer et à s'entraider, des sessions de suivi organisées régulièrement pour discuter des progrès ou des défis rencontrés, de même que l'accès continu à des services professionnels. Entretemps, Justice hoodistique tente d'une part de créer une continuité auprès des participants bénéficiaires en leur fournissant une documentation complète avec des ressources utiles à la fin de leur participation et, d'autre part, en œuvrant activement pour établir des partenariats avec d'autres organismes susceptibles de contribuer au maintien et à la continuité d'un soutien au profit des bénéficiaires du projet.



Réflexion et retour d'information sur le processus de réparation

Encourager une réflexion continue sur le processus de réparation au sein du programme. Cela pourrait inclure des sessions où les participants discutent de leurs expériences de réparation, partagent des idées sur ce qui a fonctionné ou non et reçoivent des retours d'information des organisateurs du projet et des autres participants.

4.2 ENGAGEMENT ENVERS LES VALEURS : UN RÔLE CLÉ DANS LA RÉUSSITE DU PROJET

L'engagement envers les valeurs du projet Justice hoodistique par tous les membres de l'équipe a joué un rôle clé dans sa réussite. L'alignement des valeurs entre les intervenant.e.s, les formateur.rice.s et les autres membres de l'équipe a favorisé un environnement de travail cohésif et efficace, essentiel à l'atteinte des objectifs du projet.

L'engagement de chaque membre de l'équipe envers les valeurs du projet telles que l'équité, la justice, la bienveillance et l'humanité a contribué à créer une atmosphère de travail positive et motivante et a permis d'accroître leur crédibilité auprès des participants et des collaborateur.rice.s du projet. Cela a également permis de renforcer la confiance et le respect mutuel, facilitant particulièrement la collaboration. En partageant les mêmes valeurs, les membres de l'équipe sont davantage susceptibles de travailler harmonieusement vers un but commun, surtout face à des dilemmes ou des défis. Voir les intervenant.e.s incarner ces valeurs dans leur approche quotidienne a encouragé une participation plus active et sincère des bénéficiaires du projet, contribuant ainsi à une meilleure dynamique de groupe et à des résultats positifs. Cela a simplifié le processus de prise de décision, permettant à l'équipe de naviguer à travers les difficultés en restant fidèle aux principes fondamentaux du projet. Les valeurs, à l'image d'une boussole, ont orienté les actions et les choix de l'équipe vers les objectifs de Justice hoodistique. L'alignement sur des valeurs communes a également encouragé une culture d'adaptabilité et d'innovation au sein de l'équipe. Face aux obstacles, les membres de l'équipe motivés par les mêmes principes

étaient plus enclins à chercher des solutions créatives et à s'adapter pour surmonter les défis, tout en restant fidèles à l'essence du projet.

Les membres de l'équipe, en adhérant à la valeur de l'humanité, ont adopté une approche personnalisée dans leur travail avec les participants, répondant à leurs besoins spécifiques, ce qui a directement contribué à l'efficacité du projet. De plus, cette valeur a amené l'adoption d'une dynamique non hiérarchique entre les intervenant.e.s, les formateur.rice.s et les participants, qui a encouragé une expression libre et une participation active au projet. Les participants ne se voyaient pas comme de simples bénéficiaires d'un service, mais comme des acteurs clés dans le processus de justice réparatrice. Cette égalité a permis une communication plus authentique et a donné aux participants la confiance nécessaire pour partager leurs expériences, perspectives, et idées pour améliorer le projet. La bienveillance, quant à elle, s'est traduite dans les interactions quotidiennes, où les membres de l'équipe ont constamment cherché à créer un espace sécurisé et accueillant pour tous les participants, favorisant ainsi leur ouverture et leur engagement dans le processus de justice réparatrice. Ces valeurs ont aussi permis de créer des espaces de partage informels favorisant le renforcement de l'alliance et la confiance des participants envers les membres de l'équipe. Enfin, en plaçant la justice et l'équité au cœur de leurs actions, les membres de l'équipe ont travaillé à démanteler les barrières systémiques et à promouvoir des alternatives justes au système judiciaire traditionnel, reflétant l'objectif global de Justice hoodistique.

L'adhésion aux valeurs fondamentales par tous les membres de l'équipe de Justice hoo-

distique a assuré que le projet reste fidèle à sa mission d'offrir une approche plus humaine et équitable de la justice, démontrant l'importance fondamentale de l'alignement des

valeurs dans la réalisation de projets à impact social.

RECOMMANDATIONS



Sélection basée sur les valeurs

Intégrer une évaluation des valeurs dans le processus de recrutement des membres de l'équipe et des formateurs. Cela garantirait que les personnes nouvellement recrutées partagent déjà les valeurs fondamentales du projet, facilitant ainsi leur intégration et leur engagement.



Formations initiales sur les valeurs

Organiser des ateliers et des sessions de formation dédiées aux valeurs fondamentales du projet pour les nouveaux membres de l'équipe. Cela aiderait à s'assurer que tous les membres comprennent profondément ces valeurs et comment elles s'appliquent dans le contexte du projet.



Maintenir et approfondir l'engagement aux valeurs

Intégrer des réflexions sur les valeurs lors des rencontres post-mortem pour discuter de la manière dont les valeurs sont actuellement incarnées dans le projet et explorer des moyens de les renforcer. Cela pourrait inclure des sessions de rétroaction avec les participants, lors des retraites, où les participants peuvent partager leur vision de l'application des valeurs dans la pratique.

4.3 SUIVI PSYCHOSOCIAL : ENTRE DÉFIS ET BIENFAITS

Les participants de Justice hoodistique ont perçu le suivi psychosocial comme ayant eu un effet positif sur eux, les aidant à changer leur perception des services psychosociaux malgré un scepticisme initial. La méfiance initiale envers les professionnels de la santé mentale est souvent le résultat d'un manque de représentation et de compréhension cultu-

relle dans les approches traditionnelles de la santé mentale (Carter, 1995). Ainsi, la présence d'une intervenante psychosociale noire a pu contribuer au changement dans la perception des services psychosociaux en permettant de créer un environnement où les participants se sentent compris, respectés et soutenus. S'ouvrir aux suivis psychosociaux a permis aux participants de voir leurs problèmes sous un autre angle et de se sentir compris, ce suivi se

révélant complémentaire aux ateliers de gestion des émotions et à leur expérience globale dans le projet. L'importance d'une approche non coercitive, axée sur l'écoute et le soutien, a été soulignée, surtout face aux expériences de discrimination et de racisme systémique. La construction d'une alliance thérapeutique fondée sur la confiance a été identifiée comme propice à l'engagement des participants dans le processus thérapeutique.

Cependant, des défis ont été rencontrés, notamment le manque d'assiduité des partici-

pants, souvent dû à des changements significatifs dans leur vie ou à des contraintes professionnelles. La structure temporelle limitée du projet a également posé problème pour établir une relation thérapeutique profonde et significative avec tous les participants, impactant la continuité et l'efficacité du suivi psychosocial. Des difficultés à créer un espace permettant une expression et exploration profonde des émotions et pensées ont été notées, ce qui a limité le potentiel du travail psychosocial.

RECOMMANDATIONS



Analyse spécifique des causes d'absence

Il s'agit par exemple de facteurs logistiques (transport, conflits d'horaires), psychologiques (anxiété, méfiance), ou culturels (perception du suivi psychosocial) afin d'adapter le suivi psychosocial.



Recrutement et accueil des intervenants psychosociaux

Fournir aux intervenants psychosociaux des formations spécifiques sur les défis rencontrés dans le cadre de Justice hoodistique, y compris des stratégies pour gérer les absences et encourager l'engagement. Leur offrir également un espace de soutien et de partage sur les meilleures pratiques en contexte interculturel (approche sensible culturellement, approche transculturelle).



Supervision

Proposer une supervision régulière et un mentorat pour les intervenant.e.s psychosociaux, leur permettant de discuter des cas difficiles et d'obtenir des conseils adaptés à leurs besoins (via des partenariats avec des organismes).

RECOMMANDATIONS (SUITE)



Adaptation du projet

Envisager des adaptations du projet pour mieux répondre aux besoins des participants tout en soutenant les intervenant.e.s psychosociales.aux.

- **En premier lieu**, cela pourrait inclure l'intégration de **séances de thérapie de groupe**. Selon Yalom et Leszcz (2005), la thérapie de groupe crée un environnement thérapeutique où le soutien des pairs et l'apprentissage collectif améliorent significativement l'efficacité du traitement. De plus, Landenberger et Lipsey (2005) ont démontré que les interventions cognitivo-comportementales en groupe réduisent la récidive parmi les contrevenants, ce qui souligne l'efficacité de cette approche dans un contexte de justice réparatrice. Kennedy et Serin (2017) soutiennent que les thérapies de groupe facilitent la réhabilitation en renforçant les compétences sociales et en améliorant les stratégies de coping des participants.

Cette approche favorise non seulement une dynamique de soutien mutuel parmi les participants, mais s'avère également bénéfique pour les intervenant.e.s psychosociales.aux et l'organisation du projet dans son ensemble. La mise en place de séances de thérapie de groupe offre un cadre plus gérable et moins épuisant pour les intervenant.e.s psychosociales.aux. En suivant plusieurs participants dans un même moment, les intervenant.e.s peuvent optimiser leur temps et leur énergie, tout en maintenant un niveau élevé d'accompagnement. Cette méthode permet une distribution plus équilibrée de la charge de travail. L'organisation de séances de groupe aide aussi à surmonter les défis liés aux contraintes temporelles et logistiques du projet. En regroupant les participants pour des sessions communes, Justice hoodistique peut offrir un suivi cohérent et continu sans nécessiter des ressources disproportionnées.

- **En deuxième lieu**, l'équipe peut introduire des **entretiens motivationnels** avec les participants, ce qui constituerait une stratégie pour engager ceux qui n'ont pas initialement choisi ou hésitent à s'impliquer dans le suivi psychosocial. Selon Miller et Rollnick (2013), les entretiens motivationnels stimulent la motivation intrinsèque des participants envers le changement et le développement personnel. Ces entretiens

RECOMMANDATIONS (SUITE)

se concentrent sur l'exploration et la résolution de l'ambivalence, permettant aux participants de découvrir leurs propres raisons de changer. Hettema, Steele, et Miller (2005) soulignent que cette méthode est particulièrement efficace pour améliorer l'adhésion aux thérapies et les résultats cliniques dans divers contextes de santé, y compris la réhabilitation de contrevenants. En dialoguant sur leurs motivations personnelles et les obstacles perçus, les participants peuvent renforcer leur engagement envers leur parcours de guérison et de croissance.



Soutien à la parentalité et aux obligations professionnelles

Offrir un soutien spécifique aux participants qui ont des enfants ou qui ont des exigences professionnelles lourdes, pour leur permettre de rester engagés dans le projet (via des partenariats avec des organismes).

4.4 CONFIGURATION DES COHORTES PAR ÂGE ET DIALOGUE INTERGÉNÉRATIONNEL

Dans le projet Justice hoodistique, bien que le regroupement des participants par tranches d'âge n'ait pas été systématiquement appliqué, les occasions où cette cohérence générationnelle a été mise en place ont révélé une amélioration notable de la dynamique de groupe et un renforcement du soutien mutuel. En effet, d'un côté, regrouper les participants par âge similaire crée un environnement où ils se sentent compris et à l'aise, partageant un langage et des expériences communs qui facilitent la communication et la connexion rapide. De l'autre, les interactions entre différentes générations offrent une diversité d'expériences et de perspectives, enrichissant ainsi l'apprentissage collectif et les interactions.

Ainsi, l'équilibre entre la création de groupes d'âge homogènes, qui favorise une connexion

immédiate et une compréhension mutuelle, et la promotion d'échanges intergénérationnels, qui ouvre la porte à l'apprentissage de l'histoire et à l'adoption de modèles de rôle, est fondamental dans Justice hoodistique. Cela crée un espace dynamique où les participants peuvent s'engager pleinement dans leur processus de guérison et de construction de soi, enrichi par les leçons et les récits des autres, et où ils peuvent aussi envisager leur contribution à l'histoire collective.

RECOMMANDATIONS



Systematiser le regroupement des bénéficiaires par tranche d'âge

Sur la base des observations positives liées au regroupement des participants par tranches d'âge similaires dans Justice hoodistique, il est fortement recommandé de systématiser cette approche pour les futures cohortes. La formation de groupes homogènes en termes d'âge a démontré une amélioration significative de la dynamique de groupe, facilitant une communication plus fluide, un sentiment d'appartenance renforcé et un soutien mutuel accru. Ces éléments sont essentiels pour créer un espace sécurisé où les participants se sentent véritablement compris et à l'aise pour partager leurs expériences et travailler sur leur développement personnel et collectif.



Maintenir les dialogues intergénérationnels

Parallèlement, il est important de préserver et encourager les dialogues intergénérationnels au sein du projet, bien que de manière plus informelle. Les interactions avec les membres de l'équipe, qui peuvent représenter différentes générations, sont une source précieuse d'apprentissage et de modèles de rôle pour les participants. Ces échanges permettent d'enrichir l'expérience des participants en leur offrant des perspectives diverses, des conseils pratiques et des leçons de vie enrichissantes.

RÉFÉRENCIEMENT : UN PROBLÈME STRUCTUREL

Le projet Justice hoodistique a été confronté à des défis significatifs dans le référencement de participants, en raison de réticences individuelles et de problèmes structurels. Malgré un objectif initial ambitieux en termes de nombre de bénéficiaires, les résultats actuels montrent que le projet a attiré moins de participants que prévu, principalement en raison de perceptions erronées et d'obstacles systémiques.

La sous-représentation des personnes noires dans les référencements au PMRG reflète des

enjeux systémiques profonds. Le pouvoir décisionnel du procureur, les lacunes dans la sensibilisation des avocat.e.s de la défense au projet et les problèmes d'évaluation pour l'admissibilité au programme contribuent à ces difficultés. Les intervenant.e.s soulignaient la contradiction entre la surreprésentation des personnes noires dans le système judiciaire et leur sous-représentation dans les programmes de déjudiciarisation.

Selon le ministère de la Justice du Canada, 2023, les statistiques relatives au traitement judiciaire des personnes noires au Canada mettent en lumière une problématique pro-

fonde de racisme systémique au sein du système judiciaire. Bien que constituant seulement 3 % de la population canadienne, les personnes noires sont surreprésentées parmi les accusés, représentant 6 % de tous les cas en 2015-16, soit le double de leur proportion dans la population générale. Encore selon le ministère de la Justice du Canada (2023), cette surreprésentation s'accompagne de disparités notables dans le traitement judiciaire, révélant un parcours judiciaire plus sévère pour les accusés noirs par rapport à leurs homologues blancs. En effet, les accusés noirs étaient 24 % moins susceptibles d'être déclarés coupables, ce qui pourrait refléter une tendance à les accuser sur des bases moins solides. Paradoxalement, lorsqu'ils étaient condamnés, les accusés noirs étaient 24 % plus susceptibles de recevoir une peine d'emprisonnement, indiquant une inclination vers des sanctions plus sévères. Ils étaient également 9 % moins susceptibles de recevoir une peine d'emprisonnement avec sursis et 46 % moins susceptibles d'écoper d'une amende, révélant une réticence à appliquer des mesures moins restrictives. De manière encore plus alarmante, les accusés noirs étaient 36 % plus susceptibles de recevoir une peine d'emprisonnement de longue durée (deux ans ou plus), soulignant une sévérité accrue dans les peines attribuées.

Ces statistiques mettent en évidence une dualité préoccupante : malgré une plus faible probabilité de condamnation, les personnes noires font face à une sévérité plus grande dans les sanctions judiciaires lorsqu'elles sont reconnues coupables. Cette situation suggère l'existence de biais conscients ou inconscients au sein du système judiciaire, qui influencent non seulement les décisions de condamna-

tion, mais aussi la nature des peines attribuées.

La sous-représentation des personnes noires dans les programmes de justice réparatrice comme Justice hoodistique, malgré leur surreprésentation dans le système judiciaire, reflète un autre aspect de ce problème systémique. Elle indique que, malgré une présence accrue dans le système de justice pénale, les personnes noires ne bénéficient pas proportionnellement des programmes alternatifs qui offrent des voies de réhabilitation et de réparation, souvent en raison de décisions discrétionnaires et de manque d'information parmi les professionnels du droit.

Cette problématique de racisme systémique souligne la nécessité d'adopter des mesures concrètes pour assurer un traitement équitable et juste de toutes les communautés au sein du système judiciaire canadien, en réduisant les disparités raciales et en améliorant l'accès aux programmes de déjudiciarisation et de justice réparatrice pour les personnes noires.

RECOMMANDATIONS

● ***Transformer Justice hoodistique en un programme parallèle au PMRG***



Face à ces défis, une recommandation clé serait de transformer Justice hoodistique en un programme autonome, distinct du PMRG. Cette autonomisation permettrait plusieurs avantages en plus de contourner les nombreux obstacles liés au fait que Justice hoodistique soit une mesure de sensibilisation au sein du PMRG.

En devenant un programme indépendant, Justice hoodistique pourrait bénéficier d'une visibilité accrue, facilitant le travail de sensibilisation auprès des procureur.e.s et des avocat.e.s de la défense. De plus, l'autonomie permettrait d'adopter des critères de référencement plus adaptatifs et inclusifs, réduisant les barrières systémiques actuelles et faciliterait l'innovation dans la conception et la mise en œuvre du programme, permettant une réponse plus flexible et ciblée aux besoins des participants.

En conclusion, face aux défis de référencement, il est impératif de repenser la structure et le positionnement de Justice hoodistique. En transformant Justice hoodistique en un programme autonome, on s'attaque non seulement aux obstacles immédiats de référencement, mais on pose également les bases d'une intervention plus efficace et équitable dans la justice réparatrice pour les communautés noires.

5. CONCLUSION

À travers l'évaluation du projet Justice hoodistique, il est clair que cette initiative a apporté une contribution significative au domaine de la justice réparatrice, en particulier au sein de la communauté noire de certains quartiers¹ de Montréal. Cependant, plusieurs défis ont été identifiés, nécessitant une attention particulière pour maximiser l'efficacité et l'impact du projet.

La force du projet réside dans son engagement profond à adopter une approche humaine et empathique, centrée sur les valeurs d'humanité, de justice, d'équité et de bienveillance. Cette approche a non seulement facilité une dynamique positive au sein des groupes, mais a également permis aux bénéficiaires du projet de reconsidérer leur perception des services psychosociaux.

Néanmoins, le projet a rencontré des obstacles notables en termes de référencement et de soutien à long terme, mettant en lumière

la nécessité d'une réforme structurelle. Le racisme systémique, manifesté par la surreprésentation des personnes noires dans le système judiciaire et leur sous-représentation dans les programmes alternatifs, souligne un défi profond qui nécessite une action concertée.

¹ Ahuntsic-Cartierville, Montréal-Nord, St-Léonard et St-Michel.

Face aux constatations et aux enseignements tirés de l'implémentation du projet Justice hoodistique, plusieurs perspectives se dessinent pour l'avenir :



Autonomisation du projet



La transition vers un programme indépendant devrait être envisagée pour surmonter les obstacles structurels et systémiques rencontrés, permettant une plus grande flexibilité dans le référencement et une adaptation plus aisée aux besoins des participants.



Lutte contre le racisme systémique

Renforcer les efforts pour combattre le racisme systémique au sein du système judiciaire, notamment par la sensibilisation et la formation des acteur.ice.s judiciaires, pour assurer une représentation équitable des personnes noires dans les programmes de justice réparatrice.



Engagement communautaire et partenariats

Poursuivre et intensifier le dialogue avec les communautés locales et les collaborateur.ice.s pour améliorer la visibilité du projet et faciliter le référencement. L'implication des communautés est essentielle pour son succès continu.

6. BIBLIOGRAPHIE

Bentayeb, N, & Mafuta, C. (2022). Plan d'évaluation du programme de Justice Hoodistique, document présenté à Santé publique Canada, IU SHERPA et Hoodstock.

Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101.

Carter, R. T. (1995). *The influence of race and racial identity in psychotherapy : Toward a racially inclusive model*. John Wiley & Sons.

Creswell, J. W., & Clark, V. L. P. (2017). *Designing and Conducting Mixed Methods Research* (3rd ed.). Sage Publications.

Gignac, C., Bernier, D., & Zagbayou, N. (2023). *Justice hoodistique : à l'intersection de la justice réparatrice et transformative par et pour les communautés : rapport de recherche*. Montréal : Service aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal.

Hettema, J., Steele, J., & Miller, W. R. (2005). Motivational interviewing. *Annual Review of Clinical Psychology*, 1, 91-111. <https://doi.org/10.1146/annurev.clinpsy.1.102803.143833>

Kennedy, S., & Serin, R. (2017). The role of group therapy in offender treatment : A review. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 67(1), 123-144. <https://doi.org/10.1177/0306624X16657447>

Kiresuk, T. J., et Sherman, R. E. (1968). Goal attainment scaling : A general method for evaluating comprehensive community mental health programs. *Community Ment Health J*, 4(6), 443-453. doi :10.1007/bf01530764

Landenberger, N. A., & Lipsey, M. W. (2005). The positive effects of cognitive-behavioral programs for offenders : A meta-analysis of factors associated with effective treatment. *Journal of Experimental Criminology*, 1(4), 451-476.

Miller, W. R., & Rollnick, S. (2013). *Motivational interviewing : Helping people change* (3rd ed.). New York, NY : Guilford Press.

Ministère de la Justice du Canada. (2023). Statistiques sur la population judiciaire. Récupéré de <https://www.justice.gc.ca/fra/pr-rp/jr/spnsjpc-obpccjs/index.html>

Patton, M. Q. (2011). *Developmental Evaluation : Applying Complexity to Enhance Innovation and Use*, New York : The Guilford Press.

Pluye, P. (2012). « Les méthodes mixtes », dans Ridde & Dagenais (eds.), *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Presses de l'Université de Montréal, 125-144.

Robson, C. (2002). *Real world research. A resource for social scientists and practitioner researchers*. (2e éd.). Oxford, UK : Blackwell.

Yalom, I. D., & Leszcz, M. (2005). *The Theory and Practice of Group Psychotherapy* (5th ed.). New York : Basic Books.

7. ANNEXES

7.1 ANNEXE 1 : GRILLE DE GROUPES DE DISCUSSION POUR LES INTERVENANT.E.S

Introduction

Bonjour à tous et merci d'être présent à cette activité d'évaluation.

Avant de commencer, j'aimerais m'assurer que tout le monde a pris le temps de lire le formulaire d'information et de consentement. Avez-vous des questions?

À titre de rappel, Hoodstock est engagé dans une démarche d'évaluation de son projet de justice alternative et réparatrice par et pour les communautés noires pour adultes et adolescent.e.s (projet de Justice hoodistique). L'objectif est d'évaluer la mise en œuvre du projet et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

Notre rôle, en tant qu'équipe d'évaluation, est d'évaluer le projet, l'implantation et le processus du projet, ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien afin de tirer des apprentissages et de mieux comprendre et soutenir le développement du projet.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, vous êtes invité.e.s à ce groupe de discussion. En effet, nous aimerions mieux comprendre votre perception du fonctionnement du projet et de ses différentes composantes.

J'aimerais vous rappeler que tout le processus est confidentiel. La transcription de votre entrevue sera anonymisée et aucune donnée ne sera liée directement à vous. De plus, les membres de l'équipe d'évaluation s'engagent à ne divulguer vos réponses à personne.

Je vous rappelle également qu'il est possible, à tout moment, de refuser de répondre à une question qui vous gêne ou même mettre fin à la rencontre. Vous pouvez également décider de vous retirer définitivement de la démarche d'évaluation en tout moment.

Bloc I : compréhension du projet

1. Comment décririez-vous ce projet à quelqu'un qui n'en a jamais entendu parler?
 - a. Quels sont les objectifs du projet, selon vous?
 - b. Quelles sont les principales composantes de ce projet, selon vous?
 - c. Quels mécanismes sont responsables des changements souhaités, selon vous?

2. Pouvez-vous me décrire les principes et les valeurs du projet?

a. Adhérez-vous à ces principes et ces valeurs?

3. Que pensez-vous de la collaboration interorganisationnelle et interprofessionnelle dans le processus du projet?

a. Y a-t-il des collaborations qui auraient pu être pertinentes et qui n'ont pas eu lieu?

Bloc II : besoins et évolutions des jeunes

4. Pouvez-vous me parler de l'évolution que vous observez au niveau du bien-être des participant.e.s?

5. Quelle est votre impression de l'implication générale des participant.e.s aux retraites?

a. Comment décrivez-vous leur motivation?

b. Précisions en cas de besoin : A-t-elle évolué, variable, etc.?

6. Selon vous, qu'est-ce qui est le plus motivant pour les participant.e.s de s'engager dans le projet ?

7. Qu'est-ce que vous avez observé qui aurait pu être une barrière dans le niveau d'implication des participant.e.s?

8. Quels sont les principaux besoins que vous observez chez les participant.e.s?

a. Besoins comblés par le projet?

b. Besoins non comblés?

Bloc III : activités du projet

9. Comment le projet répond-il à ces besoins?

a. Quel élément particulier du projet répond le mieux aux besoins des jeunes?

b. Quel élément particulier du projet pourrait être non adapté à leurs besoins?

10. Comment la retraite répond-elle à ces besoins?

a. Pouvez-vous nommer des éléments particuliers de la retraite qui permettent de répondre aux besoins?

b. Pouvez-vous nommer des éléments qui semblent être non adaptés aux besoins ou de la réalité des participant.e.s?

c. Quels sont les ateliers que vous trouvez les plus adaptés aux besoins des participant.e.s?

d. Quels sont les ateliers que vous trouvez les moins adaptés aux besoins des participant.e.s?

e. Quelles pistes d'amélioration proposeriez-vous pour une meilleure adéquation de la retraite aux besoins et aux réalités des jeunes?

Bloc IV : avenir et pistes d'amélioration du projet

11. S'il n'y avait aucune limite de temps ou de moyens, que changeriez-vous au projet en général?

12. Comment voyez-vous l'avenir du projet?

13. Selon vous, qu'est-ce qui permettrait la pérennisation de ce projet?

Clôture : Avez-vous d'autres éléments que vous souhaiteriez nous partager?

Merci pour votre participation.

7.2 ANNEXE 2 : GRILLE DE GROUPES DE DISCUSSION POUR LES COLLABORATEUR.RICE.S

Introduction

Bonjour à tous et merci d'être présent à cette activité d'évaluation.

Avant de commencer, j'aimerais m'assurer que tout le monde a pris le temps de lire le formulaire d'information et de consentement. Avez-vous des questions?

À titre de rappel, Hoodstock est engagé dans une démarche d'évaluation de son projet de justice alternative et réparatrice par et pour les communautés noires pour adultes et adolescent.e.s (projet de Justice hoodistique). L'objectif est d'évaluer la mise en œuvre du projet et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

Notre rôle, en tant qu'équipe d'évaluation, est d'évaluer le projet, l'implantation et le processus du projet, ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien afin de tirer des apprentissages et de mieux comprendre et soutenir le développement du projet.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, vous êtes invité.e.s à ce groupe de discussion. En effet, nous aimerions mieux comprendre votre perception du fonctionnement du projet et de ses différentes parties.

J'aimerais vous rappeler que tout le processus est confidentiel. La transcription de votre entrevue sera anonymisée et aucune donnée ne sera liée directement à vous. De plus, les membres de l'équipe d'évaluation s'engagent à ne divulguer vos réponses à personne.

Je vous rappelle également qu'il est possible, à tout moment, de refuser de répondre à une question qui vous gêne ou même mettre fin à la rencontre. Vous pouvez également décider de vous retirer définitivement en tout moment.

Bloc I : compréhension du projet

1. Comment décririez-vous ce projet à quelqu'un qui n'en a jamais entendu parler?
 - a. Quels sont les objectifs du projet, selon vous?
2. Pouvez-vous me décrire les principes et les valeurs du projet?
 - a. Adhérez-vous à ces principes et ces valeurs?

Bloc II : collaboration

3. Que pensez-vous de la collaboration dans le processus du projet?

4. Y a-t-il des collaborateurs qui auraient pu constituer une valeur ajoutée pour le projet et les jeunes bénéficiaires et qui n'ont pas été impliqués?
5. Comment la collaboration a été importante dans le cadre du processus?
6. Quels sont les principaux facilitateurs de cette collaboration?
7. Quels sont les principaux défis? et comment les avez-vous surmontés?

Bloc III : Référencement et besoins des jeunes

8. Comment s'est passé le processus de référencement des jeunes?
9. Quels étaient les obstacles dans le référencement des jeunes?
10. Quels étaient les facilitateurs dans le référencement des jeunes?
11. Selon vous, qu'est-ce qui est le plus motivant pour les participant.e.s de s'engager dans le projet?
12. Qu'est-ce que vous avez observé qui aurait pu être une barrière dans le niveau d'implication des participant.e.s?
13. Quels sont les principaux besoins que vous observez chez les participant.e.s?
14. Selon vos connaissances du projet, comment répond-t-il à ces besoins?
 - a. Quel élément particulier du projet répond le mieux aux besoins des jeunes?
 - b. Quel élément particulier du projet pourrait être non adapté à leurs besoins?

Bloc IV : avenir et pistes d'amélioration du projet

15. S'il n'y avait aucune limite de temps ou de moyens, que changeriez-vous au projet en général?
16. Comment voyez-vous l'avenir du projet?
17. Selon vous, qu'est-ce qui permettrait la pérennisation de ce projet?

Clôture : Avez-vous d'autres éléments que vous souhaiteriez nous partager?

Merci pour votre participation.

7.3 ANNEXE 3 : CANEVAS DU JOURNAL DE BORD À COMPLÉTER PAR LES INTERVENANT.E.S ET FORMATEUR.RICE.S DURANT LES RETRAITES

Introduction

Comme vous le savez, Hoodstock est engagé dans une démarche d'évaluation de son projet de justice alternative et réparatrice par et pour les communautés noires pour adultes et adolescent.e.s (projet de justice hoodistique). L'objectif est d'évaluer la mise en œuvre du projet et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

Vous êtes invités à remplir :

- Les questions 1 et 2 du journal de bord à la fin de chaque atelier/activité de la retraite.
- Les questions 3 et 4 à la fin de chaque journée de la retraite.
- Les questions 5 à 7 à la fin de chacune des retraites.

Bloc I : questions portant sur chacun des ateliers/activités de la retraite

1. Dans quelle mesure les jeunes ont participé activement et se sont montrés intéressés durant l'atelier?

Pas du tout	1	2	3	4	5	Très fortement
-------------	---	---	---	---	---	----------------

2. L'atelier correspondait-il à vos attentes?

Pas du tout	1	2	3	4	5	Très fortement
-------------	---	---	---	---	---	----------------

Bloc II : questions générales sur la retraite au quotidien

3. Quelle a été la réussite de la journée, selon vous?

4. Qu'auriez-vous aimé changer?

Bloc III : questions générales sur la retraite au complet

5. Est-ce que le nombre de jeunes était optimal?

6. Est-ce que l'environnement (le lieu choisi) répondait aux besoins de la retraite?

a. Qu'est-ce que vous changeriez dans le choix du lieu?

7. Est-ce que les ateliers/activités étaient appropriés en termes de contenu et de pertinence pour les jeunes?

a. Qu'est-ce que vous changeriez à cet effet?

Avez-vous d'autres éléments à partager concernant cette retraite?

7.4 ANNEXE 4 : GRILLE D'ENTREVUE INDIVIDUELLE AVEC LES PARTICIPANTS

Bonjour,

Merci d'accepter de participer à cette activité.

Avant de commencer, j'aimerais m'assurer que tu as (vous avez) pris le temps de lire le formulaire d'information et de consentement. As-tu (avez-vous) des questions?

Comme il est mentionné dans le formulaire, Hoodstock est engagé dans une démarche d'évaluation de son projet de justice alternative et réparatrice par et pour les communautés noires pour adultes et adolescent.e.s (projet de Justice hoodistique). L'objectif est d'évaluer la mise en œuvre du projet et le degré d'atteinte des résultats escomptés.

Notre rôle, en tant qu'équipe d'évaluation, est d'évaluer le projet, l'implantation et le processus du projet, ce qui fonctionne, ce qui fonctionne moins bien afin de tirer des apprentissages et de mieux comprendre et soutenir le développement du projet.

C'est pour cela qu'aujourd'hui, tu es (vous êtes) invité(s) à répondre à des questions sur ton parcours de vie et de services reçus dans le cadre du projet. En effet, nous aimerions mieux comprendre qui tu es, d'où tu viens, comment tu perçois le projet, etc.

J'aimerais te (vous) rappeler que tout le processus est confidentiel. La transcription de ton (votre) entrevue sera anonymisée et aucune donnée ne sera liée directement à toi (vous). De plus, les membres de l'équipe d'évaluation s'engagent à ne divulguer tes (vos) réponses à personne.

Je te (vous) rappelle également qu'il est possible, à tout moment, de refuser de répondre à une question qui te (vous) gêne et tu peux (vous pouvez) mettre fin à la rencontre. Tu peux (vous pouvez) également décider de te (vous) retirer définitivement de l'évaluation à tout moment.

L'entrevue peut débuter dès que tu es prêt.e (vous êtes prêt.e.s).

Bloc I : présentation de soi

1. Pour commencer, j'aimerais que tu me parles (vous me parlez) un peu de toi (vous). Qui es-tu (êtes-vous)? D'où viens-tu (venez-vous)?

- a. Comment décrirais-tu (décrierez-vous) ta (votre) personnalité?
- b. Comment tes (vos) amis te (vous) décriraient-ils?
- c. Comment ta (votre) famille te (vous) décrirait-elle?

Bloc II : Relations interpersonnelles et réseau social

2. Comment décrirais-tu (décrirez-vous) ton (votre) environnement familial à quelqu'un qui ne te (vous) connaît pas?
 - a. Et comment était ta (votre) relation avec ta (votre) famille avant le projet?
 - b. Comment est ta (votre) relation avec ta (votre) famille actuellement?
3. Comment décrirais-tu (décrirez-vous) ton (votre) environnement social (amis et entourage) à quelqu'un qui ne te (vous) connaît pas?
 - a. Comment était ta (votre) relation avec tes (vos) amis avant le projet?
 - b. Comment est ta (votre) relation avec tes (vos) amis maintenant?
4. Quand tu es (vous êtes) en difficulté ou tu as (vous avez) des problèmes, sur qui tu peux (vous pouvez) compter?
5. Comment agirais-tu (agirez-vous) si un de tes (vos) amis t'exprime rencontrer des difficultés ou des problèmes?
6. Qu'est-ce que le projet a changé dans tes (vos) relations familiales?
7. Qu'est-ce que le projet a changé dans tes (vos) relations avec tes (vos) amis?

Bloc III : Parcours scolaire et professionnel

8. Comment décrirais-tu (décrirez-vous) ton (votre) parcours scolaire jusqu'à maintenant?
 - a. Comment cela (réponse précédente) te (vous) fait sentir (honte, fierté, indifférence, etc.)?
9. As-tu (avez-vous) déjà vécu de la discrimination ou du racisme durant ton parcours académique?
 - a. Si oui, raconte-moi (racontez-moi) ce qui s'est passé?
 - b. Comment t'es-tu (vous vous êtes) senti(s)?
 - c. En as-tu (avez-vous) parlé à quelqu'un?
 - d. Est-ce que cette situation se produit souvent?
10. As-tu (avez-vous) des nouveaux objectifs scolaires depuis le projet?
 - a. Si oui, lesquels?
 - b. Si non, pourquoi?
11. Comment décrirais-tu (décrirez-vous) ton parcours professionnel jusqu'à maintenant?

- a. Comment cela (réponse précédente) te (vous) fait sentir (honte, fierté, indifférence, etc.)?
12. As-tu (avez-vous) déjà vécu de la discrimination ou du racisme dans ton (votre) parcours professionnel?
- a. Si oui, raconte-moi (racontez-moi) ce qui s'est passé?
 - b. Comment t'es-tu (vous vous êtes) senti(s)?
 - c. En as-tu (avez-vous) parlé à quelqu'un?
 - d. Est-ce que cette situation se produit souvent?
13. As-tu (avez-vous) des nouveaux objectifs professionnels depuis ta (votre) participation au projet?
- a. Si oui, lesquels?
 - b. Si non, pourquoi?

Bloc IV : Bien-être mental

14. Comment décrirais-tu (décrierez-vous) ton (votre) bien-être au quotidien?
15. Quand tu vis (vous vivez) des émotions désagréables, comment se manifestent-elles?
- a. Si besoin de précision (exemple : physiquement, mal au ventre, comportement, etc.)
16. Qu'est-ce que tu fais (vous faites) quand tu vis (vous vivez) des émotions désagréables?
17. Depuis ta (votre) participation au projet, comment gères-tu (gérez-vous) tes (vos) émotions?

Bloc V : Aspects sociofinanciers

18. Comment décrirais-tu (décrierez-vous) ton (votre) milieu de vie à quelqu'un qui n'y est jamais allé?
19. Comment tes (vos) conditions financières ont eu un impact sur ton (votre) parcours scolaire?
20. Comment tes (vos) conditions financières ont eu un impact sur ton (votre) parcours professionnel?

Bloc VI : Perceptions du projet

21. Crois-tu (croyez-vous) que le projet t'a (vous a) aidé à repenser ton (votre) parcours de vie?
- a. Comment?

b. Si non, comment penses-tu (pensez-vous) que le projet pourrait t'aider (vous aider) à moyen et long termes?

22. Qu'est-ce qui t'a (vous a) amené à suivre le projet de Justice hoodistique?

23. Comment décrirais-tu (décrierez-vous) ta (votre) motivation dans les différentes étapes du projet?

24. Quel a été l'atelier que tu as (vous avez) préféré et pourquoi?

25. Quel a été l'atelier que tu as (vous avez) le moins aimé et pourquoi?

26. Conseillerais-tu (conseillerez-vous) ce projet à des jeunes (d'autres personnes) de ton (votre) entourage?

a. Si oui, pourquoi?

b. Si non, pourquoi?

27. Comment te-vois-tu (vous voyez-vous) / comment t'identifies-tu (vous identifiez-vous), depuis ta (votre) participation au projet?

28. Vois-tu (voyez-vous) un changement dans ton (votre) comportement depuis ta (votre) participation au projet? Comment?

Bloc VII : Trajectoire de vie

29. Quand tu penses (vous pensez) à ta (votre) vie, quels ont été les obstacles les plus difficiles à surmonter?

30. Qu'est-ce qui t'a aidé (vous a aidé) à les surmonter?

31. Raconte-moi (racontez-moi) ce qu'il y a dans ta (votre) tête quand tu (vous) penses (pensez) à ton (votre) avenir/ quels sont tes (vos) plans d'avenir?

32. Quand tu penses (vous pensez) à ton passé et à ton avenir, qu'est-ce qui te (vous) vient à l'esprit?

Clôture : As-tu (avez-vous) d'autres choses à me partager?

Merci beaucoup pour ta (votre) participation.

7.5 ANNEXE 5 : QUESTIONNAIRE POUR LES PARTICIPANTS À L'ESPACE ÉVALUATIF RETRAITE

1. Êtes-vous satisfaits de ton implication dans les ateliers de la retraite?
 - a. Si oui, qu'est-ce qui vous a le plus encouragé à vous impliquer dans les ateliers?
 - b. Si non, qu'est-ce qui vous a le plus découragé à vous impliquer dans les ateliers?
2. Avez-vous trouvé les ateliers intéressants?
3. Est-ce que les ateliers étaient comme vous vous y attendiez?
4. Quel atelier était le plus motivant?
5. Quel atelier était le moins motivant?
6. Avez-vous apprécié les repas?
7. Avez-vous apprécié le milieu de vie durant la retraite (le chalet)?
8. Trouvez-vous que le chalet était adapté aux différentes activités?
9. Trouvez-vous que l'horaire était équilibré?
 - a. Non, l'horaire était trop chargé
 - b. Non, l'horaire n'était pas assez chargé
 - c. Oui, c'était équilibré entre les heures d'activités et les pauses
10. Est-ce que vous réussissiez à vous concentrer durant les ateliers?
11. Est-ce que c'était facile d'interagir avec les autres participants?
12. Pensez-vous que cette retraite a eu des impacts sur vos aspirations après le programme?
13. Qu'est-ce que vous avez le plus apprécié de la retraite en général?
14. Que changeriez-vous à la retraite pour les prochaines fois?

7.6 ANNEXE 6 : LISTE DES VARIABLES DE LA BASE DE DONNÉES INTERNE POUR LES PARTICIPANTS AU PROJET (3 QUESTIONNAIRES)

L'équipe d'évaluation de l'IU SHERPA accompagne l'équipe Hoodstock pour s'assurer de la qualité des processus et des impacts du projet de Justice hoodistique afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos services.

Acceptes-tu que l'équipe d'évaluation prenne contact avec toi?

* l'intervenant.e devra s'appuyer sur l'Annexe 6 pour obtenir l'accord du ou de la jeune.

*Notez que vous pouvez changer d'avis à tout moment sur simple notification verbale à un membre du personnel du projet de Justice hoodistique :

a. Oui

b. Non

Informations préalables

1. Date de la collecte de données

2. Nom de l'intervenant.e qui a collecté les données

3. Lieu de la collecte de l'information

4. Nombre de tentatives avec le jeune pour remplir ces données

5. Nom et prénom du ou de la jeune

Première rencontre en présence de l'intervenante sociojudiciaire

Profil sociodémographique du jeune

6. Date de naissance (AA-MM-JJ)

7. Adresse postale (Indiquez les trois premiers caractères de votre code postal Ex : H7N)

a. Veuillez préciser :

8. Dans quel arrondissement se trouvait ton adresse postale au moment de la commission de l'infraction?

a. Même arrondissement qu'aujourd'hui

b. Autre. Préciser :

9. Quelle est ton identité de genre en ce moment (identité sociale qui peut être différente du sexe attribué à la naissance et de celui indiqué sur les documents juridiques)?

a. Femme

b. Homme

c. Autre genre. Préciser :

d. Préfère ne pas répondre

10. Je me considère (multiples réponses possibles) :

a. Montréalais.e

b. Québécois.e

c. Canadien.ne

d. Autre. Préciser :

e. Préfère ne pas répondre

11. Quelle est ton origine ethnique (plusieurs réponses possibles)?

a. Haïtienne

b. Jamaïcaine

c. Sénégalaise

d. Ivoirienne

e. Congolaise

f. Dominicaine

g. Autre. Préciser :

h. Je préfère ne pas répondre

12. Immigration et citoyenneté

- a. Je suis citoyen.ne canadien.ne de naissance
- b. Je suis citoyen.ne canadien.ne par naturalisation (par le processus officiel par lequel une personne qui n'est pas citoyen canadien peut le devenir. Ex : d'abord devenir un résident permanent pour enfin obtenir sa citoyenneté dans le cadre d'une cérémonie de citoyenneté)
- c. Je suis résident.e permanent.e
- d. Je détiens un permis d'études
- e. Je détiens un permis de travail
- f. Je suis un.e réfugié.e
- g. Je suis un.e demandeur.se d'asile
- h. Autre. Préciser :
- i. Je préfère ne pas répondre

13. Langue (s) parlée (s) le plus souvent à la maison

- a. Français
- b. Anglais
- c. Français et anglais
- d. Langue (s) non officielle (s)
- e. Français et langue (s) non officielle(s)
- f. Anglais et langue(s) non officielle (s)
- g. Français, anglais et langue(s) non officielle (s)

14. Langue (s) parlée (s) au quotidien (travail, école, demande de services, etc.)

- a. Français
- b. Anglais
- c. Français et anglais
- d. Langue (s) non officielle (s)
- e. Français et langue (s) non officielle(s)

- f. Anglais et langue(s) non officielle (s)
- g. Français, anglais et langue(s) non officielle (s)

15. Langue maternelle

- a. Français
- b. Anglais
- c. Français et anglais
- d. Langue (s) non officielle (s)
- e. Français et langue (s) non officielle(s)
- f. Anglais et langue(s) non officielle (s)
- g. Français, anglais et langue(s) non officielle (s)

Études/travail

16. Au moment de la commission des infractions, quel était ton niveau scolaire?

- a. Primaire
- b. Secondaire I
- c. Secondaire II
- d. Secondaire III
- e. Secondaire IV
- f. Secondaire V
- g. En formation générale des adultes (FGA)
- h. En classe spécialisée
- i. En formation professionnelle (DEP)
- j. Attestation des études collégiales (AEC)
- k. Au CÉGEP Technique
- l. Au CÉGEP Pré-universitaire
- m. À l'université (Bac, certificat, etc.)

- n. Autre. Préciser :
- o. Ne sais pas
- p. Préfère ne pas répondre

17. À quel niveau es-tu inscrit(e) pour l'année scolaire 2022-2023?

- a. Primaire
- b. Secondaire I
- c. Secondaire II
- d. Secondaire III
- e. Secondaire IV
- f. Secondaire V
- g. En formation générale des adultes (FGA)
- h. En classe spécialisée
- i. En formation professionnelle (DEP)
- j. Attestation des études collégiales (AEC)
- k. Au CÉGEP Technique
- l. Au CÉGEP Pré-universitaire
- m. A l'université (Bac, certificat, etc.)
- n. Autre. Préciser : _____
- o. Inscrit(e) à aucune année scolaire
- p. Ne sais pas
- q. Préfère ne pas répondre

2. Au moment de la commission de l'infraction, quelle était votre occupation?

- a. Tu étais aux études : école, CÉGEP, formation professionnelle, formation générale des adultes, en stage, etc.
- b. Tu étais aux études et tu travaillais
- c. Tu travaillais, mais tu n'es plus aux études ou en formation

d. Tu n'étais ni aux études ni au travail

e. Autre situation. Préciser :

f. Préfère ne pas répondre

3. Quelle est ton occupation actuellement?

a. Tu es aux études : école, CÉGEP, formation professionnelle, formation générale des adultes, en stage, etc.

b. Tu es aux études et tu travailles

c. Tu travailles, mais tu n'es plus aux études ou en formation

d. Tu n'es ni aux études ni au travail.

e. Autre situation. Préciser :

f. Préfère ne pas répondre

Revenus

4. Dans lequel des groupes suivants se situe le revenu brut de ton ménage?

a. Moins de 30 000\$

b. De 30 000 \$ à moins de 40 000 \$

c. De 40 000 \$ à moins de 50 000 \$

d. De 50 000 \$ à moins de 60 000 \$

e. De 60 000 \$ à moins de 70 000 \$

f. De 70 000 \$ à moins de 80 000 \$

g. De 80 000 \$ à moins de 90 000 \$

h. De 90 000 \$ à moins de 100 000 \$

i. 100 000 \$ ou plus

j. Ne sais pas

k. Préfère ne pas répondre

Logement

5. À quoi ressemblait ta situation domiciliaire au moment de la commission des infractions?

- a. Je vivais avec mes deux parents
- b. Je vivais dans une famille recomposée
- c. Je vivais dans une famille monoparentale
- d. Je vivais seul.e
- e. Je vivais dans une famille d'accueil
- f. Je vivais dans un Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse
- g. Je vivais en colocation (amis, connaissances, étrangers)
- h. Je vivais avec un membre de ma famille autre que mes parents (ex : tante, grand-parent, oncle, cousin, frère, sœur, etc.)
- i. Je vivais avec mon/ma partenaire
- j. Je vivais avec mon /ma partenaire et au moins un individu de moins de 18 ans
- k. J'étais sans domicile fixe
- l. Autre. Veuillez préciser :

6. À quoi ressemble ta situation domiciliaire actuelle?

- a. Similaire à lorsque j'ai commis l'infraction
- b. Autre. Veuillez préciser :

Projet de Justice hoodistique

7. De quelle façon as-tu entendu parler du projet de Justice hoodistique pour la toute première fois?

- a. Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP)
- b. Avocat de la défense
- c. Service de police
- d. Organisme communautaire
- e. Médias sociaux (Ex : Instagram, Facebook, twitter, etc.)

- f. Amis
- g. Famille
- h. Radio
- i. Télévision
- j. Journaux
- k. Autre. Veuillez préciser :
- l. Préfère ne pas répondre

8. Quelles sont tes attentes face au projet de Justice hoodistique?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

Informations générales

9. Contact en cas d'urgence

Nom et prénom :

Numéro de téléphone :

Lien :

10. As-tu des allergies (alimentaires ou autres)?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Je ne sais pas

Deuxième rencontre en présence de la criminologue

Pour les jeunes ayant refusé de participer à l'évaluation ou à être contacté par l'équipe d'évaluation : comme discuté lors de la dernière rencontre, l'équipe d'évaluation de l'IU SHERPA accom-

pagne l'équipe Hoodstock pour s'assurer de la qualité des processus et des impacts de projet de Justice hoodistique afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos services.

Est-ce que tu refuses toujours de participer à cette démarche? * l'intervenant.e devra s'appuyer sur l'Annexe 6 pour obtenir l'accord du ou de la jeune.

- a. Oui (le jeune refuse toujours de participer)
- b. Non (le jeune souhaite participer)

Passions et objectifs futurs

11. As-tu des passions?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Je ne sais pas
- d. Préfère ne pas répondre

12. Es-tu en mesure de pratiquer tes passions comme tu le voudrais?

- a. Oui
- b. Non
- c. Plus ou moins
- d. Je ne sais pas
- e. Préfère ne pas répondre

13. Quelles sont les raisons qui t'empêchent de pratiquer tes passions comme tu le voudrais?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

14. Où te vois-tu dans 5 ans?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

15. Cela correspond-il à ce que tu voudrais être?

- a. Oui.
- b. Non
- c. Plus ou moins
- d. Je ne sais pas
- e. Préfère ne pas répondre

16. Qu'est-ce qui explique la différence entre où tu te vois dans 5 ans et où tu voudrais être?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

Discrimination et santé mentale

17. Au cours des trois dernières années, as-tu déjà été victime de discrimination ou de propos discriminatoires?

- a. Oui
- b. Non
- c. Préfère ne pas répondre

18. Pour quelle(s) raison(s) as-tu été victime de discrimination ou de propos discriminatoires (Plusieurs réponses possibles)

- a. La couleur de peau
- b. Le teint de la peau (colorisme)

- c. Le sexe
- d. L'identité ou l'expression de genre
- e. Une grossesse
- f. L'orientation sexuelle
- g. L'état civil
- h. L'âge
- i. La religion
- j. Les convictions politiques
- k. La langue
- l. L'origine ethnique ou nationale
- m. La condition sociale
- o. Un handicap
- p. Des antécédents judiciaires
- q. Le fait d'être ou avoir été placé.e
- r. Autres. Préciser :
- s. Préfère ne pas répondre

19. Dans quel secteur d'activité ou social as-tu été victime de discrimination ou de ces propos discriminatoires? (Plusieurs réponses possibles)

- a. Maison
- b. École
- c. Travail
- d. Voisinage
- e. Médias (télévision, journal, radio et autres)
- f. Réseaux sociaux (Instagram, Facebook, tik tok, twitter et autres)
- g. Lieu de divertissement (parc, bar, restaurant, cinéma et autres)
- h. Lieu de culte

i. Lieu de soins esthétiques (barbier, salon de coiffure, salon de massage, salon de manucure-pédicure, spa et autres)

j. Lieu de soins de santé (hôpital, CLSC, cliniques : dentaire, médicale, physiothérapie, psychologie et autres)

k. Institution policière, judiciaire, carcérale

l. Autre. Préciser :

m. Préfère ne pas répondre

20. Comment as-tu réagi face à cette discrimination ou ces propos discriminatoires?

a. Préciser :

b. Préfère ne pas répondre

21. Comment t'es-tu senti.e suite à cette discrimination ou ces propos discriminatoires?

a. Préciser :

b. Préfère ne pas répondre

22. Comment décrirais-tu ton niveau de satisfaction de ta vie actuelle?

a. Très satisfait.e

b. Satisfait.e

c. Plus ou moins satisfait.e

d. Insatisfait.e

e. Très insatisfait.e

f. Préfère ne pas répondre

23. De façon générale, comment décrirais-tu ta santé mentale?

a. Excellente

b. Bonne

c. Correcte

- d. Mauvaise
- e. Très mauvaise
- f. Préfère ne pas répondre

24. Comment sais-tu lorsque quelque chose affecte ta santé mentale?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

25. Lorsque tu ne vas pas bien, que fais-tu pour améliorer ta santé mentale? (Plusieurs réponses possibles)

- a. Je parle à mon cercle social (famille, ami.e.s)
- b. Je fais une activité qui me rend heureux.se (pratiquer un sport, lire, l'art, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, sortir avec des amis et autres)
- c. Je consomme de la nourriture
- d. Je consomme de l'alcool
- e. Je consomme de la drogue
- f. Je consomme de l'alcool et de la drogue
- g. Je consulte un.e psychothérapeute ou un.e professionnel.le en santé mentale
- h. Rien, je laisse aller les choses
- i. Autre. Préciser :
- j. Préfère ne pas répondre

26. Comment décrirais-tu ta connexion avec ta communauté locale?

- a. Très forte
- b. Forte
- c. Plutôt forte
- d. Plutôt faible
- e. Faible

f. Très faible

g. Préfère ne pas répondre

27. Comment décrirais-tu les ressources disponibles en santé mentale au sein de ta communauté locale?

a. Préciser :

e. Préfère ne pas répondre

28. Au cours des trois dernières années, as-tu consulté un.e psychothérapeut.e ou un.e professionnel.le en santé mentale (ex : criminologue)?

a. Oui

b. Non

c. Préfère ne pas répondre

29. Quelle est ta perception d'un.e psychothérapeute ou professionnel.le en santé mentale (ex : criminologue)?

a. Préciser :

b. Préfère ne pas répondre

Consommation

30. De façon générale, consommes-tu de l'alcool?

a. Je ne consomme pas d'alcool

b. Je consomme occasionnellement

c. Je consomme régulièrement

d. Je consomme excessivement

e. Préfère ne pas répondre

31. De façon générale, consommes-tu de la drogue?

- a. Je ne consomme pas de drogues
- b. Je consomme occasionnellement
- c. Je consomme régulièrement
- d. Je consomme excessivement
- e. Préfère ne pas répondre

32. Un.e membre de ta famille souffre-t-il.elle de problèmes de consommation d'alcool, de drogues, de santé mentale et.ou de gestion des émotions?

- a. Oui. Préciser
- b. Non
- c. Je ne sais pas
- d. Préfère ne pas répondre

33. Ce problème de consommation d'alcool, de drogues, de santé mentale et/ou de gestion des émotions affecte-t-il ta santé mentale?

- a. Oui
- b. Non
- c. Je ne sais pas
- d. Préfère ne pas répondre

Relation avec le système judiciaire

34. Avant la commission de cette infraction, comment décrirais-tu ton interaction avec le système de justice criminelle?

- a. Je n'ai jamais passé devant une cour criminelle ou jeunesse pour un dossier dans lequel j'étais le.la principal.e suspect.e
- b. J'ai passé devant une cour criminelle ou jeunesse, mais cela n'a mené à aucune condamnation criminelle
- c. Je suis passé devant une cour criminelle ou jeunesse et cela a mené à une condamnation criminelle

35. Comment perçois-tu la police?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

36. Ta perception de la police a-t-elle changé depuis la commission de l'infraction qui t'a menée au projet?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Préfère ne pas répondre

37. Comment perçois-tu le système de justice?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

38. Ta perception du système de justice a-t-elle changé depuis la commission de l'infraction qui t'a menée au projet?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Préfère ne pas répondre

Infraction(s)

39. Quelle(s) infraction(s) as-tu commis ayant mené à ta participation au projet de Justice hoodistique?

40. Selon toi, quel(s) facteur(s) a(ont) mené à la commission de cette infraction?

Dernière rencontre

Comme discuté lors des dernières rencontres, l'équipe d'évaluation de l'IU SHERPA accompagne l'équipe Hoodstock pour s'assurer de la qualité des processus et des impacts du projet de justice hoodistique afin de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue de nos services.

Est-ce que tu refuses toujours de participer à cette démarche? * l'intervenant.e devra s'appuyer sur l'Annexe 6 pour obtenir l'accord du ou de la jeune.

- a. Oui (le jeune refuse toujours de participer)
- b. Non (le jeune souhaite participer)

Logement

41. À quoi ressemble ta situation domiciliaire actuelle?

- a. Même situation domiciliaire qu'au début du projet
- b. Autre situation. Veuillez préciser :
- c. Préfère ne pas répondre

Études/travail

42. Quelle est ton occupation actuellement?

- a. Même occupation qu'au début du projet
- b. Autre situation. Préciser :
- c. Préfère ne pas répondre

Passions et objectifs futurs

43. As-tu des passions?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Je ne sais pas
- d. Préfère ne pas répondre

44. Es-tu en mesure de pratiquer tes passions comme tu le voudrais?

- a. Oui

- b. Non
- c. Plus ou moins
- d. Je ne sais pas
- e. Préfère ne pas répondre

45. Quelles sont les raisons qui t'empêchent de pratiquer tes passions comme tu le voudrais?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

46. Où te vois-tu dans 5 ans?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

47. Est-ce que cela correspond à ce que tu voudrais être?

- a. Oui.
- b. Non
- c. Plus ou moins
- d. Je ne sais pas
- e. Préfère ne pas répondre

48. Qu'est-ce qui explique la différence entre où tu te vois dans 5 ans et où tu voudrais être?

- a. Préciser :
- b. Je ne sais pas
- c. Préfère ne pas répondre

Santé mentale et discrimination

49. Comment décrirais-tu ton niveau de satisfaction de ta vie actuelle?

- a. Très satisfait.e
- b. Satisfait.e
- c. Plus ou moins satisfait.e
- d. Insatisfait.e
- e. Très insatisfait.e
- f. Préfère ne pas répondre

50. De façon générale, comment décrirais-tu ta santé mentale?

- a. Excellente
- b. Bonne
- c. Correcte
- d. Mauvaise
- e. Très mauvaise
- f. Préfère ne pas répondre

51. Comment sais-tu lorsque quelque chose affecte ta santé mentale?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

52. Lorsque tu ne vas pas bien, que fais-tu pour améliorer ta santé mentale? (Plusieurs réponses possibles)

- a. Je parle à mon cercle social (famille, ami.e.s)
- b. Je fais une activité qui me rend heureux.se (pratiquer un sport, lire, l'art, écouter de la musique, jouer aux jeux vidéo, sortir avec des amis et autres)
- c. Je consomme de la nourriture
- d. Je consomme de l'alcool

- e. Je consomme de la drogue
- f. Je consomme de l'alcool et de la drogue
- g. Je consulte un.e psychologue ou un.e professionnel.le en santé mentale
- h. Rien, je laisse aller les choses
- i. Autre. Préciser :
- j. Préfère ne pas répondre

53. Comment décrirais-tu ta connexion avec ta communauté locale

- a. Très forte
- b. Forte
- c. Plutôt forte
- d. Plutôt faible
- e. Faible
- f. Très faible
- g. Préfère ne pas répondre

54. Comment décrirais-tu les ressources disponibles en santé mentale au sein de ta communauté locale?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

55. Au cours des trois dernières années, as-tu consulté un.e psychologue ou un.e professionnel.le en santé mentale (ex : criminologue)?

- a. Oui
- b. Non
- c. Préfère ne pas répondre

56. Quelle est ta perception d'un.e psychothérapeute ou professionnel.le en santé mentale (ex : criminologue)?

- a. Préciser :
- b. Préfère ne pas répondre

Consommation

57. De façon générale, consommes-tu de l'alcool?

- a. Je ne consomme pas d'alcool
- b. Je consomme occasionnellement
- c. Je consomme régulièrement
- d. Je consomme excessivement
- e. Préfère ne pas répondre

58. De façon générale, consommes-tu de la drogue?

- a. Je ne consomme pas de drogues
- b. Je consomme occasionnellement
- c. Je consomme régulièrement
- d. Je consomme excessivement
- e. Préfère ne pas répondre

Infraction(s)

59. Selon toi, quels facteurs ont mené à la commission de cette infraction?

Projet de Justice hoodistique

60. Le projet a -t-il offert des services, activités ou des ateliers propices à la réflexion des torts causés et à la reconstruction de soi?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non. Préciser :
- c. Plus ou moins. Préciser :
- d. Préfère ne pas répondre

61. Quelle mesure ou sanction a été choisie?

- a. Médiation avec la victime et restitution des biens
- b. Médiation avec la victime et excuses verbales ou écrites
- c. Médiation avec la victime et dédommagement financier envers la victime
- d. Médiation avec la victime et services rendus au profit de la victime
- e. Mentorat
- f. Services à la collectivité
- g. Suivis psychosociaux familiaux
- h. Dédommagement financier à la collectivité
- i. Développement des habiletés sociales

62. Le projet a-t-il été complété?

- a. Oui
- b. Non
- c. En partie
- d. Préfère ne pas répondre

63. As-tu rencontré des difficultés?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non
- c. Préfère ne pas répondre

64. Le projet a -t-il répondu à tes attentes?

- a. Oui. Préciser :
- b. Non. Préciser :
- c. En partie. Préciser :
- d. Préfère ne pas répondre

7.7 ANNEXE 7 : ENGAGEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ À SIGNER PAR LES ASSISTANT.E.S D'ÉVALUATION ENGAGÉ.E.S DANS LE CADRE DE CETTE ÉVALUATION

Déclaration solennelle d'engagement à la confidentialité

Objet : Évaluation du processus de mise en œuvre et des résultats du projet de Justice hoodistique

Je, soussigné(e) _____

À titre de _____

Pour le projet de recherche Évaluation du processus de mise en œuvre et des résultats du projet de Justice hoodistique

- m'engage à respecter le caractère confidentiel des informations auxquelles j'ai ou aurai accès;
- m'engage à ne pas divulguer, reproduire ou utiliser, d'une quelconque manière, les informations auxquelles j'ai ou aurai accès autrement que pour les fins pour lesquelles elles m'ont été communiquées;
- m'engage à déclarer tout conflit d'intérêt que j'ai ou aurai durant l'exercice de ma fonction dans le cadre de ce projet en écrivant le plus rapidement possible à naima.bentayeb@enap.ca.
- consens librement et sans contrainte à la présente et déclare avoir pris soigneusement connaissance du contenu du présent formulaire et avoir obtenu, avant d'y apposer ma signature, toutes les réponses à mes questions sur le sujet.

J'ai signé _____ à

En date _____ du

Prénom et nom du signataire

Signature du signataire

Adresse courriel du signataire

Téléphone du signataire

7.8 ANNEXE 8 : CALENDRIER DES RETRAITES DU PROJET JUSTICE HOODISTIQUE

	Ateliers Retraite 1	Dates	Ateliers Retraite 2	Dates
Cohorte 1	Kasàlà Activité culturelle Yoga	7-9 octobre 2022	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	4-6 novembre 2022
Cohorte 2	Kasàlà Activité culturelle Yoga	10-12 février 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	18-19 mars 2023
Cohorte 3	Kasàlà Activité culturelle Yoga	14-16 avril 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	03 juin 23
Cohorte 4	Kasàlà Activité culturelle Yoga	30 juin - 2 juillet 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	15 juillet 23
Cohorte 5	Kasàlà Activité culturelle Yoga	4-6 août 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	07 octobre 2023
Cohorte 6	Kasàlà Activité culturelle Yoga	22-24 septembre 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	04 novembre 2023
Cohorte 7	Kasàlà Activité culturelle Yoga	20-22 octobre 2023	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	02 décembre 2023
Cohorte 8	Kasàlà Activité culturelle Yoga	26-28 janvier 2024	Histoire des Noir.e.s Atelier d'introspection et estime de soi Yoga	10 février 2024

